



**culture 21**

Commission de CGLU



**Climate Heritage  
NETWORK**

# 10

**Le rôle de la culture dans  
le développement résilient au  
changement climatique**



**CGLU**

Cités et Gouvernements  
Locaux Unis

Le rapport est disponible en ligne sur [www.agenda21culture.net](http://www.agenda21culture.net).

Ce rapport peut être reproduit gratuitement sous réserve d'en mentionner l'auteur et la source. Nous recommandons d'utiliser la formule suivante : **Potts, Andrew (2021) "Le rôle de la culture dans le développement résilient au changement climatique", Rapports de la Commission culture de CGLU, n°10, et du Réseau Patrimoine Climatique (Groupe de Travail 5), Barcelone, 5 novembre 2021.**

L'auteur est responsable du choix et de la présentation des faits mentionnés dans ce texte, ainsi que pour les opinions qui y sont exprimées, qui ne reflètent pas nécessairement celles de CGLU et n'engagent en aucune manière l'organisation.

Le copyright de ce rapport appartient à CGLU – Cités et Gouvernements Locaux Unis.

---

# Sommaire

<b>Préface</b>	<b>06</b>
<b>Avant-propos</b>	<b>08</b>
<b>1. Introduction</b>	<b>12</b>
1.1 Développement résilient au changement climatique : les voies d'un changement transformatif	12
1.2 Le rôle de la culture	13
1.3 Les compromis et les synergies	15
<b>2. L'adaptation au changement climatique et le développement durable</b>	<b>17</b>
2.1 Les synergies et les compromis entre les options d'adaptation et le développement durable	18
2.2 Les trajectoires d'adaptation à un monde plus chaud de 1,5 °C et leurs conséquences sur les inégalités	21
<b>3. L'atténuation et le développement durable</b>	<b>24</b>
3.1 Les synergies et les compromis entre les options d'atténuation et le développement durable	26
3.2 L'approvisionnement en énergie : la décarbonation accélérée	29
3.3 Les implications des trajectoires d'atténuation de 1,5 °C et 2 °C pour le développement durable	31
<b>4. La planification des pertes et préjudices</b>	<b>34</b>
<b>5. Favoriser les conditions et renforcer l'ambition</b>	<b>37</b>
<b>6. La justice climatique et la transition juste</b>	<b>41</b>
<b>7. Conclusions</b>	<b>45</b>
<b>Annexe 1 : Indexation des études de cas</b>	<b>50</b>
<b>Annexe 2 : Études de cas</b>	<b>54</b>

---

## COMMISSION CULTURE DE CGLU

**Cités et Gouvernements Locaux Unis (CGLU)** est l'organisation mondiale créée en 2004 qui représente les gouvernements locaux et régionaux, et défend leurs intérêts sur la scène mondiale. Elle représente actuellement 70% de la population mondiale. Il s'agit de l'association de villes comptant le plus de membres, et ayant la plus grande capacité d'influence auprès des Nations Unies. Le Secrétariat Mondial de CGLU est basé à Barcelone.

CGLU est dotée d'un important programme culturel fondé sur l'**Agenda 21 de la culture**, approuvé en mai 2004 à Barcelone; sur la Déclaration « **La culture est le 4ème pilier du Développement Durable** », approuvée en novembre 2010 dans la Ville de Mexico; et sur le guide pratique « **Culture 12 Actions** », approuvé en mars 2015 à Bilbao.

La **Commission culture de CGLU** est une plateforme mondiale unique de villes, de gouvernements locaux, d'associations, d'organisations et de réseaux qui coopèrent pour promouvoir le rôle de la culture au sein des villes durables. La mission de la Commission culture de CGLU est de promouvoir la culture en tant que quatrième pilier du développement durable, au travers de la diffusion internationale et de la mise en œuvre locale de l'Agenda 21 de la culture, et de soutenir et de rendre plus explicite la relation qu'il existe entre les politiques culturelles locales et le développement durable. Cette narrative est basée sur les droits humains, la bonne gouvernance, le développement centré sur les personnes et la co-création de la ville.

Grâce à son engagement en faveur de l'action climatique et à la sensibilisation accrue aux impacts du changement climatique d'un point de vue local, Cités et Gouvernements Locaux Unis (CGLU) a encadré ce rapport dans plusieurs documents, tels que le principe de transition écologique de la **Déclaration politique de Durban de CGLU** ; les manifestes de CGLU **Une écologie pour le futur, Le futur de la culture** et **Le futur de la résilience** ; les modules de formation des formateurs sur la résilience, ainsi que les engagements à transformer la planète dans le **Pacte pour l'avenir de CGLU**, qui sera élaboré en 2021-2022. De même, la Commission Culture de CGLU a fait un pas en avant vers l'engagement envers l'action climatique et sa relation avec la culture, en consacrant l'un des neuf engagements de Culture 21 : Actions au thème « Culture et environnement » et en publiant un briefing dans **Culture, changement climatique et développement durable**.

Site web : [www.agenda21culture.net](http://www.agenda21culture.net)  
Réseaux sociaux : [www.twitter.com/agenda21culture](https://www.twitter.com/agenda21culture)  
[www.facebook.com/agenda21culture](https://www.facebook.com/agenda21culture)

---

Le rapport « Le rôle de la culture dans le développement résilient au changement climatique » cherche à documenter les initiatives des villes et des gouvernements locaux et régionaux du monde entier portant sur les politiques culturelles, les villes durables et le développement résilient au changement climatique. Il comprend un ensemble divers d'études de cas provenant de tous les continents et couvrant l'ensemble des Objectifs de Développement Durable (ODD) de l'Agenda 2030.

Ce document était ouvert aux contributions jusqu'en juillet 2021. Une ébauche de ce document a été présentée le 9 septembre 2021 lors du Sommet Culture de CGLU à Izmir et en ligne, lors de la session parallèle « Culture et urgence climatique. Expériences locales en vue de la COP26 ». La version finale a été publiée le 5 novembre 2021.

Ce rapport a été commissionné par la Commission Culture de CGLU en collaboration avec le Réseau Patrimoine Climatique (Groupe de Travail 5). Il a été coordonné de manière conjointe par Andrew Potts, Réseau Patrimoine Climatique (CHN, selon ses sigles en anglais) et l'équipe de la Commission Culture de CGLU, composée de Jordi Pascual, Sarah Vieux, Marta Llobet et Agnès Ruiz.

Le Secrétariat de la Commission Culture de CGLU exprime sa gratitude à tou-te-s celles et ceux qui ont contribué à ce rapport. L'avant-projet a reçu des commentaires, des observations et des suggestions de la part de nos collègues du Secrétariat mondial de CGLU, à savoir, Edgardo Bitsky, Jean-Baptiste Buffet, Anna Calvete, Ainara Fernández, Fátima Fernández, Amanda Flety, Sara Hoeflich, Pablo Sebastián Mariani, Rodrigo Messias, Prachi Metawala, Firdaous Oussidhoum, Jaume Puigpinós, Maria Alejandra Rico, Cécile Roth, Fernando Santomauro, Juan Carlos Uribe et Pablo Fernández. Le Secrétariat de la Commission Culture de CGLU exprime également sa gratitude envers tous les autres collègues du Secrétariat mondial de CGLU et sa profonde reconnaissance envers Emilia Saiz, Secrétaire générale de CGLU, pour son important leadership dans ce domaine au sein de toutes les instances de CGLU.

Nous souhaitons exprimer des remerciements particuliers aux personnes qui ont soumis des projets lors de l'appel à contributions ouvert :

Madhu Vottery, Ananya Bhattachary, Yasmeen Lari, Shanon Miller, Queen Quet Marquette Goodwine, Stephen Wyber, Ileana Ceron Palma, Thobile Chittenden, Aoife Kirk, Lisa Sentimenti, Ibrahim Tchan Issifou, Ozden Coskun Oner, Jorunn Jernsletten, Jaume Mata, Ivana KaturiĆ, Élodie Héberlé, Emma Taylor, Keith Jones, Brenda Asunción, Yael Pantzer, Sinite Yu, Susan Ross, Julianne Polanco, Daniel Lodge, Nathan Lott, Ivette Gauri Garcia Medina, Mercedes Cardenas, Ning Liu, Maarten Ouboter, Ann Bourgès, Mauro Garcia, Sylvia Amann, Paolo Motta, Yky, Sari Uricheck, Stephanie Seacord et Patricia Diaz.

---

# Le rôle de la culture dans le développement résilient au changement climatique

Rapport élaboré par Andrew Potts

## Préface

Sept ans se sont écoulés depuis que le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) a fait pour la première fois une déclaration fracassante selon laquelle le changement climatique constitue une « menace grave » pour le développement durable.<sup>1</sup> Dans les années qui ont suivi, le concept de trajectoires de développement favorisant la résilience face au changement climatique (CRDPs, selon ses sigles en anglais) est apparu comme un processus clé pour parvenir à comprendre l'interaction large et multiforme qui existe entre le développement durable (y compris ses objectifs d'éradication de la pauvreté et de réduction des inégalités) et les réductions importantes des émissions de gaz à effet de serre et l'adaptation transformatrice au changement climatique nécessaires pour faire face à l'urgence climatique.

Selon un rapport plus récent du GIEC, « l'identification et la négociation de trajectoires socialement acceptables, inclusives et équitables vers un avenir résilient au changement climatique est une entreprise difficile, mais importante, qui se heurte à des difficultés morales, pratiques et politiques complexes et à des compromis inévitables. »<sup>2</sup> Les efforts déployés jusqu'à présent ont été partiellement couronnés de succès mais, comme on pouvait s'y attendre, ils se heurtent à des « obstacles notables ».<sup>3</sup>

Selon le GIEC, dans tous les contextes, les transformations en vue d'un développement durable dans un monde plus chaud impliquent un ensemble de conditions favorables sans lesquelles ces deux objectifs sont « difficiles, voire impossibles à atteindre »<sup>4</sup> –

---

<sup>1</sup> Denton, F., T.J. Wilbanks, A.C. Abeysinghe, I. Burton, Q. Gao, M.C. Lemos, T. Masui, K.L. O'Brien, et K. Warner, 2014 : *Trajectoires favorisant la résilience face au changement climatique : adaptation, atténuation et développement durable*. Dans : *Changements Climatiques 2014 : Conséquences, Adaptation et Vulnérabilité. Partie A : Aspects mondiaux et sectoriels. Contribution du Groupe de travail II au cinquième Rapport d'évolution du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat* [Field, C.B., et al. (eds.)]. Cambridge University Press, Cambridge, Royaume-Uni et New York, NY, États-Unis, p. 1101-1131.

<sup>2</sup> Roy, J., et al., 2018 : *Développement durable, éradication de la pauvreté et réduction des inégalités*. Dans : *Rapport spécial 1,5 °C*. Sous presse. [Ci-après, « Chapitre sur le développement durable du GIEC »], 472.

<sup>3</sup> Id. at 448.

<sup>4</sup> Id. at 477.

---

et parmi celles-ci figure l'attention portée à la culture et aux valeurs. Dans cette perspective, les climatologues ont toujours considéré la culture comme une condition essentielle à une action climatique transformatrice.<sup>5</sup>

Ce rôle important attribué, du moins en théorie, à la culture, est cohérent avec un nombre croissant de recherches et de pratiques menées sur la culture en tant que pilier du développement durable. Toutefois, ce même corpus de travaux ne révèle pas nécessairement une tendance aussi forte à s'attaquer à la transformation de la société et à une réduction profonde des gaz à effet de serre, ni à la réalisation d'un effort ambitieux pour concilier des compromis inévitables, mais difficiles. Cela implique que certains efforts de « développement durable » fondés sur la culture se poursuivent selon les mêmes trajectoires que celles qui ont débouché sur le changement climatique – et c'est là un problème.

C'est un problème parce que nous avons de toute urgence besoin de voix créatives, culturelles et patrimoniales pour aller dans le sens contraire. Il s'agit d'aider à surmonter ce que les climatologues Isak Stoddard, Kevin Anderson, et leurs collègues, ont appelé la « monoculture épistémologique », qui a appauvri la capacité collective mondiale à imaginer et à réaliser des formes de vie qui ne dépendent pas des combustibles fossiles et de l'exploitation des personnes et des « ressources » naturelles.<sup>6</sup> Le monde ne peut pas se permettre de continuer à se reposer sur les approches et les cadres de référence habituels (dont les programmes divergents de « développement durable » et d'« action climatique » ne sont qu'un symptôme), et encore moins des approches culturelles habituelles.

Ce rapport propose le « développement résilient au changement climatique » comme une voie nouvelle permettant d'imaginer des modes de vie plus souhaitables, qui ne soient ni liés à l'économie du carbone, ni dépendants de récits de progrès non durables. Il décrit notamment comment les arts, la culture et le patrimoine peuvent permettre la réalisation de tels futurs.

---

<sup>5</sup> Chapitre sur le développement durable du GIEC, 449, 475.

<sup>6</sup> *Trois décennies de politiques climatiques d'atténuation et pourquoi nous n'avons pas infléchi la courbe des émissions mondiales* Stoddard, I ; Anderson, K. et al. *Annual Review of Environment and Resources* 2021 46:1, 653-689. [Ci-après, « Trois décennies de politiques climatiques d'atténuation »].

---

# Avant-propos

« Le rôle de la culture dans le développement résilient au changement climatique : les stratégies pour renforcer un développement durable visant à l'action climatique transformatrice » est une initiative lancée par la Commission Culture de Cités et Gouvernements Locaux Unis en coopération avec le Groupe de Travail 5 du Réseau Patrimoine Climatique, coordonné par CGLU.

Ce rapport a pour objectif de favoriser une meilleure compréhension des conditions culturelles propices à la mise en place de trajectoires de développement favorisant la résilience face au changement climatique (CRDPs) et d'offrir un aperçu de la manière dont les acteurs culturels peuvent contribuer à la mise en place de CRDPs dans un monde plus chaud de 1,5 °C. Les CRDPs décrivent des trajectoires qui poursuivent le double objectif de renforcer le développement durable tout en menant une action climatique transformatrice.<sup>7</sup>

L'une des entreprises récentes les plus déterminantes au sujet des CRDPs est la publication de 2018 du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat intitulée *Développement durable, éradication de la pauvreté et réduction des inégalités*, publiée en tant que chapitre du *Réchauffement planétaire de 1,5 °C. Rapport spécial du GIEC sur les conséquences d'un réchauffement planétaire de 1,5 °C*.<sup>8</sup> Ce chapitre prend le développement durable comme point de départ et axe d'analyse. Il examine l'interaction bidirectionnelle large et multiforme qui existe entre le développement durable – y compris l'accent mis sur l'éradication de la pauvreté et la réduction des inégalités dans leurs aspects multidimensionnels – et les actions climatiques dans un monde plus chaud de 1,5 °C. Le chapitre examine également les synergies et les compromis à faire entre les options d'action climatique et le développement durable, et offre un aperçu des trajectoires possibles, en particulier des trajectoires de développement favorisant la résilience face au changement climatique dans un monde plus chaud de 1,5 °C.

Le chapitre intitulé « Développement durable, éradication de la pauvreté et réduction des inégalités » identifie la culture et les valeurs comme des conditions essentielles aux CRDPs, au même titre que les conditions institutionnelles, économiques et technologiques. Au-delà de cela, cependant, l'engagement du chapitre sur les

---

<sup>7</sup> Le lien entre le développement durable et la limitation du réchauffement planétaire à 1,5 °C est reconnu par l'ODD relatif à l'action climatique (ODD 13), qui vise à lutter contre le changement climatique et ses impacts tout en reconnaissant que la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC) est le principal forum international et intergouvernemental pour négocier la réponse mondiale au changement climatique. L'Accord de Paris de la CCNUCC intègre en conséquence le développement durable, en décrivant son objectif comme consistant à « renforcer la riposte mondiale à la menace des changements climatiques, dans le contexte du développement durable et de la lutte contre la pauvreté ».

<sup>8</sup> *GIEC, 2018 : Réchauffement planétaire de 1,5 °C. Rapport spécial du GIEC sur les conséquences d'un réchauffement planétaire de 1,5 °C par rapport aux niveaux préindustriels et les trajectoires associées d'émissions mondiales de gaz à effet de serre, dans le contexte du renforcement de la parade mondiale au changement climatique, du développement durable et de la lutte contre la pauvreté* [Masson-Delmotte, V. et al. (eds.)]. Sous presse. [Ci-après dénommé, « Rapport spécial 1,5 °C »].

---

conditions culturelles est plutôt limité. La section du chapitre consacrée aux « conditions nécessaires à la réalisation du développement durable, à l'éradication de la pauvreté et à la réduction des inégalités dans des mondes plus chauds de 1,5 °C » omet toute discussion de fond sur la culture. Le tableau 5.2 du chapitre présente une évaluation détaillée des synergies et des compromis entre différentes options d'atténuation et les ODD. Toutefois, il omet d'évaluer les deux ODD qui traitent le plus explicitement de la culture et du patrimoine, à savoir les ODD 8.9 et 11.4, et ne mentionne la culture dans aucune autre analyse.

Le présent rapport utilise les éléments clés du chapitre sur le développement durable du GIEC, en tentant d'en étendre et d'en approfondir le traitement, notamment au regard du sujet de la culture, y compris la culture comme condition favorable aux CRDPs.

Le chapitre du GIEC consacré au développement durable définit le développement durable comme « un développement qui répond aux besoins des générations actuelles et futures » en équilibrant les considérations économiques, sociales et environnementales. Il présente ensuite le programme de développement durable 2030 des Nations Unies (ONU), qui fixe 17 objectifs ambitieux de développement durable pour tous les pays d'ici à 2030. Le chapitre s'appuie largement sur les ODD pour définir les contours du développement durable.<sup>9</sup> Le présent rapport suit cette approche.

Le chapitre du GIEC sur le développement durable met l'accent sur l'atténuation et l'adaptation en tant qu'éléments clés de l'action climatique, mais comprend également une discussion transversale sur l'équité, ainsi que de brèves discussions sur les pertes et préjudices, la transition juste et les conditions favorables. Le présent rapport suit une approche similaire, tout en restant axé sur l'adaptation au changement climatique et l'atténuation de ses effets. Afin de mettre l'accent sur les différentes dimensions de l'action climatique transformatrice, en particulier celles qui sont fortement corrélées aux conditions culturelles favorables, des discussions séparées sur les pertes et préjudices et sur l'ambition climatique sont incluses. Les questions d'équité et de justice sont depuis longtemps au cœur du changement climatique et du développement durable<sup>10</sup> et le présent rapport s'y attache également.

Ce rapport s'inscrit également dans le contexte du cadre mondial promu par CGLU, qui réaffirme son engagement ferme en faveur d'une sensibilisation accrue aux conséquences du changement climatique au niveau local, et de la mise en œuvre d'un programme de transition verte et durable pour améliorer l'atténuation de

---

<sup>9</sup> Le chapitre du GIEC sur le développement durable souligne le fait qu'il existe des liens directs entre le climat et d'autres mesures du développement durable, notamment l'éthique et le développement résilient au changement climatique. Rapport du GIEC sur le développement durable, 450.

<sup>10</sup> L'Accord de Paris dispose qu'il « sera appliqué conformément à l'équité ... eu égard aux différentes situations nationales » et appelle à des « réductions rapides » des gaz à effet de serre à réaliser « sur la base de l'équité, et dans le contexte du développement durable et de la lutte contre la pauvreté ». De même, les ODD de l'ONU comprennent des objectifs visant à réduire la pauvreté et les inégalités, ainsi qu'à garantir un accès équitable et abordable à la santé, à l'eau et à l'énergie pour tous.

---

ses effets et l'adaptation, ainsi que pour prévoir le potentiel de réversibilité de ces impacts. Cet engagement est développé à travers le rôle prépondérant accordé aux mesures relatives à l'environnement, à la biodiversité et au changement climatique dans l'Agenda 2030 ; les principes directeurs énoncés par le **Réseau Patrimoine Climatique** (*Climate heritage Network*) ; le principe de transition écologique dans la **Déclaration politique de Durban** et dans les manifestes de CGLU **Une écologie pour le futur**, **Le futur de la culture** et **Le futur de la résilience**, guidés par la solidarité, l'équité, la consommation et la production durables, ainsi que la gouvernance multi-niveaux, et, enfin, les engagements à transformer la planète figurant dans le **Pacte pour l'avenir : Pour les personnes, pour la planète et pour les gouvernements de CGLU**, qui sera élaboré en 2021-2022. Parmi les efforts réalisés en 2021 au niveau mondial en matière de culture et d'action climatique, on peut également citer le rapport « **Culture : le chaînon manquant** » élaboré par Julie's Bicycle et le British Council, ainsi que le rapport « **Les villes vertes mondiales de demain : culture et durabilité** » du World Cities Culture Forum.

Le projet sera également ancré dans les activités d'apprentissage de CGLU, notamment les modules de formation des formateurs sur la résilience en cours ; et **Culture 21 : Actions**, qui plaide pour le déploiement de la culture dans les villes durables et la mise en œuvre effective des politiques, programmes et projets culturels au niveau local pour un développement des communautés locales axé sur les personnes. Culture 21 : Actions renouvelle les engagements des villes et des territoires pour mettre en évidence la relation interdépendante entre la citoyenneté, la culture et le développement durable. Il complète l'**Agenda 21 de la culture**, approuvé par CGLU en 2004 et le transforme en neuf engagements concrets et 100 actions concrètes dans les domaines suivants : droits culturels ; patrimoine, diversité et créativité ; éducation ; environnement ; économie ; égalité et inclusion sociale ; urbanisme et espaces publics ; information et connaissance, et gouvernance de la culture. Culture 21 : Actions facilite l'échange et donne de la visibilité aux bonnes pratiques en matière de culture, notamment les politiques, programmes et projets culturels mis en œuvre au niveau local.

Ce rapport constitue également un outil dans le cadre du plan d'action Madrid-Glasgow du Réseau Patrimoine Climatique. L'immense potentiel du patrimoine culturel pour stimuler l'action climatique et soutenir les transitions justes des communautés vers un avenir à faible émission de carbone et résilient au changement climatique demeure souvent inexploité. Le Réseau Patrimoine Climatique vise à renverser ce paradigme. Le plan d'action a été conçu pour contribuer à l'obtention de ce résultat grâce à huit outils d'action climatique et solutions politiques évolutifs fondés sur la culture et destinés à supprimer les obstacles à un engagement accru des opérateurs culturels dans l'action climatique, ainsi qu'à développer et à étendre les solutions culturelles au changement climatique.

---

Pour soutenir ce rapport, la Commission Culture de CGLU et le Réseau Patrimoine Climatique ont invité les villes et les gouvernements locaux et régionaux, ainsi que leurs partenaires, à soumettre une ou plusieurs études de cas illustrant des stratégies fondées sur la culture qui poursuivent le double objectif d'une action climatique transformatrice et d'un renforcement du développement durable. Les études de cas peuvent représenter une grande variété de stratégies, y compris le développement « matériel » (par exemple ; immobilier, infrastructures) ; les projets de gestion et de planification ; la législation, la politique, le financement, la coopération entre les villes ; la participation du public, la sensibilisation, l'éducation ou encore la formation. Un échantillon de ces études de cas est présenté à l'Annexe 2 du rapport.

La terminologie utilisée tout au long de ce rapport se réfère à celle du glossaire du *Rapport spécial du GIEC sur les conséquences d'un réchauffement planétaire de 1,5 °C par rapport aux niveaux préindustriels et sur les trajectoires associées d'émissions mondiales de gaz à effet de serre, dans le contexte du renforcement de la parade mondiale au changement climatique, du développement durable et de la lutte contre la pauvreté*.<sup>11</sup>

---

<sup>11</sup> GIEC, 2018 : Annexe I : Glossaire [Matthews, J.B.R. (ed.)]. Dans : *Réchauffement planétaire de 1,5 °C. Rapport spécial du GIEC sur les conséquences d'un réchauffement planétaire de 1,5 °C par rapport aux niveaux préindustriels et sur les trajectoires associées d'émissions de gaz à effet de serre dans le contexte du renforcement de la parade mondiale au changement climatique, du développement durable et de la lutte contre la pauvreté* [Masson-Delmotte, V., P. Zhai, H.-O. Pörtner, D. Roberts, J. Skea, P.R. Shukla, A. Pirani, W. Moufouma-Okia, C. Péan, R. Pidcock, S. Connors, J.B.R. Matthews, Y. Chen, X. Zhou, M.I. Gomis, E. Lonnoy, T. Maycock, M. Tignor, et T. Waterfield (eds.)]. Sous presse. Disponible sur le site web : <https://www.ipcc.ch/languages-2/francais/publications/>

---

# 1. Introduction

*“Le changement climatique représente l’un des plus grands défis de notre temps et ses incidences risquent d’empêcher certains pays de parvenir au développement durable.”*

— Transformer notre monde : le Programme de développement durable à l’horizon 2030.  
Assemblée générale des Nations Unies<sup>12</sup>

L’action climatique, y compris l’adaptation et l’atténuation, est fondamentalement liée à la réalisation du développement durable, à l’éradication de la pauvreté et à la réduction des inégalités. Chaque degré de réchauffement planétaire compte. La reconnaissance croissante de l’importance de limiter le réchauffement à 1,5 °C afin d’éviter les pires impacts du changement climatique constitue un cadre pour mesurer la corrélation entre le climat et le développement durable. Les impacts climatiques évités à 1,5 °C de réchauffement par rapport à 2 °C permettraient de réaliser plus facilement de nombreux aspects du développement durable souhaités par les communautés, tels que la santé, les moyens de subsistance, la sécurité alimentaire, l’approvisionnement en eau et la sécurité humaine. Dans le même temps, les climatologues ont été largement incapables de modéliser des trajectoires caractérisées par l’inégalité et la pauvreté qui permettraient malgré tout de limiter le réchauffement planétaire à 1,5 °C.

## 1.1. Les trajectoires de développement favorisant la résilience face au changement climatique menant vers un changement transformatif

Le GIEC a déclaré que la limitation du réchauffement planétaire à 1,5 °C (avec un dépassement nul ou limité) nécessiterait des transitions rapides et de grande envergure dans notre utilisation de l’énergie, des terres, des infrastructures et des villes. Il faudra pour cela mettre en place des trajectoires d’adaptation, d’atténuation et de développement ambitieuses et bien intégrées, qui s’écartent fondamentalement des scénarios à forte intensité de carbone habituels. Les émissions de dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>) d’origine humaine doivent être réduites de manière significative d’ici à 2030 et l’objectif zéro émission nette doit être atteint d’ici à 2050, si ce n’est plus tôt. Une telle transition serait sans précédent dans l’histoire de l’humanité, du moins

---

<sup>12</sup> A/RES/70/1 (25 septembre 2015).

---

en ce qui concerne son ampleur.<sup>13</sup> Le terme « transformation » est souvent invoqué, soulignant la nécessité de changements urgents et profonds dans les pratiques, les institutions et les relations sociales sous-jacentes de la société.

Le concept de trajectoires de développement favorisant la résilience face au changement climatique (CRDPs) a été développé pour décrire des trajectoires transformatrices qui poursuivent le double objectif de limiter le réchauffement à 1,5 °C tout en renforçant le développement durable. Les objectifs des CRDPs sont de mettre les ODD en œuvre à court terme, de parvenir à un développement durable à plus long terme, de réduire les émissions pour atteindre un niveau net zéro vers le milieu du siècle, de renforcer la résilience et d'améliorer les capacités humaines d'adaptation, tout en accordant une attention particulière à l'équité et au bien-être de toutes et tous.<sup>14</sup> Ces trajectoires ne sont pas de simples scénarios permettant d'envisager des futurs possibles, mais bien des processus de délibération et de mise en œuvre qui tiennent compte des valeurs sociétales et des priorités locales. Cela implique la contestation, la gouvernance inclusive et l'engagement itératif de diverses populations ayant des besoins, des aspirations, une action et des revendications de droits variés, y compris les personnes les plus touchées, afin de délibérer d'une multiplicité de trajectoires possibles.

## 1.2. Le rôle de la culture

Les physiciens et les chimistes ont calculé le « budget carbone » de l'humanité, c'est-à-dire les quantités restantes de CO<sub>2</sub> que l'homme peut émettre dans l'atmosphère sans dépasser 1,5 °C, afin que les probabilités des divers scénarios d'émissions nous permettent de rester dans les limites du seuil de réchauffement.<sup>15</sup> Ce que ces calculs ne peuvent pas nous dire, cependant, c'est, fondamentalement, vers quel avenir les gens veulent-ils se diriger ? De qui parle-t-on lorsque l'on parle de résilience ?<sup>16</sup> Quels types de changements sociétaux et systémiques sont les plus réalisables dans un système humain donné ?<sup>17</sup> La culture, le patrimoine et les valeurs, ainsi que d'autres conditions institutionnelles, économiques et technologiques, fournissent des réponses à ces questions. Dans le jargon de la politique climatique et de la climatologie, il s'agit des conditions favorables qui favoriseront ou non la réalisation de trajectoires à faible émission de carbone et résilientes et le développement durable.

---

<sup>13</sup> La question de savoir si et comment les sociétés du passé ont entrepris des changements transformateurs relève fondamentalement du patrimoine culturel, de l'anthropologie et de l'archéologie – bien qu'elle n'ait peut-être pas été largement traitée comme telle jusqu'à présent.

<sup>14</sup> Voir le *Manifeste pour le futur de la résilience : Pour une nouvelle compréhension de la résilience, au-delà de la croissance* (CGLU 2019) [« Une approche centrée sur la qualité de vie aidera à mettre l'accent sur un développement de l'humanité en harmonie avec la nature et ses ressources. La santé et le bien-être deviennent au fur et à mesure le nouvel axe défini par les valeurs et les principes, comme celui des biens culturels et naturels. »]

<sup>15</sup> *GIEC, 2021 : Résumé à l'intention des décideurs. Dans : Changement climatique 2021 : La base des sciences physiques. La Contribution du Groupe de travail I au sixième rapport d'évaluation du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat* [Masson-Delmotte, et al. (eds.)]. Cambridge University Press. Sous presse. [Ci-après, « Contribution du GT I de 2021 »].

<sup>16</sup> Chapitre sur le développement durable du GIEC, 472.

<sup>17</sup> L'avenir de notre passé.

---

La culture influence notre compréhension de l'environnement et notre relation avec lui à un niveau profond. Les individus modifient les écosystèmes qui les entourent par le biais de pratiques culturelles, de valeurs et de visions du monde. Les facteurs culturels peuvent favoriser ou entraver l'inclusion sociale, la délibération et la mise en œuvre, rendant indispensable l'attention portée aux dimensions culturelles de la gouvernance et de l'engagement. Les artistes, les organisations culturelles et les institutions culturelles possèdent un potentiel de transformation car ils et elles remettent en question les valeurs qui conditionnent les choix de vie, y compris les modèles économiques et de consommation. Les récits et les contes créent un espace pour l'entremise, la délibération, la co-construction du sens, l'imagination et des trajectoires souhaitables et dignes.

Les processus culturels et créatifs permettent aux individus et aux communautés d'explorer leurs histoires, leur identité et leur sentiment d'appartenance, d'imaginer différents avenir et de promouvoir un dialogue sur les besoins, les aspirations et les droits. La participation active à la vie culturelle offre la motivation et la possibilité d'une participation civique accrue, confère une visibilité culturelle aux groupes marginalisés et favorise la reconnaissance mutuelle et la coopération entre les différentes générations et cultures. La culture fournit la base du dialogue et de l'échange interculturels, ce qui favorise l'interconnexion, mais incarne également les capacités endogènes des communautés à favoriser l'autosuffisance locale, l'utilisation de matériaux, de gastronomies et de savoir-faire locaux.

La connaissance que les gens ont des écosystèmes qui les entourent est d'une immense valeur. La culture est le produit de milliers d'années d'histoire, et le fruit des contributions collectives de tous les peuples qui soutiennent une diversité de systèmes de connaissances, de moyens de subsistance et de fonctions à travers les langues, les idées, les techniques, les pratiques et les créations. La diversité culturelle et la diversité biologique sont étroitement liées. Les groupes et les réseaux culturels soutiennent une multiplicité de trajectoires sociales qui offrent aux individus de multiples options. La culture est une ressource pour la construction de l'identité des personnes et des communautés, qui renforce le tissu social et favorise l'attachement à un lieu.

Les considérations culturelles abordent l'équité en termes de répartition des capacités au sein d'une société, les considérations de genre, les rôles sociaux dans l'utilisation, le partage et la gestion des ressources, les relations politiques et économiques et les institutions juridiques. Face à l'extinction des cultures due aux impacts climatiques, les droits culturels font partie intégrante des droits de l'homme, garantissant la capacité de s'identifier à une ou plusieurs communautés culturelles, la participation active à la vie culturelle et l'accès aux connaissances nécessaires pour exercer d'autres droits, libertés et responsabilités, ainsi que pour concevoir et prendre des mesures en faveur du climat.

### 1.3. Les compromis et les synergies

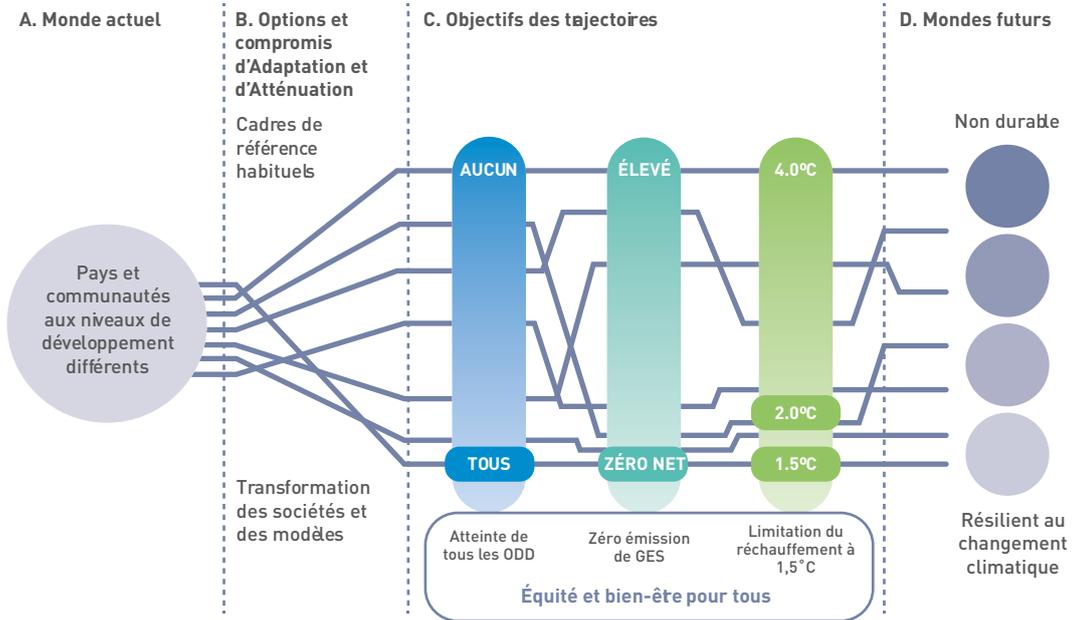
Les CRDPs ouvrent des voies vers des futurs socialement souhaitables, durables et vivables, mais les preuves concrètes révèlent des compromis complexes et inévitables tout au long d'un continuum de trajectoires différentes, soulignant le rôle des valeurs sociétales, des contestations internes et des dynamiques politiques. Les actions d'atténuation et d'adaptation au changement climatique peuvent interagir avec les objectifs de développement durable de manière négative, lorsque le développement durable est entravé ou inversé. C'est ce qu'on appelle les « compromis ». Ou bien, elles peuvent interagir de manière positive et renforcer le développement durable, ce que l'on appelle les synergies. Le terme « co-bénéfices » fait référence aux effets positifs qu'une politique ou une mesure visant un objectif peut avoir sur d'autres objectifs, augmentant ainsi les avantages totaux pour la société ou l'environnement.

Un exemple de compromis peut se produire si une atténuation ambitieuse du changement climatique compatible avec une température de 1,5 °C modifie l'utilisation des terres d'une manière qui a des effets négatifs sur le développement durable. Certains pays, actifs, travailleurs et infrastructures déjà en place pourraient subir des pertes si l'on passait des combustibles fossiles tels que le charbon ou la tourbe à d'autres sources d'énergie sans planifier adéquatement cette transition, notamment en prêtant attention aux traditions culturelles et aux moyens de subsistance multigénérationnels. Les compromis peuvent être minimisés s'ils sont gérés efficacement, comme lorsque les travailleurs sont recyclés pour être employés dans des secteurs à faible émission de carbone. Il est important de renforcer les synergies et de minimiser les compromis lors de la planification des actions d'adaptation et d'atténuation du changement climatique. Malheureusement, tous les compromis ne peuvent être évités ou minimisés, mais une planification et une mise en œuvre minutieuses peuvent créer les conditions favorables à un développement durable à long terme.<sup>18</sup>

<sup>18</sup> Chapitre sur le développement durable du GIEC, 478.

### Interactions clés entre le développement durable et l'action climatique:

- Limiter le réchauffement planétaire à 1,5 °C plutôt qu'à 2 °C par rapport aux niveaux préindustriels faciliterait considérablement la réalisation de nombreux aspects du développement durable.
- Par rapport aux conditions actuelles, un réchauffement planétaire de 1,5 °C présente néanmoins des risques accrus pour l'éradication de la pauvreté, la réduction des inégalités et la garantie du bien-être des personnes et des écosystèmes.
- Le développement durable soutient largement et permet souvent les transformations fondamentales de la société et des systèmes qui seraient nécessaires pour limiter le réchauffement à 1,5 °C par rapport aux niveaux préindustriels
- Les synergies entre les mesures d'adaptation et d'atténuation, d'une part et le développement durable et les Objectifs de Développement Durable, d'autre part, peuvent souvent être renforcées lorsqu'une attention particulière est accordée au bien-être et à l'équité. Néanmoins, si l'on n'y prête pas attention, la pauvreté et les inégalités peuvent être exacerbées.



---

## 2. L'adaptation au changement climatique et le développement durable

*L'adaptation dans les systèmes humains désigne le processus d'ajustement au climat réel ou prévu ainsi qu'à ses effets, afin d'atténuer les inconvénients et de maximiser les opportunités. Elle est en corrélation avec l'article 7 de l'Accord de Paris<sup>19</sup> qui établit un objectif mondial de renforcement des capacités d'adaptation, d'accroissement de la résilience et de réduction de la vulnérabilité aux changements climatiques. L'article 7.5 reconnaît que les mesures d'adaptation doivent « s'inspirer des meilleures données scientifiques disponibles et, selon qu'il convient, des connaissances traditionnelles, du savoir des peuples autochtones et des systèmes de connaissances locaux ».*

L'être humain a déjà réchauffé la planète d'environ 1,1 degré Celsius depuis le XIXe siècle, en grande partie en brûlant du charbon, du pétrole et du gaz pour produire de l'énergie.<sup>20</sup> Les conséquences se font sentir dans le monde entier sous la forme de vagues de chaleur, d'inondations et d'incendies dévastateurs. Selon les climatologues, de nombreux changements sont désormais essentiellement irréversibles, notamment en ce qui concerne les océans, les calottes glaciaires et le niveau global des mers. Les personnes et les communautés doivent donc s'adapter aux changements que les humains ont déjà provoqués et planifier les changements à venir.

La culture est un élément important d'une adaptation climatique réussie,<sup>21</sup> dont les multiples facettes sont de mieux en mieux comprises.<sup>22</sup> Il ressort d'une étude récente préparée par le Réseau Patrimoine Climatique que, lorsque les plans d'actions climatiques abordent la culture, c'est le plus souvent dans le contexte de l'adaptation.<sup>23</sup> La culture est essentielle à la compréhension et à la mise en œuvre de mesures d'adaptation, qu'il s'agisse de modifications du comportement humain, d'ajustements institutionnels ou technologiques. L'identification des risques, les décisions concernant les réponses et les moyens de mise en œuvre passent tous par

---

19 Conférence des parties, Adoption de l'Accord de Paris, 12 décembre 2015, ONU. Doc. FCCC/CP/2015/L.9/Rev/1 (12 décembre 2015) [Ci-après, l'« Accord de Paris »].

20 Contribution du GT I de 2021.

21 Nations Unies, Assemblée générale, *Changements climatiques, culture et droits culturels : rapport de la rapporteuse spéciale dans le domaine des droits culturels, A/75/298* (10 août 2020), disponible sur <https://www.undocs.org/fr/A/75/298>. [Ci-après, le « Rapport sur les droits culturels »], §16.

22 Voir le *Groupe de travail de l'ICOMOS sur le changement climatique et le patrimoine culturel. 2019. L'avenir de notre passé : Engager le patrimoine culturel dans l'action pour le climat, 1er juillet 2019*. Paris : ICOMOS. [Ci-après, « L'avenir de notre passé »], p. 35-46.

23 Réseau Patrimoine Climatique, *2021 : Rapport sur l'intégration du patrimoine culturel dans la planification climatique (HiCLIP)* [Guzamn, P. Daly, C., chercheurs principaux]. ICOMOS. Sous presse.

---

la culture. La mise en évidence du rôle du patrimoine dans l'intégration et l'inclusion sociales favorise l'adaptation, notamment par une gestion communautaire inclusive, un inventaire participatif et une cartographie culturelle, qui peuvent mobiliser les communautés, faire ressortir un sentiment d'appartenance et fournir une base de connaissances pour éclairer la prise de décision en matière d'adaptation. Relier l'adaptabilité passée aux changements environnementaux aux problèmes actuels peut favoriser l'adaptation actuelle et à venir.<sup>24</sup>

Ce chapitre se concentre sur le rôle de la culture dans la réalisation de synergies entre les stratégies d'adaptation et la mise en œuvre des ODD. Quels types de stratégies culturelles renforcent la capacité d'adaptation tout en réduisant la pauvreté et en augmentant le bien-être ? L'ODD 11.4 part du principe que la sauvegarde du patrimoine permet de renforcer la résilience des villes et des établissements humains, mais comment ?

## 2.1. Les synergies et les compromis entre les options d'adaptation et le développement durable

Dans l'ensemble, le chapitre du GIEC consacré au développement durable indique que les effets de l'adaptation sur le développement durable, l'éradication de la pauvreté et la réduction des inégalités devraient être largement positifs, étant donné que l'objectif inhérent à l'adaptation est de réduire les risques. De nombreuses stratégies de développement durable permettent une adaptation transformationnelle pour un monde plus chaud de 1,5 °C (à condition, selon le GIEC, de veiller à réduire la pauvreté sous toutes ses formes et à promouvoir l'équité et la participation à la prise de décision). La promotion de la culture, la protection et l'exercice des droits culturels et la sauvegarde du patrimoine culturel peuvent avoir des interactions positives similaires.<sup>25</sup>

Les stratégies de développement durable, y compris les stratégies culturelles, permettent l'adaptation transformationnelle de plusieurs manières. Il s'agit d'abord de soutenir l'adoption d'approches intégrées, par exemple celles qui s'attaquent à la pauvreté ou aux inégalités sociales plutôt que de traiter les vulnérabilités actuelles comme des problèmes climatiques isolés. Par exemple, les mesures qui réduisent les vulnérabilités des femmes (ODD 5) permettent également aux femmes de bénéficier de l'adaptation. Dans le **centre historique de la ville de Karachi**, des femmes à faibles revenus ont été formées à l'artisanat ancien de la terre cuite, pour finalement produire plus de 150 000 pavés, qui deviennent une source de revenus tout en réduisant les inondations urbaines grâce à l'utilisation accrue de chaussées poreuses.

---

<sup>24</sup> L'avenir de notre passé, 14.

<sup>25</sup> Id., Rapport sur les droits culturels, §64 (« L'exercice des droits culturels conformément aux normes internationales est nécessaire pour parvenir à cette résilience à l'égard des vulnérabilités face aux changements climatiques »).

---

La participation locale est efficace lorsque les obstacles socio-économiques plus larges sont abordés par le biais d'une planification à plusieurs niveaux [allant des efforts d'éducation nationale (ODD 4) à l'utilisation des connaissances locales pour améliorer le partage des informations]. Le projet de **Centre corallien croate** vise à sensibiliser à l'effet destructeur du mode de vie industriel moderne sur l'écosystème maritime et la biodiversité (ODD 14), en utilisant comme support les arts et l'histoire culturelle de la récolte et du traitement du corail dans les îles.

Lorsque le développement durable favorise la sécurité des moyens de subsistance, il renforce les capacités d'adaptation des communautés et des foyers vulnérables. Au **Bengale occidental**, le projet **Compétences culturelles pour la résilience des moyens de subsistance** promeut la culture des roseaux Shola et la tradition artisanale de fabrication des produits Sholapith, un moyen de subsistance qui soutient les femmes des villages (ODD 5) et résiste aux perturbations dues aux cyclones et à la salinité croissante des sols. En ce qui concerne l'adaptation visant à protéger la santé humaine de manière plus générale, plusieurs études de cas d'adaptation fondées sur la culture ont indiqué qu'elles abordaient les aspects du bien-être liés à la santé mentale (ODD 3.4), notamment par le biais des loisirs et de la jouissance des paysages (**Forum communautaire sur les zones humides**), ou encore de la bonne santé par la réduction du stress (**Résilience de la vie des Gullah / Geechee**), des synergies qui sont souvent négligées.

Dans de nombreux cas (par exemple, les discussions sur l'adaptation fondée sur les écosystèmes et les communautés), le GIEC a constaté que les synergies avec les ODD dépendaient du fait que les mesures d'adaptation tiennent compte des connaissances autochtones et locales. Cette orientation est un thème récurrent dans le chapitre du GIEC consacré au développement durable. Il convient toutefois de noter que le GIEC n'associe pas les connaissances traditionnelles à la culture ou au patrimoine. Ce traitement trouve un écho dans l'Accord de Paris, qui demande que l'adaptation soit guidée par les « connaissances traditionnelles » et le « savoir des peuples autochtones et des systèmes de connaissances locaux », sans mentionner la culture ou le patrimoine.

L'échec apparent du chapitre du GIEC sur le développement durable à établir un lien entre les connaissances traditionnelles et les systèmes de connaissances locaux, d'une part, et la culture et le patrimoine en général, d'autre part, et les conditions culturelles propices au développement durable de la résilience au climat en particulier, mérite d'être examiné. Les peuples autochtones et les communautés locales, leurs divers systèmes de connaissances et leur patrimoine culturel ne sont pas co-définis.<sup>26</sup> Les populations autochtones et les communautés locales sont des communautés contemporaines vitales.<sup>27</sup> En même temps, la connaissance contemporaine des

<sup>26</sup> Proposition d'une réunion internationale d'experts coparrainée sur la culture, le patrimoine et le changement climatique [Soumission de l'ICOMOS et de l'UNESCO au GIEC]. [Rockman, M., et al, (eds.)]. 17 mars 2020.

<sup>27</sup> Nakashima, D. J., K. Galloway McLean, H. D. Thulstrup, A. Ramos Castillo, et J. T. Rubis, 2012: *Weathering Uncertainty: Les connaissances traditionnelles pour l'évaluation et l'adaptation au changement climatique. Traditional Knowledge for Climate Change Assessment and Adaptation*. UNESCO and United Nations University. Voir Cités et Gouvernements Locaux Unis, *Culture 21 :Actions - Engagements sur le rôle de la culture dans les villes durables*,

---

environnements, de l'utilisation des terres et de la gestion des ressources des peuples autochtones et des communautés locales est généralement considérée, du moins par les défenseurs de la culture, comme un élément de la culture et du patrimoine, étant donné son développement au fil des générations et ses liens étroits avec les environnements proches.<sup>28</sup>

Séparer les connaissances traditionnelles de leurs contextes culturels et historiques a des conséquences pour les CRDPs. En 2016, Ford *et al.*,<sup>29</sup> ont constaté que la complexité historique et contextuelle des expériences autochtones a été largement négligée dans la contribution du Groupe de Travail II au Cinquième rapport d'évaluation du GIEC.<sup>30</sup> Selon eux, la dépolitisation qui en a résulté a détourné l'attention des causes profondes de la vulnérabilité, limitant ainsi la possibilité de lier l'adaptation à des objectifs politiques plus larges ou à des processus de décolonisation. La réponse au changement climatique « devient ainsi une fonction de planification technogestionnaire, dans laquelle les connaissances traditionnelles sont 'intégrées' dans les programmes d'atténuation des risques, mais où les structures de pouvoir, les inégalités et les histoires existantes ne sont pas remises en question ». <sup>31</sup> Ils ont conclu que l'élaboration de politiques d'adaptation culturellement pertinentes et appropriées exigeait une prise en compte et un encadrement plus solides, nuancés et adéquats des questions autochtones.

Le chapitre sur le développement durable du GIEC de 2019 reconnaît largement que les choix entre les trajectoires d'adaptation possibles sont façonnés par des structures de pouvoir et des héritages historiques inégaux. Ce qui manque, c'est un lien entre ces résultats et une discussion sur les systèmes culturels dans lesquels les éléments discrets des connaissances traditionnelles existent, ou sur les conditions favorables au maintien des communautés qui portent ces connaissances. En d'autres termes, nous avons besoin de davantage comprendre la manière dont la promotion de la culture et la sauvegarde du patrimoine sont des éléments fondamentaux de l'adaptation fondée sur les écosystèmes et les communautés. Le rôle particulier des femmes dans la transmission des connaissances locales et le fait que, l'inégalité des genres et les dynamiques de pouvoir entre hommes et femmes empêchent les femmes de contribuer à l'atténuation du changement climatique et à l'adaptation à celui-ci, présentent aussi une dimension culturelle.<sup>32</sup>

---

approuvé par la Commission Culture de Cités et Gouvernements Locaux Unis lors de son premier Sommet Culture (Bilbao, 18-20 mars 2015) (« le dialogue entre 'tradition' et 'modernité', trop souvent caricaturé par la formule 'défense de toucher' [c'est-à-dire la tendance au repli et à l'isolement sous couvert de la tradition], pourrait être porteur d'une invitation plus dynamique. »).

28 Proposition d'une réunion internationale d'experts coparrainée.

29 Ford, J. D., L. Cameron, J. Rubis, M. Maillet, D. Nakashima, A. C. Willox, et T. Pearce, 2016 : *Inclure les connaissances et l'expérience des populations autochtones dans les rapports d'évaluation du GIEC*. *Nature Climate Change*, 6, 349-353.

30 GIEC, 2014 : *Changements Climatiques 2014 : Conséquences, adaptation et vulnérabilité. Partie A : Aspects mondiaux et sectoriels. Contribution du Groupe de travail II au cinquième Rapport d'évaluation du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat* [Field, C.B., et al. (eds.)]. Cambridge University Press, Cambridge, Royaume-Uni et New York, NY, USA, p. 1132.

31 Id.

32 Rapport sur les droits culturels, §75 (et les sources qui y sont citées).

---

À **Hawaï**, l'étude de cas **Revitalisation de l'aquaculture autochtone** vise à adapter la pratique culturelle de gestion des Loko i'a (étangs piscicoles hawaïens), autrefois source abondante de protéines, à l'élévation du niveau de la mer et à un environnement en mutation. Le projet a identifié des synergies avec la sécurité alimentaire, les moyens de subsistance et le fonctionnement des bassins-versants et des estuaires (ODD 14). Ces résultats sont cohérents avec le chapitre du GIEC sur le développement durable qui a constaté que, dans le domaine de l'adaptation des systèmes alimentaires, la synergie la plus directe est avec l'ODD 2 (Faim « zéro »), avec des contributions également à l'eau potable, à la santé, à la biodiversité et aux objectifs d'équité.

Le projet hawaïen, cependant, a également souligné le fait que les Loko i'a n'étaient qu'un élément d'un système social et politique complexe. Ils étaient les composants d'un paysage bioculturel et étaient vénérés comme indicateurs de l'abondance des terres et des communautés. Les promoteurs du projet soulignent que le maintien des fondements spirituels et relationnels holistiques de la gestion des étangs à poissons est essentiel à la perpétuation de ce savoir. Cette approche, ont-ils noté, apporte un soutien supplémentaire à la résilience en rétablissant la relation réciproque aux ressources terrestres et océaniques, en augmentant la cohésion communautaire et en renforçant les relations. Ces co-bénéfices sont largement négligés dans le chapitre sur le développement durable du GIEC.

Les stratégies d'adaptation peuvent également donner lieu à des compromis avec et entre les ODD. Les stratégies qui font progresser un ODD peuvent avoir des conséquences négatives sur d'autres ODD.<sup>33</sup> Le groupe **Résilience de la vie des Gullah / Geechee**, par exemple, a fait état de tensions entre les efforts visant à sauvegarder les connaissances locales et l'exploitation de l'**île de Sainte-Hélène** à des fins de développement touristique. À Amsterdam, l'utilisation du patrimoine de l'eau pour l'adaptation par le biais de **la protection et la fonctionnalité continue des écluses et des portes historiques** est sous la pression de demandes concurrentes pour le terrain occupé par les digues.

## 2.2. Les trajectoires d'adaptation à un monde plus chaud de 1,5 °C et leurs conséquences sur les inégalités

Alors que le monde continue de se réchauffer, les projets d'adaptation doivent tenir compte des expériences de réchauffement à 1,5 °C propres à chaque territoire. Selon le GIEC, il est prouvé que les choix entre les différentes trajectoires possibles

---

<sup>33</sup> Sans le dire explicitement, le chapitre du GIEC sur le développement durable fournit un exemple tiré du contexte culturel : « Les trajectoires d'adaptation dans l'Altiplano bolivien ont transformé des agriculteurs de subsistance en producteurs de quinoa de premier plan au niveau mondial, mais la perte de cohésion sociale et de valeurs traditionnelles, la dépossession et la perte de services écosystémiques constituent désormais des compromis indésirables. » Chapitre sur le développement durable du GIEC, à la page 458 (citant Chelleri et al., 2016).

---

dans un monde à 1,5 °C sont façonnés par des structures de pouvoir inégales et des héritages historiques qui génèrent leurs propres changements, souvent imprévus. Dans ce contexte, selon le GIEC, les trajectoires d'adaptation spécifiques à un lieu ou territoire peuvent avoir des résultats positifs importants lorsqu'elles (i) garantissent une diversité d'options d'adaptation fondées sur les valeurs des populations et les compromis qu'elles jugent acceptables, (ii) maximisent les synergies avec le développement durable grâce à des processus inclusifs, participatifs et délibératifs, et (iii) facilitent une transformation équitable.<sup>34</sup>

Dans les environs du parc national des monts Rwenzori, en **Ouganda**, l'initiative **Fonte des neiges et rivières en crue** utilise les connaissances traditionnelles des groupes ethniques ougandais pour favoriser le reboisement des terres déboisées qui aggravent l'impact des inondations. Ce projet, qui enracine expressément la gestion durable des écosystèmes d'une montagne et d'une rivière dans les valeurs des communautés locales, a trouvé des synergies similaires à d'autres efforts de ce type (par exemple, l'atténuation des conséquences des inondations), mais a également souligné l'importance de la préservation de l'identité culturelle et de l'utilisation des approches des droits culturels pour comprendre les menaces imposées par le changement climatique.

Selon le GIEC, l'adaptation transformationnelle nécessiterait un développement qui tienne compte de la pauvreté et des inégalités bien ancrées, ainsi que des « spécificités culturelles locales et des connaissances locales dans la prise de décision ».<sup>35</sup> Une vision étroite de la prise de décision en matière d'adaptation, par exemple axée sur les solutions techniques, tend à écarter les processus plus participatifs, à occulter les valeurs contestées et à renforcer les asymétries de pouvoir.<sup>36</sup> Une compréhension spécifique au contexte des trajectoires d'adaptation qui galvanise des connaissances et des valeurs diverses peut contrecarrer ces tendances.

Le **Groupe de travail californien sur les ressources culturelles** a indiqué que les stratégies fondées sur la culture utilisées pour accroître la participation de la communauté, en suscitant les valeurs et les souhaits des membres de la communauté, avaient la capacité de créer des résultats plus durables. Dans la ville de **Taichung**, un consensus a été établi pour adapter des pratiques durables de gestion de l'eau en s'appuyant sur les valeurs du patrimoine culturel local. À **San Antonio**, avant de mettre en œuvre des stratégies d'adaptation, la ville applique un **outil de dépistage de l'équité climatique** afin de garantir l'égalité des chances et de réduire les inégalités (ODD 10.3). Parmi d'autres thèmes, l'outil examine le traitement, par la stratégie proposée, de la culture, des ressources historiques et des traditions des communautés mal desservies et vulnérables comme un moyen de prendre en compte l'inégalité.

---

<sup>34</sup> Chapitre sur le développement durable du GIEC, 457.

<sup>35</sup> Id.

<sup>36</sup> Id. at 459.



« Plus de 100 rêves culturels 'verts' ». Un serious game pour l'élaboration participative de plan d'action écologiques transversaux en matière de, et avec, la culture !

---

## 3. L'atténuation et le développement durable

*L'atténuation désigne les interventions humaines visant à réduire les émissions de gaz à effet de serre (GES) à l'origine du changement climatique, ou à renforcer les puits de GES. L'Accord de Paris réaffirme l'objectif de poursuivre les efforts visant à limiter l'augmentation des températures mondiales à 1,5 degré Celsius (article 2) par rapport aux niveaux préindustriels, à atteindre l'objectif zéro émission nette de GES dans la seconde moitié du siècle, ainsi qu'à conserver et renforcer les puits et réservoirs de GES, notamment les forêts (article 5).*

Des preuves scientifiques sans équivoque montrent que des concentrations sans précédents de gaz à effet de serre (GES), dues à l'activité humaine telle, que la combustion de combustibles fossiles et la déforestation, ont modifié le climat de la Terre, notamment en réchauffant les océans et l'atmosphère, en augmentant le niveau des mers, en faisant reculer les glaciers et en réduisant la quantité de neige.<sup>37</sup> Les climatologues ont réaffirmé qu'il existe une relation quasi-linéaire entre les émissions anthropiques cumulées de CO<sub>2</sub> et le réchauffement planétaire qu'elles provoquent.<sup>38</sup> De nombreux changements du système climatique gagnent en importance et sont directement liés à l'augmentation du réchauffement planétaire – notamment l'augmentation de la fréquence et de l'intensité des températures très élevées, des vagues de chaleurs marines et de fortes précipitations, les sécheresses agricoles et écologiques dans certaines régions, la proportion de cyclones tropicaux intenses, ainsi que la réduction de la glace de mer de l'Arctique, de la couverture neigeuse et du pergélisol.<sup>39</sup>

L'Accord de Paris vise à maintenir l'augmentation de la température moyenne mondiale en dessous de 2 °C par rapport aux niveaux préindustriels tout en poursuivant les efforts visant à limiter l'augmentation de la température à 1,5 °C. Les réductions des émissions de CO<sub>2</sub>, qui permettent de limiter le réchauffement planétaire à 1,5 °C (avec un dépassement nul ou limité), peuvent impliquer différentes combinaisons de mesures d'atténuation, avec des équilibres divers entre la réduction de l'intensité énergétique et des ressources, le taux de décarbonation (par exemple, la transition vers l'énergie verte) et le recours à des mesures d'élimination du CO<sub>2</sub>.<sup>40</sup> Pour avoir une chance raisonnable de limiter le réchauffement planétaire à 1,5 °C, les émissions

---

<sup>37</sup> Contribution du GT I de 2021 (constatant que les concentrations de CO<sub>2</sub> dans l'atmosphère étaient plus élevées qu'à aucun autre moment depuis au moins 2 millions d'années).

<sup>38</sup> Id. (On estime que chaque tranche de 1 000 Gt eq-CO<sub>2</sub> d'émissions cumulées de CO<sub>2</sub> est susceptible de provoquer une augmentation de 0,27 °C à 0,63 °C de la température de surface de la planète, la meilleure estimation étant de 0,45°C41).

<sup>39</sup> Contribution du GT I de 2021.

<sup>40</sup> GIEC, 2021 : *Résumé à l'intention des décideurs*. Dans : *Rapport spécial 1,5 °C*. Sous presse. [Ci-après dénommé « Résumé du GIEC sur le réchauffement planétaire de 1,5 °C à l'intention des décideurs »].

---

anthropiques mondiales nettes de CO<sub>2</sub> doivent diminuer d'environ 45 % par rapport aux niveaux de 2010 d'ici à 2030, pour atteindre un niveau net zéro vers 2050.<sup>41</sup> Pour y parvenir, il faut opérer des transitions rapides et profondes dans les systèmes énergétiques, fonciers, urbains et industriels, y compris l'urbanisme, les transports et les bâtiments.<sup>42</sup>

La culture et le patrimoine sont liés de manière directe et indirecte à l'atténuation du changement climatique et à l'atteinte de l'objectif de température fixé par l'Accord de Paris. Grâce à la créativité, à l'inspiration, à l'éducation et à la connaissance, ainsi qu'à la création de communautés cohésives et inclusives, la culture et le patrimoine stimulent et permettent d'atténuer les ambitions des individus. La culture influence profondément notre compréhension de l'environnement et notre relation à lui. Les pratiques en matière de patrimoine culturel peuvent soutenir des modes de consommation et de production durables en concevant des modèles d'économie circulaire en termes de réutilisation, de gestion et d'équité intergénérationnelle, en mettant l'accent sur les dimensions non matérielles du bien-être et en privilégiant les approches intégrées nature-culture qui favorisent des modes de vie en harmonie avec la nature.<sup>43</sup> Les changements de normes sociales et culturelles sous-jacentes sont plus difficiles à réaliser que les changements de comportement transitoires, mais, une fois établis, ils sont susceptibles d'être plus durables et de soutenir un plus large éventail de modes de vie à faible émission de carbone.<sup>44</sup>

En ce qui concerne les mesures énergétiques axées sur la demande visant à réduire les GES, l'attention portée au « carbone incorporé », par exemple en encourageant l'utilisation et la réutilisation adaptative des bâtiments et matériaux existants, contribue à décarboner l'environnement bâti, ainsi qu'à la réduction de l'énergie nécessaire au fonctionnement de l'environnement bâti existant (ce que l'on appelle le « carbone opérationnel »). Dans d'autres secteurs, comme l'agriculture et l'utilisation des terres, l'apprentissage de technologies et de techniques à faible émission de carbone éprouvées, de régimes et d'habitudes alimentaires, ainsi que de modes d'utilisation des terres adaptés aux environnements locaux, peut accélérer l'atténuation. Il convient également de surveiller, de mesurer et de réduire de manière équitable les émissions de gaz à effet de serre provenant de l'aviation, de l'hôtellerie et d'autres services contribuant au tourisme culturel. Les institutions et les offres culturelles et patrimoniales, notamment les bibliothèques, les musées, les festivals, les concerts et les sites patrimoniaux, peuvent verdir leurs propres opérations. Les artistes et les designers font preuve d'ingéniosité et d'innovation sur le plan matériel, social,

---

41 Id.

42 Id.

43 Andrew Potts, *An Urgent Journey: Realizing the Potential of Integrated Nature-Culture Approaches to Create a Sustainable World*, The George Wright Forum, vol. 34, n° 2, p. 229-237 (2017). <http://www.georgewright.org/342potts.pdf> ; Mālama Honua-Prendre soin de notre île la Terre : Une déclaration d'engagements des participants du parcours Nature-Culture au Congrès mondial de la nature de l'UICN 2016 à Hawaï'i. En ligne sur <https://www.iucn.org/sites/dev/files/content/documents/malama-honua-fr.pdf>.

44 *Comblent l'écart Bridging the gap - le rôle des modes de vie à faible émission de carbone équitables*, Capstick, S. et al. Dans : PNUE (2020). *Rapport sur l'écart entre les besoins et les perspectives en matière de réduction des émissions 2018. Programme des Nations Unies pour l'environnement, Nairobi*. 75.

---

culturel et économique, en adoptant des valeurs environnementales, en favorisant l'économie circulaire et en expérimentant de nouveaux modèles commerciaux fondés sur des valeurs.<sup>45</sup>

Du côté de l'offre, la priorité accordée à l'apprentissage des connaissances traditionnelles en matière de production d'énergie renouvelable (par exemple, la géothermie) favorise la transition communautaire vers les énergies renouvelables. Favoriser la volonté d'accueillir des installations et des projets d'énergie renouvelable appropriés dans et autour des ressources patrimoniales, tout en assurant une médiation proactive des conflits entre l'emplacement de ces installations et la conservation du patrimoine, permet de soutenir une transition verte dans le secteur de l'énergie, à l'instar de l'électrification et d'autres stratégies de « commutation » de l'offre pour les bâtiments anciens et historiques.

### 3.1. Les synergies et les compromis entre les options d'atténuation et le développement durable

Le chapitre du GIEC consacré au développement durable a révélé que les options d'atténuation compatibles avec des trajectoires à 1,5 °C entraînent de multiples synergies dans toute une série d'ODD. Dans le même temps, le rythme rapide et l'ampleur des changements qui seraient nécessaires pour limiter le réchauffement à 1,5 °C, s'ils ne sont pas soigneusement gérés, pourraient entraîner des compromis relatifs à certaines dimensions du développement durable. Cette situation diffère du contexte de l'adaptation, où le GIEC a constaté un risque moindre de nécessité de compromis. Il est essentiel de comprendre ces synergies et ces compromis pour privilégier des options d'atténuation et des choix politiques qui permettent de maximiser les synergies entre les actions d'atténuation et de développement. Selon le GIEC, l'alignement des options de réponse d'atténuation sur les objectifs de développement durable peut permettre de garantir l'acceptation du public, d'encourager une action plus rapide et de soutenir la conception d'une atténuation équitable qui dans le même temps protège les droits humains.<sup>46</sup>

Selon le GIEC, les mesures d'atténuation visant à *réduire* l'énergie présentent les synergies les plus prononcées et le plus petit nombre de compromis au regard des ODD. La plupart de ces interactions sont de nature à se renforcer, facilitant ainsi

---

<sup>45</sup> 7 tendances : Un mouvement créatif pour le climat (Londres : Julie's Bicycle).

<sup>46</sup> Chapitre sur le développement durable du GIEC, 460. Voir le Rapport sur les droits culturels, §20 (« La protection des droits humains, y compris des droits culturels, et de l'environnement est indispensable au développement durable ») [citant le Haut-Commissariat aux droits de l'homme (HCDH) et le PNUE, *Droits de l'homme et environnement : Rio+20 : rapport conjoint HCDH et PNUE* (2012), document de référence pour l'événement parallèle conjoint HCDH-PNUE sur « les droits de l'homme au centre du développement durable – honorer le 1er principe de Rio », lors de la Conférence des Nations Unies sur le développement durable, Rio de Janeiro, 2012, p. 6.] ; §19 (« Le travail des défenseurs des droits culturels, autrement dit les défenseurs des droits humains qui agissent en faveur des droits culturels reconnus par les normes internationales, est indispensable pour [...] développer et promouvoir l'utilisation des droits culturels et des initiatives culturelles aux fins de la lutte contre [le changement climatique] »).

---

l'atteinte des objectifs de durabilité. Cette synergie est évidente dans le contexte de la sauvegarde du patrimoine, car l'efficacité énergétique réduit le besoin d'infrastructures et d'installations énergétiques (par exemple, les couloirs de transmission), avec un impact moindre sur la biodiversité et les ressources culturelles.<sup>47</sup> Les arts, la culture et le patrimoine soutiennent la réduction de la demande d'énergie, l'efficacité énergétique et l'efficacité de l'usage des ressources / de l'économie circulaire de diverses manières et dans de multiples secteurs. Comme pour les approches de réduction de la demande en général, ces efforts présentent des synergies avec un grand nombre d'ODD.

Dans le secteur du bâtiment, les stratégies d'efficacité de l'usage des ressources fondées sur le patrimoine culturel favorisent une éthique de la gestion qui met l'accent sur l'utilisation continue et la réutilisation adaptative des bâtiments existants, ce qui permet de conserver le carbone incorporé et d'éviter les émissions de GES associées aux nouvelles constructions. **Benny Farm**, un projet de logements sociaux à **Montréal**, au Canada, illustre l'intersection entre l'efficacité de l'usage des ressources et les valeurs locales, la mémoire et les processus culturels inclusifs. Le projet de 18 hectares était destiné à être démoli jusqu'à ce que l'application d'un projet de conservation du patrimoine développé par le biais d'un processus de conception participative aboutisse à la réutilisation des bâtiments d'origine (ODD 12), à la préservation d'espaces publics abordables et verts (ODD 11) et à la création d'un nouveau système de chauffage géothermique de quartier régi par une société de services publics gérée par la communauté (ODD 7).

Les concepts de connaissances traditionnelles, qui jouent un rôle clé dans la section sur l'adaptation du chapitre développement durable du GIEC, disparaissent dans le contexte de l'atténuation au profit « des innovations et du déploiement de nouvelles technologies ».<sup>48</sup> Les connaissances traditionnelles, ou ce que l'on appelle les « capacités endogènes », jouent également un rôle dans l'atténuation. Au **Bénin**, le projet **Otamari, l'architecte écologiste**, promeut le savoir traditionnel de la construction en terre comme technologie climatique contemporaine. Les matériaux locaux, notamment la terre, la bouse de vache et les matériaux organiques comme le raphia et la tige de millet, remplacent le ciment, qui génère beaucoup de GES (ODD 9), permettant ainsi de réduire le carbone opérationnel et d'améliorer le confort (ODD 7), tout en respectant les pratiques culturelles et spirituelles locales (ODD 11).

Le chapitre du GIEC consacré au développement durable note que l'efficacité énergétique favorise également la création d'emplois décents par les entreprises qui fournissent des services dans ce domaine. À **San Antonio**, le projet **Formation aux métiers : Une voie vers le développement de la main-d'œuvre et le logement abordable** place les étudiants en apprentissage auprès de maîtres artisans afin d'assurer un vivier bien fourni de professionnels formés aux métiers traditionnels. Cela permet de créer des

---

<sup>47</sup> Potts, A (auteur principal). 2021. Livre vert sur le patrimoine culturel européen. Europa Nostra, La Haye et Bruxelles. (Ci-après dénommé le « Livre vert »).

<sup>48</sup> Chapitre sur le développement durable du GIEC, 474.

---

emplois qualifiés (ODD 8), de rendre la réutilisation et la modernisation des bâtiments existants moins difficiles et plus abordables (ODD 12), et de préserver le patrimoine local, l'identité communautaire et le sentiment d'appartenance (ODD 11).

L'accélération de l'efficacité opérationnelle dans le secteur du bâtiment grâce à la modernisation et à la construction de bâtiments à énergie faible ou zéro génère des avantages au regard de multiples ODD. En **France**, le **CREBA (Centre de Ressources pour la Réhabilitation Responsable du Bâti Ancien)** promeut l'amélioration de l'efficacité énergétique et du confort des bâtiments anciens tout en préservant le paysage urbain historique et le témoignage qu'il apporte sur les modes de vie et les techniques traditionnelles. Le CREBA accorde une attention particulière à la prise en compte des compromis réels et perçus entre l'efficacité énergétique et la perte des valeurs culturelles portées par l'environnement bâti, qui résultent bien souvent d'approches standardisées (ou inadaptées) de la rénovation.

Les trajectoires de développement favorisant la résilience face au changement climatique dans le secteur des transports impliquent les aspects culturels et créatifs de la mobilité. Les stratégies culturelles peuvent soutenir les changements de comportement des usager·ère·s en faveur d'une activité physique accrue, d'une moindre dépendance à l'égard des déplacements motorisés sur de courtes distances et de l'utilisation des transports publics, ce qui contribue à décarboner le secteur des transports, en synergie avec les ODD 3, 11 et 12, tout en réduisant les inégalités, notamment dans l'accès aux activités culturelles telles que les festivals, les foires, les sites et les pratiques du patrimoine naturel et culturel (ODD 10).<sup>49</sup>

Les gouvernements peuvent soutenir le développement de villes compactes, connectées et à faible émission de carbone, favorisant ainsi les synergies avec l'objectif de villes durables (ODD 11) en protégeant les zones présentant des modes d'occupation des sols traditionnels denses, pour les piétons et à usage mixte. Les projets d'**Izmir**, en Turquie (**Réaménagement de la 848<sup>ème</sup> rue**) et de **Karachi**, au Pakistan (**Éco-enclave Denso Hall Rahguzar (rue piétonne)**) illustrent la manière dont le fait de cibler la modernisation des infrastructures d'eau, d'égouts, de transport et autres (ODD 9), et l'amélioration des services municipaux dans les quartiers historiques denses, favorise une utilisation continue, permettant ainsi d'éviter les émissions de GES associées aux nouvelles constructions, de réduire le carbone opérationnel et de favoriser l'accessibilité piétonnière, tout en promouvant la culture et le patrimoine communautaires et en améliorant la qualité de vie, la santé et les résultats environnementaux (ODD 1, 3, 6, 10).

L'insertion de nouvelles infrastructures de transport en commun peut entraîner la perte de valeurs culturelles et d'espaces publics. Le projet **Participation citoyenne**

---

<sup>49</sup> Une liste de bonnes pratiques est disponible à l'adresse suivante : [www.creative-mobilities.org](http://www.creative-mobilities.org). L'initiative « Mobilités créatives » a été lancée en 2017 à Grenoble (France) sous la forme d'une plateforme internationale d'experts et de professionnels favorisant les synergies entre les politiques et les acteurs culturels et de la mobilité pour un développement urbain et territorial durable.

---

**pour une mobilité durable dans le centre historique de Quito** a utilisé des processus participatifs mettant l'accent sur le patrimoine et l'identité pour aider à concevoir un nouveau réseau intermodal sans carbone et des espaces publics pour le centre historique de Quito, site classé au patrimoine mondial de l'UNESCO. La **stratégie de tourisme durable de Valence**, en Espagne, vise à réduire l'empreinte carbone et eau des plus de 2,5 millions de visiteurs annuels de la ville, souvent attirés par les attractions culturelles, tout en tenant compte des compromis présentés par les habitudes touristiques « qui ne sont pas toujours faciles, financièrement abordables ou immédiats ».

Les réponses comportementales, selon le chapitre du GIEC consacré au développement durable, sont des facteurs importants dans le résultat final de l'efficacité énergétique sur la réduction des émissions et l'accès à l'énergie (ODD 7). Leur gestion requiert une compréhension détaillée des moteurs de consommation. La culture et le patrimoine fournissent un contexte aux préférences et aux comportements des usagers. L'initiative intitulée le **Nouveau Bauhaus européen**<sup>50</sup> vise à mobiliser les designers, les créatifs et d'autres acteurs pour réimaginer un mode de vie durable, en agissant comme une passerelle entre le monde de la science et de la technologie et celui de l'art et de la culture. Il vise à soutenir les objectifs du pacte vert pour l'Europe en soulignant des valeurs de simplicité, de fonctionnalité et de circularité des matériaux, sans compromettre le besoin de confort et d'attractivité, et en favorisant l'atténuation tout en améliorant la qualité de vie.

### 3.2. L'approvisionnement en énergie : la décarbonation accélérée

Le déploiement rapide des énergies renouvelables telles que l'énergie solaire, l'énergie éolienne, l'énergie hydraulique et la biomasse moderne, ainsi que la diminution de la part des combustibles fossiles dans l'approvisionnement énergétique, sont conformes à l'objectif de doubler la part des énergies renouvelables dans le mix énergétique mondial (ODD 7.2). Toutefois, certains compromis avec les ODD peuvent émerger, notamment concernant la sauvegarde du patrimoine naturel et culturel (ODD 11.4, 15). Des approches de planification holistiques et de meilleures méthodes d'évaluation de l'impact (ODD 17), ainsi que le renforcement des capacités institutionnelles, notamment pour les organismes de sauvegarde culturelle (ODD 16), peuvent réduire les compromis et favoriser les co-bénéfices.<sup>51</sup>

Le déploiement des énergies renouvelables à petite échelle présente un fort potentiel de synergies avec l'accès à l'énergie (ODD 7). Le projet pilote de l'emblématique **Château de Penrhyn, un château normand reconstruit dans les années 1820**

<sup>50</sup> Commission européenne, Bauhaus EU factsheet FR, 14 octobre 2020. [https://ec.europa.eu/commission/presscorner/detail/fr/fs\\_20\\_1894](https://ec.europa.eu/commission/presscorner/detail/fr/fs_20_1894).

<sup>51</sup> Livre vert.

---

au **Pays de Galles**, a permis de retirer sept chaudières à mazout et d'installer un système de chauffage biomasse d'origine locale, un système solaire *in situ* et un système de récupération de la chaleur des eaux usées, inspirant et permettant ainsi le développement d'autres projets énergétiques communautaires.

Les populations à faible revenu des pays industrialisés sont souvent exclues des programmes de production d'énergie renouvelable, soit en raison des coûts de démarrage élevés, soit parce qu'elles ne sont pas propriétaires de leur logement.<sup>52</sup> Par exemple, le passage de la cuisson au bois à l'énergie solaire réduit considérablement à la fois les émissions générées par la cuisson et la désertification et la déforestation (ODD 15). La cuisson sur feu ouvert entraîne des maladies pulmonaires, qui peuvent être évitées en cuisinant à l'électricité (ODD 3). Les femmes chargées de la collecte du bois peuvent consacrer leur temps à d'autres activités (ODD 5). Dans toute l'**Afrique**, le projet **Sun Generator - Une électricité propre et abordable pour toutes et tous** vise à atteindre ces résultats grâce à une technologie solaire « open source », conçue pour aider les communautés locales et les populations autochtones à poursuivre leurs modes de vie traditionnels, mais de manière plus durable.

Dans le secteur de l'agriculture, de la foresterie et des autres utilisations des terres (AFAT), le changement de régime alimentaire en faveur d'une alimentation saine au niveau mondial, c'est-à-dire le passage d'une surconsommation d'aliments d'origine animale à des aliments d'origine végétale, ainsi que la réduction des déchets alimentaires sont en synergie avec les ODD 2 et 6, ainsi qu'avec l'ODD 3 grâce à la diminution de la consommation de produits d'origine animale et à la réduction des pertes et des déchets dans l'ensemble du système alimentaire, ce qui contribue à l'atteinte des ODD 12 et 15. L'intégration des avantages pour la santé des régimes alimentaires traditionnels permettrait d'atteindre ces objectifs tout en renforçant l'identité et la continuité culturelles.<sup>53</sup> Dans la Makers Valley de **Johannesburg**, en Afrique du Sud, l'Association de la **Boutique communautaire de recyclage** utilise l'éducation pour réduire les déchets alimentaires (ODD 12) et nourrir les communautés (ODD 2), tout en travaillant avec les « fabricants » et les « créatifs » locaux pour réutiliser les déchets détournés de manière innovante, par exemple en fabriquant des briques écologiques et des articles d'artisanat destinés à la vente (ODD 8).

Les approches qui marient les modèles d'économie circulaire avec les systèmes traditionnels de gestion des terres, de l'eau, de l'agriculture et des forêts pour soutenir la pêche, l'agriculture et le développement rural durables ont le potentiel d'augmenter les avantages économiques en créant des emplois décents (ODD 8), en préservant la biodiversité (ODD 15) et en encourageant la prise de décision responsable et juste (ODD 16), tout en reconnaissant les connaissances traditionnelles comme une innovation

---

<sup>52</sup> *Politiques novatrices porteuses de transformation : Mettre en œuvre le Programme de développement durable à l'horizon 2030* Institut de recherche des Nations Unies pour le développement social (UNRISD), Genève, Suisse, 248 p.

<sup>53</sup> Id. [citant le régime méditerranéen qui a été inscrit en 2013 sur la liste représentative du patrimoine culturel immatériel de l'humanité de l'UNESCO et qui représente à la fois un modèle alimentaire sain et un modèle durable, favorisant une agriculture durable et protégeant les paysages traditionnels].

---

et une mise à niveau technologique (ODD 9). Ces résultats s'appuient sur des cadres culturels qui conduisent à la cogestion et à la gestion à long terme des terres par les tribus indiennes (Analyse de l'intégration du patrimoine culturel et de l'action climatique en Californie), ou à la propriété foncière par les populations autochtones.<sup>54</sup>

### 3.3. Les implications des trajectoires d'atténuation de 1,5 °C et 2 °C pour le développement durable

Le chapitre du GIEC consacré au développement durable conclut que la conception des mesures d'atténuation et des instruments politiques visant à limiter le réchauffement à 1,5 °C déterminera en grande partie les synergies et les compromis globaux entre atténuation et développement durable. Les politiques de redistribution qui protègent les groupes les plus pauvres et les plus vulnérables peuvent résoudre les compromis pour une série d'ODD. Les options d'atténuation individuelles sont associées à des interactions tant positives que négatives au regard des ODD.

L'intégration de l'atténuation à l'adaptation et au développement durable compatible avec un réchauffement de 1,5 °C, mise en œuvre de manière participative, peut permettre des transitions rapides et systémiques dans les zones urbaines et rurales,<sup>55</sup> mais de telles approches requièrent une approche systémique.<sup>56</sup> Celles-ci sont plus efficaces lorsqu'elles sont alignées sur le développement économique et durable. La **gare de Granton Gasworks à Édimbourg** a nécessité un partenariat pluridisciplinaire pour équilibrer les demandes de développement d'un espace commercial à la fois moderne, flexible, multi-loué, et un espace public, en appliquant des mesures d'atténuation telles que le développement sans voiture, la réutilisation des bâtiments existants et l'amélioration de l'efficacité énergétique, tout comme des mesures d'adaptation visant un drainage, une écologie et des paysages durables, tout en préservant les valeurs patrimoniales.

Le GIEC a déclaré que toutes les voies permettant de limiter le réchauffement planétaire à 1,5 °C avec un dépassement nul ou limité prévoient l'utilisation de méthodes d'élimination du dioxyde de carbone (CDR, selon les sigles en anglais : « *carbon dioxide removal* »). Les méthodes de CDR serviraient à compenser les émissions résiduelles et,

---

<sup>54</sup> Chapitre sur le développement durable du GIEC. La Rapporteuse spéciale sur les droits des peuples autochtones a averti que les mesures d'atténuation et d'adaptation prises en réponse au changement climatique sans le consentement préalable, libre et éclairé des peuples autochtones concernés ou sans leur participation, peuvent porter atteinte à leurs droits culturels. Nations Unies, Assemblée générale, Promotion et protection de tous les droits de l'homme, civils, politiques, économiques, sociaux et culturels, y compris le droit au développement : Rapport de la Rapporteuse spéciale sur les droits des peuples autochtones, A/HRC/36/46 (1er nov. 2017), disponible sur <https://undocs.org/fr/A/HRC/36/46>. Cela peut, en particulier, créer des obstacles à la propriété foncière, *Id.* et aux droits relatifs aux moyens de subsistance des peuples autochtones. Rapport sur les droits culturels, *supra*, §55.

<sup>55</sup> Résumé du GIEC sur le réchauffement planétaire de 1,5 °C à l'intention des décideurs.

<sup>56</sup> Chapitre sur le développement durable du GIEC.

---

dans la plupart des cas, à obtenir des émissions négatives nettes pour ramener le réchauffement planétaire à 1,5 °C après un pic. Les mesures existantes et potentielles de CDR comprennent le boisement et le reboisement, la restauration des terres et le piégeage du carbone dans le sol, ainsi que la BECCS. Celles-ci diffèrent largement en termes de maturité, de potentiel, de coûts, de risques, de co-bénéfices et de compromis. De nouveaux éléments indiquent que les efforts déployer afin de réduire les émissions de CO<sub>2</sub> peuvent également imposer des contraintes importantes aux communautés les plus pauvres et vulnérables (ODD 1) par le biais de l'augmentation des prix des denrées alimentaires et de la concurrence pour les terres arables, de l'appropriation et de la dépossession des terres avec des impacts négatifs disproportionnés sur les populations rurales plus pauvres ou les populations autochtones.

Ces impacts négatifs peuvent s'étendre au patrimoine culturel<sup>57</sup> et aux droits culturels.<sup>58</sup> En général, les approches visant à réduire les émissions de CO<sub>2</sub> en augmentant le piégeage du carbone dans les systèmes naturels et présentant d'autres avantages qui, ensemble, dépassent les coûts, devraient être privilégiées à condition qu'elles respectent des garanties environnementales et sociales strictes, y compris la sauvegarde des valeurs patrimoniales, et qu'elles tiennent compte de la permanence du stockage – c'est-à-dire qu'elles présentent des avantages pour la nature, les personnes et le climat.<sup>59</sup> La **restauration de la forêt de nuages de Sainte-Hélène, qui revêt une importance internationale pour la sécurité de l'eau et la faune sauvage**, vise à renforcer le piégeage du carbone dans la forêt, tout en soutenant des activités commerciales telles que le tourisme, la sylviculture et l'agriculture, qui contribuent à la richesse naturelle du parc national et en tirent profit, et en sensibilisant la communauté et un public plus large à la valeur écologique et culturelle de la forêt de nuages de Sainte-Hélène, ainsi qu'à la nécessité de la préserver.

Le **Forum communautaire sur les zones humides, en Irlande**, travaille à la restauration des zones humides, afin de créer des puits de carbone ayant pour but de réduire les émissions de CO<sub>2</sub>, encourageant ainsi la transition de la coupe du gazon et de l'extraction de tourbe vers des formes d'emploi plus durables. Les agriculteurs et les individus vivant dans des communautés de tourbières disposent de droits culturels et de propriété liés à la coupe du gazon de la tourbière, ce qui peut entrer en conflit avec les efforts de conservation de certains habitats de tourbières. Le Forum est partenaire du réseau Irish Rural Link, du National Parks and Wildlife Service et d'un nouveau projet européen d'innovation appelé FarmPeat, dans le but d'aborder ces tensions et d'encourager les solutions et les actions positives axées sur les besoins des communautés locales, des agriculteurs et de ceux et celles qui sont touché-e-s économiquement par les politiques de conservation. Le Forum a également initié un projet visant à travailler avec les communautés sur une « transition juste » vers un futur bas en carbone.

---

57 L'avenir de notre passé, 52-53.

58 Rapport sur les droits culturels, §57.

59 L'avenir de notre passé, 52.



Ancien couvent de la Divine Providence, bâti en 1902 et réaménagé en 1980 en Musée d'Arte Contemporain Beato Angélico, Université Catholique de La Plata, Argentine.

---

## 4. La planification des pertes et préjudices

*Les pertes et préjudices font référence de manière générale aux préjudices liés aux incidences des changements climatiques, en particulier lorsque l'adaptation n'est plus une option (c'est-à-dire lorsque les besoins d'un système ou d'une population ne peuvent pas être protégés d'un risque intolérable par des mesures d'adaptation). Voir l'article 8 de l'Accord de Paris, qui reconnaît l'importance de prévenir, de limiter au maximum et de remédier aux pertes et aux préjudices « et le rôle joué par le développement durable dans la réduction du risque de pertes et préjudices ».<sup>60</sup>*

*'Les personnes les plus touchées par le changement climatique – qui sont souvent celles qui ont le moins contribué à ce changement – disposent de moins de ressources pour protéger leurs cultures de ses effets... Nous ne pouvons pas être des observateurs passifs de l'extinction culturelle.'*

— Karima Bennoune, Rapporteuse spéciale des Nations Unies dans le domaine des droits culturels<sup>61</sup>

La capacité des systèmes humains et naturels à s'adapter aux impacts du changement climatique comporte des limites.<sup>62</sup> Si la plupart des besoins d'adaptation seront moindres avec un réchauffement de 1,5 °C plutôt que de 2 °C,<sup>63</sup> un réchauffement de 1,5 °C ne peut cependant pas être considéré comme « sûr » pour la plupart des nations, des communautés, des écosystèmes et des secteurs, et présente des risques importants pour les systèmes naturels et humains, notamment si on le compare au réchauffement actuel de 1 °C.<sup>64</sup> Certains impacts peuvent être durables ou « irréversibles ».<sup>65</sup> Lorsque les limites adaptatives des systèmes sont atteintes, des pertes et préjudices peuvent en résulter.<sup>66</sup> Les pertes et préjudices sont associés à la fois à des événements à déclenchement rapide (par exemple, les incendies de forêt) et à des événements à déclenchement lent (par exemple, l'évolution des saisons, l'aridification).<sup>67</sup>

---

<sup>60</sup> Accord de Paris, §8.1.

<sup>61</sup> Droits de l'homme de l'ONU, Haut-Commissariat, Commission européenne, « Un expert de l'ONU appelle à une action urgente pour empêcher le changement climatique de conduire à l'extinction des cultures », Genève, le 22 octobre 2020 <https://www.ohchr.org/en/NewsEvents/Pages/DisplayNews.aspx?NewsID=26413&LangID=E>

<sup>62</sup> Voir Résumé du GIEC sur le réchauffement planétaire de 1,5 °C à l'intention des décideurs, §B.6.

<sup>63</sup> Résumé du GIEC sur le réchauffement planétaire de 1,5 °C à l'intention des décideurs, §B.6.

<sup>64</sup> Chapitre sur le développement durable du GIEC, 447.

<sup>65</sup> Résumé du GIEC sur le réchauffement planétaire de 1,5 °C à l'intention des décideurs, §A.3.2.

<sup>66</sup> Voir Résumé du GIEC sur le réchauffement planétaire de 1,5 °C à l'intention des décideurs, §B.6.

<sup>67</sup> Encadré 12. Risques résiduels, limites de l'adaptation, et pertes et préjudices, Auteurs principaux : Riyanti Djalante, R. et al, Dans : Chapitre sur le développement durable du GIEC [ci-après, « Encadré 12 »], et les sources qui y sont citées. Pour une discussion sur les impacts des événements à déclenchement lent par rapport à ceux à déclenchement rapide et de leurs impacts sur le patrimoine culturel, voir L'avenir de notre passé, p. 66-67.

---

Les corrélations entre la culture et les pertes et préjudices sont complexes.<sup>68</sup> Les facteurs culturels peuvent limiter la capacité des communautés à s'adapter en premier lieu.<sup>69</sup> L'interaction de ces facteurs avec le changement climatique peut conduire à des limites d'adaptation souples (actions d'adaptation actuellement non disponibles) et à des limites d'adaptation dures (les actions d'adaptation semblent irréalisables, entraînant des impacts inévitables). La culture permet également de reconnaître les pertes et préjudices, c'est-à-dire les seuils auxquels les limites de l'adaptation sont perçues comme ayant été atteintes. Ces limites peuvent être comprises comme des points au-delà desquels les objectifs des acteurs sont compromis par des risques intolérables menaçant des objectifs clés,<sup>70</sup> qui peuvent eux-mêmes être de nature culturelle, comme la continuité des identités culturelles et des visions du monde.<sup>71</sup>

La définition des pertes et préjudices dépend du contexte et nécessite souvent une compréhension locale de ce que les gens apprécient et considèrent comme digne d'être protégé.<sup>72</sup> La politique internationale fait la distinction entre les pertes économiques (par exemple, la perte de biens et de récoltes) et les pertes non économiques. Les pertes et préjudices non économiques (« PPNE ») comprennent les pertes de vie, de santé, de patrimoine culturel, de connaissances autochtones / locales, de biodiversité et de services écosystémiques.<sup>73</sup> L'évaluation des pertes non matérielles et immatérielles est particulièrement difficile.<sup>74</sup>

Les travaux conceptuels et appliqués, y compris dans le contexte de la culture et du patrimoine, ont mis en évidence les synergies et les différences avec les politiques d'adaptation et de réduction des risques de catastrophe (par exemple, le Cadre de Sendai pour la réduction des risques de catastrophe), suggérant une plus grande intégration des mécanismes existants. Néanmoins, il est conseillé d'accorder une attention particulière aux événements à développement lent, ainsi qu'aux impacts et risques potentiellement irréversibles.<sup>75</sup> Les travaux de recherche sur la justice et l'équité ont fourni un aperçu des considérations d'équité compensatoire, distributive et procédurale pour les politiques et les pratiques visant à aborder les pertes et préjudices,<sup>76</sup> y compris la culture.<sup>77</sup> Cela s'étend à la gouvernance du patrimoine culturel.<sup>78</sup>

---

<sup>68</sup> L'avenir de notre passé, p. 59-62.

<sup>69</sup> Le tableau 1 de l'encadré 12 présente les limites de l'adaptation douce et dure dans le contexte d'un réchauffement planétaire de 1,5 °C et de 2 °C, en notant par exemple que les changements à grande échelle dans les systèmes océaniques infligent des préjudices et des pertes aux moyens de subsistance et à l'identité culturelle des communautés dépendantes des côtes à 1,5 °C.

<sup>70</sup> Encadré 12.

<sup>71</sup> Voir Droits culturels, 50.

<sup>72</sup> Encadré 12.

<sup>73</sup> Les PPNE sont actuellement un domaine d'action du plan de travail du mécanisme de Varsovie de la CCNUCC. Voir <https://unfccc.int/process/bodies/constituted-bodies/WIMExCom/NELS>. Voir également l'Encadré 2, Concepts clés du risque, de l'adaptation, de la résilience et de la transformation, auteurs : Garschagen, M. et al., Dans : Abram, N., et al., 2019 : Cadre et contexte du rapport. Dans : Rapport spécial du GIEC sur l'océan et la cryosphère (« L'évaluation englobe les pertes non économiques, y compris les incidences sur les attributs intrinsèques et spirituels aux titres desquels les sociétés de haute montagne attachent de la valeur à leurs paysages (section 2.3.5) ; la relation d'interdépendance avec les terres, l'eau et la glace et la dépendance à leur égard pour la culture, les moyens de subsistance et le bien-être dans l'Arctique (section 3.4.3.3) ; et le patrimoine culturel et les déplacements... »).

<sup>74</sup> Encadré 12 ; L'avenir de notre passé, 60.

<sup>75</sup> Encadré 12.

<sup>76</sup> Id.

<sup>77</sup> Voir, par exemple, la pétition des insulaires du détroit de Torres (Comité des droits de l'homme de l'ONU) (2019) alléguant que l'Australie viole les droits de l'homme fondamentaux des plaignants en vertu du Pacte international relatif aux droits civils et politiques (PIDCP) en raison de l'incapacité du gouvernement à faire face au changement climatique citant, entre autres, la perte de la culture et du mode de vie ; la perte de la vie ; les dommages aux lieux de sépulture et aux sites culturels ; la perte du territoire ; la perte de la vie marine.

<sup>78</sup> Comme indiqué dans les Recommandations du Symposium du Conseil scientifique sur le patrimoine culturel et le changement climatique global (CCG) tenu par le Conseil scientifique de l'ICOMOS à Pretoria, Afrique du Sud, le 7 octobre 2007.

---

La relation entre la culture, les pertes et préjudices, et le développement durable est itérative. La perte des connaissances des peuples autochtones, des pratiques locales fondées sur le savoir, et du patrimoine culturel associé, peut limiter à la fois la capacité à reconnaître les risques et à y répondre – et l'autonomisation des communautés locales.<sup>79</sup> Le développement d'approches méthodologiques pour comprendre les dimensions culturelles des pertes et préjudices non économiques peut faire progresser la compréhension de la vulnérabilité des communautés et clarifier ces interactions dynamiques et complexes.<sup>80</sup>

Au cours des prochaines décennies, des millions d'individus seront confrontés à des défis multiformes liés aux migrations et aux déplacements générés par le changement climatique.<sup>81</sup> La migration humaine peut être comprise comme une stratégie d'adaptation, qui peut toutefois engendrer de profonds bouleversements sur le plan culturel, impliquant ainsi des pertes et des préjudices. La nature systémique du problème souligne la nécessité de compléter les actions humanitaires et de réinstallation individuelle par une planification de la réinstallation / du déplacement de communautés entières. Les synergies entre la migration et la réalisation du développement durable dépendent des mesures d'adaptation et des conditions dans les régions d'origine et d'accueil.<sup>82</sup> Les stratégies culturelles peuvent contribuer à la conservation des connaissances et des valeurs patrimoniales des communautés déplacées, jouer un rôle dans la planification de stratégies de réinstallation efficaces, notamment en aidant les communautés déplacées à créer un sentiment de familiarité en maintenant des pratiques et des relations sociales familières, ainsi que contribuer à l'inclusion et à l'intégration dans les communautés d'accueil.<sup>83</sup>

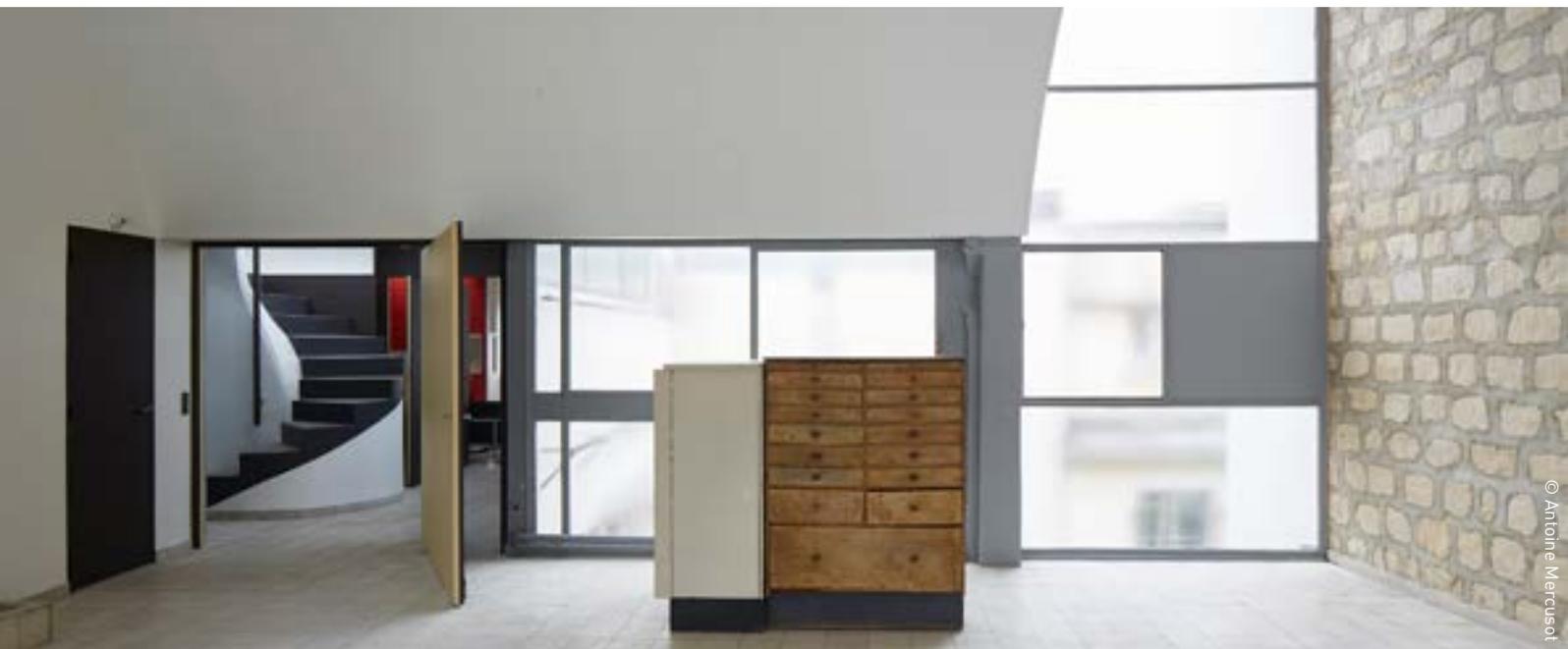
79 Magnan, A.K. et al, 2019 : Encadré 9 : Encadré sur les îles et les côtes de faible altitude. Dans : Rapport spécial du GIEC sur les océans et la cryosphère dans le contexte du changement climatique [H.-O. Pörtner et al. (eds.)].

80 L'avenir de notre passé, 60.

81 L'avenir de notre passé, 61.

82 Chapitre sur le développement durable du GIEC, 457.

83 Id.



---

## 5. Favoriser les conditions et renforcer l'ambition

*L'ambition climatique désigne la volonté collective et les moyens d'atteindre les objectifs de l'action climatique. Les conditions favorables sont celles qui peuvent accélérer et amplifier les transitions systémiques permettant de limiter l'augmentation de la température à 1,5 °C, tout en assurant un développement durable. Les conditions favorables comprennent le financement, l'innovation technologique, la capacité institutionnelle, la gouvernance à plusieurs niveaux et les changements dans le comportement humain et les modes de vie. Elles comprennent également des processus inclusifs, l'attention portée aux asymétries de pouvoir et à l'inégalité des opportunités de développement, ainsi que la reconsidération des valeurs. Les aspects clés de ces concepts correspondent aux articles 9, 10, 11 et 12 de l'Accord de Paris.*

Les transformations des systèmes énergétiques, fonciers, urbains, infrastructurels et industriels nécessaires pour limiter le réchauffement planétaire à 1,5 °C, réduire les inégalités et atténuer la pauvreté « exigeraient une planification plus poussée et des institutions plus solides (y compris des marchés inclusifs) que celles observées par le passé, ainsi qu'une coordination plus forte et des innovations qui rompent avec le passé entre les acteurs et les échelles de gouvernance ».<sup>84</sup> Dans ses sections d'introduction, le chapitre du GIEC cite la culture comme une condition essentielle pour parvenir à un développement durable dans un monde plus chaud de 1,5 °C,<sup>85</sup> en particulier en ce qui concerne la gouvernance.<sup>86</sup> Cependant, le débat narratif ne revient jamais sur le sujet et le chapitre omet de discuter de la culture en soi dans les domaines qu'il aborde.

La première condition essentielle que le chapitre aborde concerne le financement et la technologie. Il constate que des lacunes importantes au niveau des investissements verts ont entravé les trajectoires de développement favorisant la résilience face au changement climatique. Il constate que les systèmes conventionnels de financement de l'action climatique ont entraîné des effets positifs sur le développement durable, mais ont également généré des conséquences négatives.<sup>87</sup> L'intégration de stratégies fondées sur la culture et le financement de projets de développement climatique qui

---

<sup>84</sup> de Coninck, H., et al., 2018 : Renforcement et mise en œuvre de la réponse globale. Dans : Rapport spécial 1,5 °C, 317. [Ci-après, « Renforcement et mise en œuvre de la réponse globale »].

<sup>85</sup> Chapitre sur le développement durable du GIEC, 451. Voir également Allen, M.R., et al, 2018 : Cadre et contexte. Dans : Rapport spécial 1,5 °C, 56 [« La possibilité de ne pas dépasser 1,5 °C dépend d'un ensemble de conditions favorables revêtant des dimensions géophysiques, environnementales-écologiques, technologiques, économiques, socioculturelles et institutionnelles »].

<sup>86</sup> Id. at 475.

<sup>87</sup> Chapitre sur le développement durable du GIEC, 474.

---

s'appuient sur l'artisanat, les connaissances traditionnelles et d'autres capacités endogènes des communautés locales contribuent à mieux aligner la conception du soutien financier sur les besoins de la communauté. L'attention portée à la culture dans le cadre des garanties de souscription de l'intégrité environnementale encourage les co-bénéfices et minimise les préjudices aux ressources culturelles et autres formes de mauvaise adaptation.

Le développement et le transfert de technologies est un autre catalyseur abordé dans le chapitre du GIEC. Il ressort toutefois des discussions une préoccupation pour les nouvelles technologies et les transferts Nord-Sud. La séparation des connaissances traditionnelles et des compétences artisanales de la « technologie climatique » masque tout leur potentiel et les déconnecte des mécanismes de financement, de soutien et de transfert. La prévalence d'approches à faible émission de carbone adaptées à l'hémisphère sud, associée à des phénomènes météorologiques extrêmes changeant d'une région à l'autre, souligne la nécessité de soutenir le transfert de technologies du Sud vers le Nord (et du Sud vers le Sud). Le projet **Fonte des neiges et rivières en crue**, par exemple, encourage les échanges bilatéraux entre des organisations culturelles en **Ouganda** et au **Royaume-Uni** en matière de gestion naturelle des inondations.

Les processus de gouvernance inclusifs sont également identifiés dans le chapitre comme étant essentiels pour se préparer à un monde plus chaud de 1,5 °C.<sup>88</sup> Les trajectoires compatibles avec un réchauffement de 1,5 °C impliquent des processus de délibération et de mise en œuvre qui tiennent compte des valeurs sociétales, des priorités locales et des compromis inévitables. L'intégration transversale de la culture dans la gouvernance soutient l'engagement itératif de diverses populations, en s'appuyant sur la nature partagée de la culture et sa place centrale dans la construction des espaces publics. Les méthodologies de la culture et du patrimoine soutiennent les approches centrées sur les personnes et mettent en lumière les différents acteurs impliqués et leurs valeurs.<sup>89</sup>

La participation active à la vie culturelle offre la motivation et la possibilité d'une participation civique accrue, confère une visibilité culturelle aux groupes marginalisés et favorise la reconnaissance mutuelle et la coopération entre les différentes générations et cultures. Les institutions culturelles et patrimoniales peuvent également servir de plateformes pour écouter les communautés et offrir des espaces ouverts permettant de favoriser une participation volontaire à la défense et à l'action climatique collective. Ces processus soutiennent la gouvernance inclusive en servant les intérêts de divers groupes de personnes, en renforçant l'autonomisation, et en offrant la possibilité de combiner les connaissances endogènes, locales et scientifiques. Dans ce contexte, les mesures devraient tenir compte de la contribution des femmes à la prise de décision, étant donné que les femmes sont touchées de manière disproportionnée par

---

<sup>88</sup> Id. at 475.

<sup>89</sup> Cf. Renforcement et mise en œuvre de la réponse globale, 322.

---

le changement climatique, qu'elles ont, de manière générale, moins accès aux ressources et qu'elles jouent pourtant un rôle essentiel dans la réalisation d'un développement durable inclusif.

Sous le titre « Reconsidérer les valeurs », le chapitre du GIEC sur le développement durable indique que « les profondes transformations qui seraient nécessaires pour intégrer le développement durable et les trajectoires compatibles avec une hausse de 1,5 °C exigent d'examiner les valeurs, l'éthique, les attitudes et les comportements qui sous-tendent les sociétés ».<sup>90</sup> Cela implique de dépasser les intérêts économiques individuels et d'aller au-delà de la croissance économique. Il s'agit d'accompagner les sociétés et les individus dans leurs efforts de limitation de consommation de ressources au regard des limites de la planète, tout en assurant un bien-être durable et équitable.

Il a été prouvé que les systèmes de gouvernance des ressources des populations autochtones génèrent et maintiennent la diversité biologique et paysagère.<sup>91</sup> De nombreuses études sur les connaissances traditionnelles ont présenté les peuples autochtones comme simples parties prenantes et n'ont pas traité les connaissances traditionnelles comme une propriété gouvernée et souveraine. Les droits de gouvernance sur les connaissances traditionnelles ne sont pas séparables des droits de gouvernance sur le patrimoine bioculturel auquel celles-ci sont associées.<sup>92</sup> Les systèmes de gouvernance pré-modernes d'autres communautés locales peuvent également fournir un modèle de durabilité à long terme. Tous les modèles économiques se fondent sur des valeurs et des choix culturels spécifiques. La sauvegarde du patrimoine culturel s'aligne sur les approches de l'économie circulaire, notamment en mettant l'accent sur les échelles de temps et les horizons multigénérationnels, et en intégrant une éthique de gestion, de réutilisation et de conservation. La **Prud'homie du Slow Food**, par exemple, est un système de gouvernance locale culturellement ancré, issu des guildes marchandes du Moyen Âge qui gèrent les ressources marines françaises depuis plus de dix siècles, dans lequel les pêcheurs locaux se réunissent pour gérer conjointement les ressources de la mer de manière durable.

La discussion qui précède explore les dimensions culturelles des conditions favorables qui sont soulignées dans le chapitre du GIEC sur le développement durable. Cependant, l'absence d'un traitement explicite de la culture empêche de prendre véritablement en compte le rôle de concepts tels que l'imagination, l'inspiration, la créativité, la mémoire, l'appartenance et l'identité, « en tant que conditions favorables ». Le patrimoine culturel, les industries créatives et l'artisanat sont bien placés pour s'engager auprès de la communauté au sens large sur les changements nécessaires à une transition réussie, vers un avenir à faible émission de carbone et résilient au changement climatique.

---

<sup>90</sup> Chapitre sur le développement durable du GIEC, 475.

<sup>91</sup> Voir le Consortium APAC, 2021. *Territoires de vie : Rapport 2021*. Consortium ICCA APAC : dans le monde entier. Disponible sur : <https://report.territoriesoflife.org/fr/>

<sup>92</sup> Williams, T., Hardison, P. *Culture, law, risk and governance: contexts of traditional knowledge in climate change adaptation*. *Climatic Change* 120, 531-544 [2013] <https://doi.org/10.1007/s10584-013-0850-0>



© Paolo Motta

Human Settlements Role to mitigate Climate Change

---

## 6. La justice climatique et la transition juste

*La justice climatique peut comprendre la solidarité avec les peuples autochtones et les communautés qui sont en première ligne des impacts climatiques, la gouvernance climatique participative, l'action climatique sensible au genre, et les approches de l'action climatique fondées sur les droits humains. La transition juste peut inclure l'allègement des coûts économiques et sociaux de la transition vers une économie climatiquement neutre, en mettant l'accent sur les travailleurs, les industries et les régions confrontés à de graves problèmes socio-économiques.*

Le chapitre du GIEC sur le développement durable affirme que la justice sociale et l'équité sont des aspects essentiels des trajectoires de développement favorisant la résilience face au changement climatique pour un changement social transformationnel.<sup>93</sup> L'attention portée à l'équité exige de reconnaître le statut de développement inégal entre les nations riches et les nations plus pauvres, la répartition inégale des impacts climatiques (y compris sur les générations futures), et la capacité inégale des différents groupes à répondre aux risques climatiques.<sup>94</sup> Cela est particulièrement vrai pour les groupes très vulnérables au changement climatique, comme les peuples autochtones, dont les moyens de subsistance dépendent de l'agriculture ou des écosystèmes côtiers et marins, ou les habitant·e·s des États insulaires plus petits et en développement.<sup>95</sup> De nombreux groupes en situation de pauvreté et marginalisés ne disposent pas des capacités de base pour s'adapter ne serait-ce qu'aux niveaux actuels de réchauffement.<sup>96</sup>

Le changement climatique anthropique est en grande partie dû aux émissions cumulées de gaz à effet de serre des pays industrialisés depuis des siècles, mais ses effets touchent tous les peuples du monde. Les disparités entre les principaux responsables du changement climatique et les personnes les plus vulnérables à ses effets sont énormes.<sup>97</sup> Le 1% le plus riche de la population mondiale est responsable de deux fois plus d'émissions que la moitié la plus pauvre. Son empreinte carbone est plus de 100 fois supérieure, ce qui correspond à sa plus grande consommation, richesse et influence politique.<sup>98</sup>

Les considérations culturelles ont un impact sur la répartition des capacités au sein d'une société, sur les rôles des femmes et des hommes, sur la tolérance ou

---

<sup>93</sup> Chapitre sur le développement durable du GIEC, 448.

<sup>94</sup> Id. at 479.

<sup>95</sup> Id.

<sup>96</sup> *Trois décennies de politiques climatiques d'atténuation*, 671.

<sup>97</sup> Id.

<sup>98</sup> Id.

---

le rejet par la société de préjugés inégaux, sur les rôles sociaux dans l'utilisation, le partage et la gestion des ressources, ainsi que sur les relations politiques et économiques et les institutions juridiques. Face à l'extinction des cultures due aux impacts climatiques, les droits culturels font partie intégrante des droits humains,<sup>99</sup> garantissant la possibilité de s'identifier à une ou plusieurs communautés culturelles, la participation active à la vie culturelle et l'accès aux connaissances nécessaires à l'exercice des autres droits, libertés et responsabilités. La construction de causes communes à travers les mouvements sociaux et les intérêts croisés, en reliant justice climatique, justice de genre et justice raciale, et en défendant les communautés des populations autochtones, leur régime foncier et leurs droits culturels,<sup>100</sup> permet de soutenir l'imagination de nouveaux scénarios climatiques alternatifs.<sup>101</sup>

Le potentiel de développement durable et résilient au changement climatique pour un monde plus chaud de 1,5 °C diffère entre les nations et au sein de celles-ci, en raison de la diversité des réalisations et des trajectoires de développement, des opportunités et des défis. La concentration de l'exposition aux dommages causés par le changement climatique sur les personnes à faible revenu, les personnes de couleur et les populations autochtones contraste avec la capacité des individus plus riches, et plus étroitement liés au pouvoir des gouvernements et des entreprises, à éviter les coûts, tout en s'appropriant les avantages. La perspective de voir des groupes puissants et aisés opter pour des protections personnelles, plutôt que pour des réponses conjointes garantissant un bénéfice commun, soulève des inquiétudes quant à l'adaptation exclusive qui protège les plus privilégiés au détriment des plus vulnérables.<sup>102</sup>

L'introduction de valeurs qui dépassent les intérêts économiques individuels, vont au-delà de la croissance économique et encouragent la prise en charge des « plus démunis » fait partie intégrante des trajectoires de développement favorisant la résilience face au changement climatique et des trajectoires de développement durable.<sup>103</sup> La transformation implique de construire des solidarités et des alliances. Les principes de solidarité nécessitent une vision unifiée entre tous les acteurs locaux, les responsabilités de chacun·e étant structurées par des mécanismes de gouvernance multiples.<sup>104</sup> Cette solidarité doit être un processus à double sens, toutes les parties prenantes apprenant de leurs expériences respectives. La coopération Sud-Sud doit être soutenue. Certains modèles culturels soulignent l'importance du patrimoine et de l'éducation en tant que facteur de paix, dans le cadre du dialogue interpersonnel et interculturel et en favorisant la compréhension mutuelle et la prévention des conflits.<sup>105</sup>

---

<sup>99</sup> Voir de manière générale, Rapport sur les droits culturels.

<sup>100</sup> Voir de manière générale, L'Assemblée générale des Nations Unies. (2007). Déclaration sur les droits des peuples autochtones.

<sup>101</sup> Trois décennies d'atténuation du climat.

<sup>102</sup> Id.

<sup>103</sup> Chapitre sur le développement durable du GIEC, 475.

<sup>104</sup> Cités et Gouvernements Locaux Unis, *Manifeste sur une écologie pour le futur, Our Commitment in Helping Shape the Redefinition of the Ecological Transition* (2019).

<sup>105</sup> Voir, par exemple, le Conseil de l'Europe (CoE). Convention-cadre du Conseil de l'Europe sur la valeur du patrimoine culturel pour la société. Dans la Déclaration de Faro de la stratégie du Conseil de l'Europe pour le développement du dialogue interculturel ; 2005 ; disponible en ligne : <https://rm.coe.int/1680083748>.

---

Le changement climatique est « le principal problème d'inégalité intergénérationnelle de notre époque. Les enfants et les générations futures portent ou porteront le fardeau de ses effets sur une planète polluée et dégradée ». <sup>106</sup> La destruction de la culture est une violation fondamentale du principe d'équité intergénérationnelle, dans la mesure où une culture détruite ou diminuée du temps de la génération actuelle privera les membres des générations futures de leur droit à leur héritage culturel. <sup>107</sup>

Les économies qui dépendent de la production d'énergie à partir de combustibles fossiles et les industries à forte intensité énergétique « difficiles à réduire » devraient être touchées de manière disproportionnée par les futures restrictions sur l'utilisation des combustibles fossiles dans le cadre d'objectifs climatiques stricts et de l'augmentation du prix du carbone. Cela soulève la question de la « transition équitable ». Le chapitre du GIEC consacré au développement durable indique que l'équité suggère que la décarbonation et l'adaptation à grande échelle doivent « tenir compte des valeurs et des croyances » sans exacerber les injustices sociales, respecter les droits humains et être « socialement souhaitables et acceptables ». <sup>108</sup> Il faut donc des politiques et des mesures de transition juste qui permettent d'atténuer les pertes d'emplois et de corriger la hausse des coûts de l'énergie, mais aussi de s'attaquer aux perturbations culturelles, ce qui implique d'ancrer les initiatives de transition juste dans la culture, le patrimoine, les industries créatives, l'artisanat et les connaissances des communautés locales.

Le fait d'ancrer le dialogue dans les connaissances culturelles et les traditions locales peut aider les autorités à écouter les communautés et à en tirer des enseignements, au lieu de chercher uniquement à les « transformer ». <sup>109</sup> Les opérateurs du patrimoine culturel peuvent contribuer à encourager la co-création locale de la planification de la transition en soutenant la priorisation et la documentation des effets des changements structurels par la communauté, par exemple en tenant compte des impacts sur les pertes de moyens de subsistance traditionnels et d'autres éléments revêtant une importance culturelle. La commémoration des contributions historiques des régions, des travailleurs et des métiers concernés à l'Anthropocène peut également faciliter leur dépassement dans le cadre de la transition vers une économie post-carbone. Le patrimoine artisanal et les moyens de subsistance traditionnels peuvent favoriser la requalification contemporaine et la diversification économique pour la création d'emplois et le renforcement de la résilience.

En Irlande, les tourbières fonctionnent comme des paysages bioculturels, offrant un lien avec le passé grâce à leur valeur archéologique et aux activités culturelles traditionnelles qu'elles génèrent, comme la coupe du gazon. Les personnes vivant dans des communautés de tourbières ont le droit culturel et de propriété de couper

---

<sup>106</sup> Droits culturels, §9.

<sup>107</sup> International National Trust Organisation, *The Victoria Declaration on the Implications for Cultural Sustainability of Climate Change* (2011).

<sup>108</sup> Chapitre sur le développement durable du GIEC, 469.

<sup>109</sup> Livre vert.

---

le gazon des tourbières, ce qui va à l'encontre des priorités de conservation des tourbières en raison de leurs valeurs de biodiversité et de piégeage du carbone. Le **Forum communautaire sur les zones humides** travaille avec les communautés locales, les agriculteurs et les individus économiquement touchés par les politiques de conservation pour répondre à ces tensions, en encourageant la transition de la coupe du gazon et de l'extraction de tourbe vers des formes d'emploi plus durables. Bien que la coupe du gazon ne soit plus durable, le projet met l'accent sur d'autres manières dont les tourbières continuent de fournir de la valeur par le biais de l'art, de l'art écosocial, la génération de livres, d'expositions de photographies, de blogs et de projets patrimoniaux, qui attirent l'attention sur la beauté et la biodiversité des tourbières, ainsi que des messages importants sur la valeur des tourbières pour la résilience climatique.



Représentation des conséquences du changement climatique sur une ruelle pavée parisienne avant et après traitement chimique. Le processus d'assombrissement questionne « l'esprit du lieu » et son éphémérité.

---

# 7. Conclusions

Ce rapport propose un « développement résilient au changement climatique » comme moyen de trouver des modes de vie plus souhaitables dans un monde qui se réchauffe. Il est proposé dans l'espoir de faire progresser la compréhension des conditions culturelles favorables à de telles trajectoires et du potentiel des stratégies fondées sur la culture pour les réaliser. Le GIEC a déclaré que l'intégration réelle de l'adaptation, de l'atténuation et du développement durable constitue un véritable « défi ».<sup>110</sup> En travaillant avec les CRDPs, les opérateurs culturels doivent à la fois être réalistes et imaginatifs.

Les caractéristiques des CRDPs varieront selon les communautés et les nations et seront fondées sur des délibérations incluant un large éventail d'acteurs, y compris les individus et communautés les plus touchées par le changement climatique et par les voies possibles vers la transformation.<sup>111</sup> C'est pourquoi il n'existe pas de méthodes standards pour concevoir les CRDPs ou pour suivre leur évolution vers un avenir résilient au changement climatique. Les pratiques communautaires souples et peu coûteuses qui représentent des stratégies d'adaptation et d'atténuation à faible risque sont un bon point de départ.

Un certain nombre de conditions permettraient de soutenir les acteurs culturels dans cette tâche. Il s'agit notamment de favoriser l'accès au renforcement des capacités, au partage de l'information, et à l'amélioration des données, des mesures et du financement. Ce rapport ne cherche pas à établir un cadre complet permettant d'aborder la culture dans la conception des CRDPs. Au contraire, sur la base des recherches et des études de cas, les six domaines politiques suivants sont partagés pour être pris en considération par les villes et les gouvernements locaux au sein de leurs politiques locales, ainsi que par les parties prenantes actives dans ce domaine, comme point de départ pour un développement ultérieur.

## Imaginer de nouveaux avenir

Stoddard *et al.* affirment que l'échec généralisé des sociétés industrielles et modernes à imaginer des modes de vie souhaitables qui ne soient ni liés à l'économie du carbone ni dépendants des récits de progrès reposant sur une croissance économique perpétuelle a été déterminant dans la persistance des approches reposant sur les cadres de référence habituels.<sup>112</sup> S'appuyant sur le domaine émergent des sciences humaines de l'énergie, ils notent que les traditions, les cultures et les croyances des sociétés industrielles contemporaines sont profondément liées aux

---

<sup>110</sup> Chapitre sur le développement durable du GIEC, 448.

<sup>111</sup> *Id.* at 479.

<sup>112</sup> Trois décennies d'atténuation du climat, 675-76.

---

combustibles fossiles dans ce que l'on appelle les pétrocultures et les paysages de carbone.<sup>113</sup> Des connaissances anciennes, antérieures à plus de deux siècles de développement économique fondé sur la combustion de combustibles fossiles et le changement d'affectation des sols, peuvent ouvrir la voie à un mode de vie post-carbone à grande échelle. Les populations autochtones et les communautés locales ont des visions du monde et des interprétations endogènes du développement qui transcendent les approches modernes de type « prendre, produire, jeter ». Des outils artistiques et imaginatifs permettent un examen approfondi des hypothèses et des désirs hérités qui ont le potentiel de « réinterpréter de manière transformatrice le paysage actuel du carbone et les mentalités qui l'accompagnent ».<sup>114</sup> Le patrimoine, la culture et les voix créatives doivent former tous ces talents et plus encore pour aider à imaginer – et à réaliser – de nouveaux avenir résilients au changement climatique.

## Comprendre la vulnérabilité au changement climatique

La création de synergies entre les objectifs de développement durable et d'adaptation au changement climatique variera en fonction des contextes de vulnérabilité au changement climatique sous-jacents. Comment le climat de votre communauté devrait-il évoluer au cours des 20 prochaines années ? Y aura-t-il plus de pluies ? Fera-t-il plus chaud ? Les opérateurs qui ne tiennent pas compte des impacts climatiques attendus à moyen terme, des conditions changeantes et des autres éléments clés du risque ne sont pas bien placés pour contribuer à un avenir résilient au changement climatique. Une capacité de base à s'intéresser aux profils de changement climatique et aux scénarios de vulnérabilité est nécessaire. Les modèles climatiques à échelle réduite pour un lieu donné permettent d'identifier les conditions climatiques possibles en fonction de différents scénarios d'émissions mondiales de GES et indiquent les vulnérabilités au changement climatique ainsi que la variabilité et les risques à venir. De tels modèles peuvent être gérés par de nombreuses organisations ou être rendus accessibles à des partenaires dans d'autres cas. Participer à des évaluations de vulnérabilité, fondées sur de tels scénarios est une expérience extrêmement utile. Ces scénarios permettront de tracer des trajectoires de développement résilientes et de les relier à une série de résultats climatiques possibles afin de se préparer aux incertitudes inhérentes au changement climatique. Les résultats variables en fonction des différents scénarios d'émissions illustrent également les coûts de l'inaction en matière de climat.

---

<sup>113</sup>Id. at 675  
<sup>114</sup>Id. at 676.

---

## S'engager sur le carbone

Afin d'aider les communautés à atteindre un futur « zéro émission nette » conformément à l'Accord de Paris, les acteurs qui conçoivent les CRDPs, y compris les acteurs culturels, doivent être en mesure de mesurer les émissions associées (ou évitées) aux activités concernées et d'identifier les moyens les plus efficaces de les atténuer. Des pratiques crédibles de comptabilisation et de déclaration des émissions, notamment l'élaboration de niveaux de référence des émissions, l'établissement d'objectifs d'atténuation, la création de plans d'action climatique plus ciblés et le suivi des progrès réalisés dans le temps, renforcent les possibilités pour les opérateurs culturels de s'associer à d'autres secteurs et acteurs, d'influencer les politiques et de compléter le financement climatique. Les cadres permettant de mesurer et de gérer les émissions de gaz à effet de serre (GES) provenant des opérations et activités, des chaînes de valeur et des mesures d'atténuation sont désormais couramment utilisés par les entreprises, les organisations et les services gouvernementaux à tous les niveaux. Pour les organisations qui n'ont jamais abordé le sujet, la mesure et la gestion de leur propre empreinte carbone peuvent constituer une entrée en la matière. En fin de compte, les acteurs culturels doivent néanmoins aussi s'engager sur les émissions de l'ensemble de leurs communautés, villes ou régions, et comprendre la manière dont leur travail de développement durable peut contribuer à les réduire dans le cadre des CRDPs.

## S'engager avec des partenaires diversifiés

Le travail interdisciplinaire et pluridisciplinaire est depuis longtemps encouragé parmi les opérateurs culturels. La lutte contre le changement climatique met l'accent sur ces objectifs. Par rapport aux approches à objectif unique du climat ou des ODD, les efforts des CRDPs visent à intégrer des interdépendances complexes entre divers secteurs à travers une approche systémique. Un thème récurrent dans les études de cas incluses dans ce rapport est l'existence d'un ensemble de partenaires divers, voire éclectique. Cela concerne divers secteurs (agriculture, énergie, transport) ; divers systèmes de connaissances (traditionnels, locaux, expérimentaux) ; ainsi que divers acteurs et types d'expertise. Nombre d'entre eux ont impliqué des équipes interfonctionnelles de professionnel-le-s, d'expert-e-s et de parties prenantes. Il n'est pas surprenant que l'implication des climatologues, des militants et des responsables politiques soit indispensable. Pour le gouvernement, l'intégration formelle de la planification du changement climatique dans les mandats des organismes artistiques, culturels et patrimoniaux peut être utile. Des structures institutionnelles capables de soutenir la coordination entre les différents secteurs, y compris les organismes culturels, sont nécessaires pour parvenir à un développement à faibles émissions et résilient au changement climatique.

---

## Rechercher des synergies ; se préparer aux compromis

Selon le GIEC, les expériences concrètes au niveau des projets montrent que la conciliation des compromis entre les secteurs et les échelles spatiales est l'un des principaux défis à relever pour intégrer réellement l'adaptation, l'atténuation et le développement durable.<sup>115</sup> Des tensions réelles et perçues existent entre l'atténuation et l'adaptation au climat, d'une part, et la promotion de la culture et la conservation des valeurs patrimoniales, d'autre part. Les activités mal adaptées qui portent atteinte aux droits, aux ressources et aux valeurs culturelles peuvent en fin de compte compromettre les objectifs environnementaux. Aucune de ces dynamiques n'est propre à la culture. Il faut également s'attendre à des compromis avec et entre les objectifs économiques, environnementaux et sociaux. Pour concilier les compromis entre les besoins de développement et les réductions d'émissions en vue d'un monde plus chaud de 1,5 °C, il est nécessaire de faire émerger une vision dynamique des liens entre adaptation, atténuation et développement durable. Il existe une variété d'approches, tant quantitatives que qualitatives, pour examiner les CRDPs possibles, ainsi que les synergies et les compromis identifiés pour la transformation.<sup>116</sup> En fin de compte, les défenseurs de toutes les parties prenantes doivent chercher à maximiser les résultats « gagnant-gagnant », pour les personnes et la planète, tout en minimisant les conflits entre les objectifs.

## Porter attention à l'équité et à la justice climatique

Les principes d'équité et de justice climatique sont fondamentaux pour comprendre et relever les défis du changement climatique. Les considérations éthiques doivent guider l'action climatique aux côtés des facteurs liés à l'environnement et aux sciences naturelles. Les stratégies culturelles peuvent y contribuer en soutenant des structures de gouvernance souples et inclusives et une large participation. Ces processus inclusifs peuvent également aider à surmonter les dispositions institutionnelles et les structures de pouvoir faibles qui peuvent exacerber davantage les inégalités. Dans la sphère politique, la prise en compte de la dimension culturelle des rôles et la construction de causes communes avec les mouvements sociaux et les intérêts intersectionnels, la mise en relation de la justice climatique avec, par exemple, la justice de genre et la justice raciale, ou encore la défense des droits des peuples autochtones, tendent toutes à soutenir des modèles de justice qui, à leur tour, permettent les CRDPs.<sup>117</sup>

---

<sup>115</sup>Chapitre sur le développement durable du GIEC, 448.

<sup>116</sup>Id. at 467.

<sup>117</sup>Trois décennies d'atténuation du climat, 676.

**1.**  
IMAGINER DE  
NOUVEAUX  
AVENIRS

**2.**  
COMPRENDRE LA  
VULNÉRABILITÉ  
AU CHANGEMENT  
CLIMATIQUE

**6.**  
ATTENTION À  
L'ÉQUITÉ ET  
À LA JUSTICE  
CLIMATIQUE

**Conclusions sur le  
rôle de la culture dans le  
d'éveloppement résilient au  
changement climatique**

**3.**  
S'ENGAGER SUR  
LE CARBONE

**5.**  
RECHERCHER  
DES SYNERGIES ;  
SE PRÉPARER AUX  
COMPROMIS

**4.**  
S'ENGAGER  
AVEC DES  
PARTENAIRES  
DIVERSIFIÉS

# Annexe 1 : Indexation des études de cas

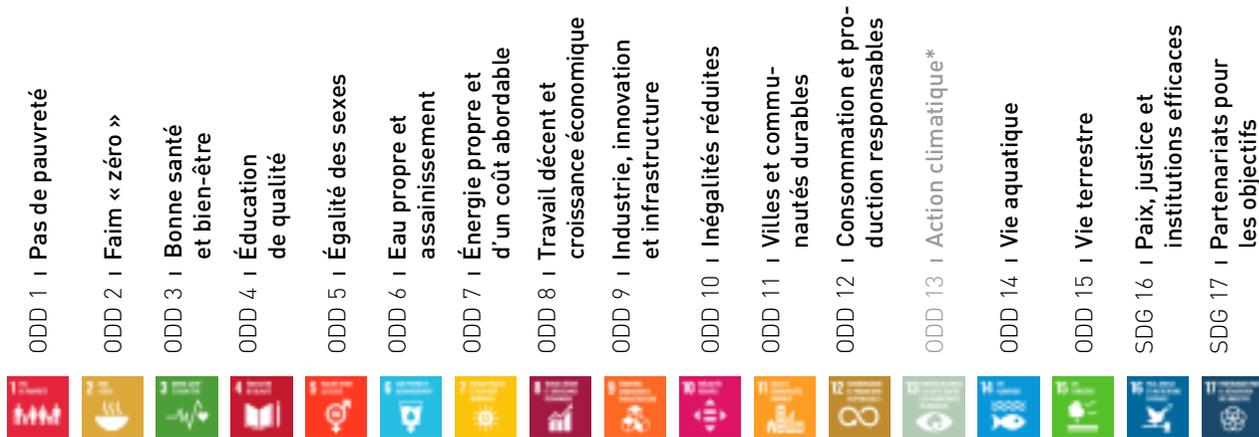
	ODD 1   Pas de pauvreté
	ODD 2   Faim « zéro »
	ODD 3   Bonne santé et bien-être
	ODD 4   Éducation de qualité
	ODD 5   Égalité des sexes
	ODD 6   Eau propre et assainissement
	ODD 7   Énergie propre et d'un coût abordable
	ODD 8   Travail décent et croissance économique
	ODD 9   Industrie, innovation et infrastructure
	ODD 10   Inégalités réduites
	ODD 11   Villes et communautés durables
	ODD 12   Consommation et production responsables
	ODD 13   Action climatique*
	ODD 14   Vie aquatique
	ODD 15   Vie terrestre
	SDG 16   Paix, justice et institutions efficaces
	SDG 17   Partenariats pour les objectifs

Créer les conditions et augmenter l'ambition  
Adaptation et développement durable  
Atténuation et développement durable  
Planification des pertes et des préjudices  
Justice climatique et transition juste

## ÉTUDES DE CAS GROUPE I : SANTÉ, AFFAIRES SOCIALES & ÉDUCATION (ODD 2,3,4,5,10)

L'action climatique des enfants d'Hyderabad			●					●					●			●				
Compétences culturelles pour la résilience	●			●				●					●					●	●	
Éco-enclave Denso Hall Rahguzar (rue piétonne)	●		●	●	●			●	●	●			●			●		●	●	
L'équité dans la planification de l'action climatique									●	●			●					●	●	
Résilience de la vie des Gullah / Geechee			●					●	●	●			●	●		●		●	●	
Ma cabane dans les arbres			●										●	●		●		●	●	
SensaCitizens			●	●									●	●		●		●	●	
La boutique communautaire de recyclage	●							●					●	●		●		●	●	

\* Pendant la collecte des données, il a été présumé que toutes les études de cas feraient progresser l'ODD 13 (Action pour le climat).  
Tous les projets sont donc intrinsèquement liés à l'ODD 13 (Action pour le climat), qui est la base de toutes les études de cas présentées.



Créer les conditions et augmenter l'ambition  
 Adaptation et développement durable  
 Atténuation et développement durable  
 Planification des pertes et des préjudices  
 Justice climatique et transition juste

## ÉTUDES DE CAS GROUPE II : FINANCES & DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE (ODD 1,8,9, 12)

Étude de cas	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	Créer les conditions et augmenter l'ambition	Adaptation et développement durable	Atténuation et développement durable	Planification des pertes et des préjudices	Justice climatique et transition juste	
Bibliothèques publiques brésiliennes				●				●			●	●	●		●				●				
Landscape Metropolis			●					●	●	●	●	●	●		●				●		●		●
Formation aux métiers				●				●	●		●		●						●	●	●		
Otamari, l'architecte écologiste			●				●				●	●	●						●	●	●		●
848 <sup>ème</sup> rue et Villa Ahmet Aga								●			●		●							●	●		●
Sun Generator - Une électricité propre et abordable pour tous	●		●			●	●						●								●		
Développement durable dans une perspective autochtone				●							●	●	●						●				●
Stratégie de tourisme durable de Valence			●			●	●				●	●	●						●		●		●

\* Pendant la collecte des données, il a été présumé que toutes les études de cas feraient progresser l'ODD 13 (Action pour le climat). Tous les projets sont donc intrinsèquement liés à l'ODD 13 (Action pour le climat), qui est la base de toutes les études de cas présentées.



## ÉTUDES DE CAS GROUPE III : ENVIRONNEMENT & SERVICES PUBLICS (ODD 6, 7, 13, 14, 15)

Étude de cas	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	Créer les conditions et augmenter l'ambition	Adaptation et développement durable	Atténuation et développement durable	Planification des pertes et des préjudices	Justice climatique et transition juste	
Forum communautaire sur les zones humides		●	●		●						●	●	●	●	●			●	●	●	●	●	●
Centre croate corallien Zlarin											●		●	●				●	●				●
CREBA							●				●		●					●		●			
Fonte des neiges et rivières en crue													●		●			●		●			
Durabilité du Château de Penrhyn							●				●		●					●		●			
Forêt de nuages de Sainte-Hélène													●		●			●		●			
Revitalisation de l'aquaculture autochtone à Hawaï													●	●					●				
La Prud'homie du Slow Food												●	●	●					●	●			●
Environnement aquatique du canal de Luchuan		●			●			●	●	●			●		●			●	●				●

\* Pendant la collecte des données, il a été présumé que toutes les études de cas feraient progresser l'ODD 13 (Action pour le climat). Tous les projets sont donc intrinsèquement liés à l'ODD 13 (Action pour le climat), qui est la base de toutes les études de cas présentées.



Créer les conditions et augmenter l'ambition  
 Adaptation et développement durable  
 Atténuation et développement durable  
 Planification des pertes et des préjudices  
 Justice climatique et transition juste

## ÉTUDES DE CAS GROUPE IV : GOUVERNANCE (ODD 11,16,17)

Étude de cas	ODD 1	ODD 2	ODD 3	ODD 4	ODD 5	ODD 6	ODD 7	ODD 8	ODD 9	ODD 10	ODD 11	ODD 12	ODD 13	ODD 14	ODD 15	SDG 16	SDG 17	Créer les conditions et augmenter l'ambition	Adaptation et développement durable	Atténuation et développement durable	Planification des pertes et des préjudices	Justice climatique et transition juste	
Réaménagement de Benny Farm							●				●	●	●								●		
Intégration de l'action climatique en Californie			●			●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●
La gare de Granton Gasworks							●				●	●	●						●	●			
Plan de réinstallation de l'Isle de Jean Charles								●		●	●		●						●		●	●	
Recyclage du territoire dans le centre de Morelia			●	●							●		●						●				●
Mobilité durable dans le centre historique de Quito			●	●	●						●		●						●		●		
Innover l'éco-construction au service de la population	●		●	●						●	●		●				●	●	●				●
Écluses et vannes historiques du canal d'Amsterdam											●		●						●				

\* Pendant la collecte des données, il a été présumé que toutes les études de cas feraient progresser l'ODD 13 (Action pour le climat). Tous les projets sont donc intrinsèquement liés à l'ODD 13 (Action pour le climat), qui est la base de toutes les études de cas présentées.

---

---

## Annexe 2 : Études de cas

<b>1. Groupe I Santé, affaires sociales &amp; éducation</b>	<b>56</b>
1.1. L'action climatique des enfants d'Hyderabad	56
1.2. Compétences culturelles pour la résilience des moyens de subsistance	57
1.3. Éco-enclave Denso Hall Rahguzar (rue piétonne)	58
1.4. L'équité dans la planification de l'action climatique	59
1.5. Résilience de la vie des Gullah / Geechee	60
1.6. Ma cabane dans les arbres : la bibliothèque pour enfants soutient l'éducation au développement durable	61
1.7. SensaCitizens. Projet de science citoyenne dans la ville de Mérida	62
1.8. La boutique communautaire de recyclage	63
<b>2. Groupe II Finances &amp; développement économique</b>	<b>64</b>
2.1. Sensibilisation et engagement en faveur de l'action climatique grâce aux bibliothèques publiques brésiliennes	64
2.2. La stratégie de tourisme durable de Valence	65
2.3. Landscape Metropolis - le paysage comme infrastructure de mobilité	66
2.4. Otammari, l'architecte écologiste	67
2.5. Réhabilitation de la 848 <sup>ème</sup> rue et restauration de la villa Ahmet Aga	68
2.6. Sun Generator - Une électricité propre et abordable pour toutes et tous	69
2.7. Le développement durable dans une perspective autochtone	70
2.8. Formation aux métiers : Une voie vers le développement de la main-d'œuvre et le logement abordable	71
<b>3. Groupe III Environnement &amp; services publics</b>	<b>72</b>
3.1. Forum communautaire sur les zones humides	72

---

3.2. Le CREBA : un centre de ressources pour la réhabilitation énergétique du bâti ancien	73
3.2. Centre croate corallien Zlarin	74
3.3. Fonte des neiges et rivières en crue	75
3.4. Durabilité du Château de Penrhyn	76
3.5. Restauration de la forêt de nuages de Sainte-Hélène, qui revêt une importance internationale, pour la sécurité de l'eau et de la faune	77
3.6. Revitalisation de l'aquaculture autochtone à Hawaï	78
3.7. La Prud'homie du Slow Food	79
3.8. Amélioration de l'environnement aquatique du canal de Luchuan	80
<b>4. Groupe IV Gouvernance</b>	<b>81</b>
4.1. Le réaménagement de Benny Farm	81
4.2. Analyse de l'intégration du patrimoine culturel et de l'action climatique en Californie	82
4.3. La gare de Granton Gasworks	83
4.4. Plan de réinstallation de l'Isle de Jean Charles	84
4.5. La participation citoyenne au service de la mobilité durable dans le centre historique de Quito	85
4.6. Pouvoir, gestion et patrimoine : le recyclage du territoire dans le centre historique de Morelia	86
4.7. Protection et maintien de la fonctionnalité des écluses et des vannes historiques du canal d'Amsterdam	87
4.8. Une plateforme musicale dans le township du Cap - innover l'éco-construction au service de la population	88

## L'ACTION CLIMATIQUE DES ENFANTS D'HYDERABAD

INITIATEUR	Kirtana V., Raasi M. et Aditi K.
LIEU	Hyderabad, Inde
ODD	
ACTIONS CLIMAT	Ambition Atténuation

### DESCRIPTION

Après que la ville fortifiée de Golconda, à Hyderabad, ait subi d'importants dégâts dus à des inondations soudaines en 2020, des étudiant·e·s locaux·les ont entrepris de comprendre par eux et elles-mêmes les problèmes et de voir comment avec leurs camarades, ils et elles pourraient contribuer à faire face à l'urgence climatique. Le résultat : un jeu conçu par et pour les enfants intitulé « L'action climatique des enfants d'Hyderabad ». Dans ce jeu, les participant·e·s sont encouragé·e·s à apprendre de bonnes « actions vertes » et à s'impliquer dans l'action climatique.

L'ensemble du jeu, y compris le plateau de jeu et les cartes, se fonde sur le patrimoine local. Dans cette optique, les joueur·se·s

sont encouragé·e·s à adopter des matériaux de construction durables et à mettre en pratique les 4 R (réduire, réutiliser, recycler et réaffecter) dans leur vie quotidienne, notamment en œuvrant à la sauvegarde du patrimoine bâti et en s'opposant à la démolition des bâtiments existants. Le jeu permet de sensibiliser les différentes tranches d'âge au changement climatique et de donner aux enfants les moyens d'agir en faveur du climat.



## COMPÉTENCES CULTURELLES POUR LA RÉSILIENCE DES MOYENS DE SUBSISTANCE

INITIATEUR	banglanatak dot com	
LIEU	Villages du Delta de Sundarban, Bengal Occidental, Inde	
ODD		
ACTIONS CLIMAT	Adaptation Atténuation	

### DESCRIPTION

Dans la région des Sundarbans, au Bengale occidental, en Inde, des efforts de formation fondés sur le patrimoine culturel permettent d'atténuer le changement climatique et de s'y adapter, tout en offrant des moyens de subsistance aux femmes locales. Les risques liés au changement climatique, comme la fréquence des cyclones et l'élévation du niveau de la mer dans la région de la baie du Bengale, menacent les moyens de subsistance des communautés, notamment en raison de la salinité accrue des sols, qui affecte l'agriculture.

Le projet se concentre sur le Sholapith, un roseau marécageux à la tige blanche et

souple, et sur la tradition artisanale Shola qui y est liée. Les communautés locales fabriquaient traditionnellement de beaux objets décoratifs pour les rituels festifs et sociaux avec le Shola, mais le manque d'intérêt des jeunes générations, dû à la stagnation des revenus et à la faible valeur des produits, a conduit à la quasi-extinction de cette pratique. Les efforts de sauvegarde ont conduit au développement de nouveaux produits commercialisables, comme les fleurs et les décorations de Noël et d'autres fêtes, qui ont trouvé des marchés internationaux, sous l'impulsion de collectifs de femmes. Le Sholapith est également cultivé pour un accès durable à la matière première.

Ce processus a conduit au développement de moyens de subsistance écologiques durables, résistants même aux risques climatiques extrêmes et aux situations de pandémie. Le rajeunissement du savoir-faire culturel traditionnel peut contribuer à remplacer les produits décoratifs en plastique et synthétiques, ce qui constitue une autre action positive pour le climat. Les communautés ont accueilli favorablement ces nouvelles utilisations innovantes de leurs connaissances artisanales traditionnelles.



## ÉCO-ENCLAVE DENSO HALL RAHGUZAR (RUE PIÉTONNE)

**INITIATEUR** Fondation du patrimoine Yasmeen Lari, architecte du Pakistan pour le développement du concept, le financement et la mise en œuvre; et un partenaire de l'administration de Karachi, M. Irshad Ali, pour la facilitation.

**LIEU** Centre historique de la ville de Karachi

**ODD**



**ACTIONS CLIMAT**  
Ambition  
Adaptation  
Atténuation  
Justice climatique  
et transition juste

### DESCRIPTION

Dans le cœur historique de la ville de Karachi, les pavés en terre cuite fabriqués à la main et la plantation d'arbres urbains sont les deux clés de ce projet qui utilise le patrimoine culturel matériel et immatériel pour réduire les gaz à effet de serre et s'adapter au climat grâce à un développement durable

mené par des femmes. Les personnes à la rue, pour la plupart des femmes, sont formé-e-s dans les monuments historiques voisins de Makli, bien du patrimoine mondial de Thatta, à l'artisanat ancien de la fabrication de pavés en terre cuite à faible teneur en carbone à destination des trottoirs.

À ce jour, 150 000 pavés en terre cuite ont été posés, ce qui a permis de réduire les inondations grâce à un pavage poreux, tout en encourageant l'appréciation des articles fabriqués à la main par opposition aux matériaux en béton fabriqués à la machine et en servant de source de revenus qui a donné naissance à d'autres industries créatives en terre cuite et en carreaux émaillés à faible émission de carbone.

Plus de 600 arbres ont été plantés, contribuant à réduire la pollution, à promouvoir la biodiversité (papillons, oiseaux, ruches) et à prévenir l'îlot de chaleur urbain. L'Éco-enclave Denso Hall Rahguzar (rue piétonne) qui en résulte a également montré comment les collectivités peuvent réduire leurs émissions de gaz à effet de serre tout en conservant leur patrimoine, en encourageant l'utilisation et la réutilisation des paysages urbains existants, en réduisant la circulation des véhicules et en évitant les nouveaux matériaux en ciment et en acier au profit de la chaux, de la terre et du bambou sans carbone.



## L'ÉQUITÉ DANS LA PLANIFICATION DE L'ACTION CLIMATIQUE

**INITIATEUR** Bureau de la préservation historique et bureau de la durabilité de la ville de San Antonio

**LIEU** San Antonio, Texas, EEUU

**ODD**



**ACTIONS CLIMAT**

Adaptation  
Atténuation  
Justice climatique  
et transition juste

### DESCRIPTION

Le nouveau plan d'action et d'adaptation climatique de la ville de San Antonio est remarquable pour l'outil innovant de dépistage de l'équité climatique qu'il propose. Il convient également de noter la décision de la ville d'adopter la « préservation culturelle » comme l'un des cinq thèmes de l'outil, les autres étant l'accès et l'accessibilité, l'accessibilité financière, la santé et la sûreté, et la sécurité.

Avant la mise en œuvre des stratégies d'adaptation, les principales parties prenantes en matière d'équité communautaire appliquent l'outil de dépistage de l'équité

climatique pour identifier, réduire et éliminer les charges potentielles et trouver des possibilités d'améliorer la qualité de vie des groupes les plus vulnérables. La dimension culturelle de cette évaluation aborde chaque stratégie de traitement de la culture, des ressources historiques et des traditions des communautés les plus vulnérables et les plus mal desservies de San Antonio.

Cette approche tente de promouvoir l'équité climatique dans le travail d'adaptation de la ville en contribuant à garantir que les communautés vulnérables jouent un rôle central dans la juste transformation des systèmes mis en place, et que les interventions d'adaptation ne perpétuent pas la charge inégale des impacts climatiques. Il s'agit notamment de s'assurer que l'élaboration des politiques, la prestation des services et la distribution des ressources tiennent compte des différentes histoires, des défis et des besoins des populations concernées.

Le changement climatique représente un énorme défi pour cette ville du Texas. L'inclusion de la culture dans les efforts de la ville en matière d'équité climatique vise à garantir que les communautés les plus marginalisées s'engagent de manière significative dans la planification et la mise en œuvre de l'action climatique et que les responsables politiques disposent des outils nécessaires pour donner la priorité à des résultats équitables.



## RÉSILIENCE DE LA VIE DES GULLAH / GEECHEE

**INITIATEUR** Nation Gullah/Geechee,  
Coalition de l'île maritime  
des Gullah/Geechee

**LIEU** Île de Saint Héléne, SC,  
Nation Gullah/Geechee

**ODD**



**ACTIONS  
CLIMAT** Ambition  
Adaptation  
Justice climatique  
et transition juste

### DESCRIPTION

Le projet Résilience de la vie des Gullah / Geechee vise à renforcer la résilience de l'île de Sainte-Hélène, l'une des îles de la mer de Géorgie situées dans l'océan Atlantique, au large des côtes de l'État américain de Caroline du Sud. Le projet s'appuie sur la culture unique des Gullah / Geechee pour protéger la sécurité alimentaire et la terre.

Dirigé par Queen Quet, cheffe de la nation Gullah / Geechee et fondatrice de la Coalition Gullah / Geechee, des îles de la mer de Géorgie, le projet vise à soutenir

l'adaptation au changement climatique en utilisant des solutions fondées sur la nature et l'océan. La qualité de l'eau, la santé et le bien-être sont quelques-uns des objectifs de durabilité du projet. Les efforts déployés visent également à réduire la pauvreté en protégeant les terres agricoles et les produits de la mer, des industries majeures pour les Gullah / Geechee qui soutiennent aussi littéralement leur corps.

Le peuple de la nation Gullah / Geechee étant d'origine africaine et autochtone, la justice climatique est également une nécessité, à commencer par la garantie que l'île de Sainte-Hélène et la culture Gullah / Geechee qu'elle abrite resteront intactes pour les générations futures. Les compromis doivent également être abordés, en particulier le tourisme, qui est présenté comme une stratégie de développement économique, mais qui est en tension avec l'action climatique et la sauvegarde du patrimoine.

Les îles de la mer de Géorgie sont une destination touristique dont le patrimoine culturel est exploité par des entités touristiques de toutes sortes. La culture vivante des Gullah / Geechee, y compris le savoir sacré, doit être protégée pour qu'elle reste au sein de la communauté culturelle et ne soit pas déformée ou « muséifiée » à des fins touristiques.



## MA CABANE DANS LES ARBRES : LA BIBLIOTHÈQUE POUR ENFANTS SOUTIENT L'ÉDUCATION AU DÉVELOPPEMENT DURABLE

**INITIATEUR** Conseil de la bibliothèque nationale, City Developments Limited, Singapour

**LIEU** Singapour (national)

**ODD**



**ACTIONS CLIMAT** Ambition

### DESCRIPTION

Avec une collection pour enfants bien connue, la bibliothèque publique centrale de Singapour avait déjà une solide réputation de soutien à l'apprentissage et à la culture chez les jeunes. En effectuant une transformation écologique, la bibliothèque a pu avoir un nouvel impact puissant en faveur de la sensibilisation des enfants à la durabilité, tout en démontrant les possibilités de recyclage et de pratiques plus écologiques pour la construction.

L'initiative vise à faire en sorte que les enfants puissent mieux s'engager dans les questions environnementales, en utilisant

une combinaison de livres et d'autres matériel et programmes, dans un contexte conçu pour inspirer l'imagination et l'engagement. Les activités se concentrent sur les possibilités d'apprendre sur l'environnement et le climat, et il y a une collection améliorée de livres (environ 30 % de l'ensemble de la collection) sur les questions écologiques.

Le programme fournit un exemple fort de la manière d'utiliser une infrastructure culturelle existante – la bibliothèque publique centrale – afin de favoriser la sensibilisation et le changement de comportement, même dès le plus jeune âge. Le rôle de l'espace de la bibliothèque, non seulement en tant que lieu d'accès à la culture, mais aussi en tant que lieu d'expression de la créativité et de rassemblement des différentes parties prenantes, est maximisé au service de l'action climatique.



## SENSACITIZENS. PROJET DE SCIENCE CITOYENNE DANS LA VILLE DE MÉRIDA

**INITIATEUR** FabCity Yucatán AC, Mairie de Mérida, Musée Palaci Cantón, Musée de la Ville de Mérida, Cicloturixes, Yucatán zero déchet, UTM, Cultura Savia, Casal Catalá Yucatán, LUM-Universidad Modelo

**LIEU** Ville de Mérida, Yucatán, Mexique

**ODD**



**ACTIONS CLIMAT** Ambition

### DESCRIPTION

Dans la ville de Mérida, un projet fondé sur la promotion, la diffusion et l'application de la science citoyenne a été développé pour faire avancer l'ambition climatique. Il se concentre en particulier sur le développement des compétences des jeunes et des adultes, sur l'autonomisation des femmes grâce à l'utilisation de technologies habilitantes et sur la lutte contre le changement climatique.

SenzaCitizens encourage les expériences avec la technologie et l'art dans l'espace public, le travail collaboratif, l'autonomisation

technologique et le déploiement de dispositifs de qualité de l'air afin de sensibiliser et de rendre visibles les défis actuels auxquels nous sommes confrontés.

Dans le but d'éduquer, de former et de sensibiliser des personnes de tous âges, des séances participatives de cartographie environnementale collective ont été réalisées dans six lieux décentralisés. Des ateliers ont été organisés pour promouvoir les connaissances sur la visualisation des données et les dispositifs de surveillance. En outre, des moniteurs environnementaux et des bornes d'information ont été déployés dans la ville. Ces actions ont permis de mettre à la disposition du public des données en temps réel et d'expliquer de manière agréable les échantillons d'indicateurs environnementaux autorisés et leurs effets néfastes sur la santé.

En outre, une intervention publique a eu lieu dans le centre historique, ainsi que des expositions avec du matériel audiovisuel, présentées dans 12 centres culturels et espaces publics de la ville, qui ont montré le rôle fondamental de la culture dans la compréhension et la sensibilisation à l'environnement, la promotion d'actions visant à générer une résilience écologique, ainsi que le partage de ces expériences avec d'autres personnes.



## LA BOUTIQUE COMMUNAUTAIRE DE RECYCLAGE

**INITIATEUR** Association Makers Valley, Love Our City Klean, Victoria Yards, Payper, Nosh et SA Harvest

**LIEU** Makers Valley, Johannesburg, Afrique du Sud

**ODD**



**ACTIONS CLIMAT** Ambition Atténuation

### DESCRIPTION

Dans la Makers Valley de Johannesburg, cette collaboration de quartier marie l'artisanat, l'industrie créative, le développement durable et l'action climatique en promouvant le concept d'une économie du bien-être par le biais de l'entreprise sociale.

« Love Our City Klean » se présente comme une « entreprise créative de gestion des déchets », qui cherche des moyens innovants de réutilisation des matériaux recyclés dans le quartier, par exemple en fabriquant des briques écologiques, en encourageant les jeunes enfants à faire de l'art ou en aidant les sans-abri à se

procurer des matériaux pour fabriquer des articles, comme des chaises, qui peuvent ensuite être vendus et générer des revenus. Dans une région riche en industries créatives et en artisans, l'objectif est que les communautés considèrent les déchets comme précieux. De son côté, la boutique communautaire réduit l'insécurité alimentaire et permet d'accéder à des produits alimentaires excédentaires qui auraient fini dans des décharges.

Pour permettre un accès équitable et un système transparent, la communauté est encouragée à recycler par un système de points qui peuvent ensuite être échangés dans la Swop Shop. Il s'agit d'une solution gagnant-gagnant, non seulement pour les personnes ayant besoin de nourriture, mais aussi pour l'organisation de gestion des déchets, car elle augmente ses revenus et améliore la propreté de la zone.

Ce modèle privilégie la collaboration et le partenariat et vise à marquer une différence permanente grâce à l'éducation à la réduction des déchets et à l'économie circulaire, qui permet non seulement de réduire les matières premières utilisées et de limiter les déchets mis en décharge, mais aussi de changer les comportements.



## SENSIBILISATION ET ENGAGEMENT EN FAVEUR DE L'ACTION CLIMATIQUE GRÂCE AUX BIBLIOTHÈQUES PUBLIQUES BRÉSILIENNES

**INITIATEUR** Ville de Rio de Janeiro, Département de la culture de l'État de Rio de Janeiro, Bibliothèque du parc de l'État de Rio de Janeiro (BPERJ)

**LIEU** Ville de Rio de Janeiro, Brésil

**ODD**



**ACTIONS CLIMAT** Ambition

### DESCRIPTION

La rénovation d'une bibliothèque de premier plan est non seulement l'occasion de montrer l'exemple, mais aussi de mener des activités de sensibilisation au changement climatique à l'intention de la communauté, afin d'influencer les comportements. La rénovation de la Bibliothèque publique de l'État de Rio de Janeiro (*Biblioteca Pública do Estado do Rio de Janeiro - BPERJ*) a permis non seulement de fournir à la communauté un espace public plus attrayant et plus efficace (et une ressource pour soutenir l'apprentissage et le développement des

compétences), mais aussi d'influencer les comportements en matière de consommation durable et d'utilisation des ressources, et bien sûr d'éducation au climat.

Le projet visait à la fois à réduire l'impact climatique de la bibliothèque elle-même en cherchant à obtenir la certification LEED, et à garantir un programme éducatif efficace, comprenant la fourniture d'informations, un espace de débat et un point de rassemblement des différentes parties prenantes. Cette action s'inscrit dans le cadre des travaux du département de la Culture de l'État visant à soutenir l'action climatique. Elle a également conduit à des efforts pour diffuser les pratiques de bibliothèque verte parmi les bibliothèques publiques du Brésil.

Le projet s'est concentré sur une institution culturelle historique – la BPERJ – qui joue un rôle symbolique dans la ville de Rio, agissant comme un lieu clé de rencontre et d'apprentissage. En tant que tel, elle possédait déjà un potentiel important en tant qu'exemple pour la communauté au sens large. En tant qu'espace culturel, elle est également considérée comme possédant un fort potentiel pour soutenir l'apprentissage, comme lieu de débat et d'échange, et comme centre de création de nouveaux partenariats pour soutenir l'action culturelle.



## STRATÉGIE DE TOURISME DURABLE DE VALENCE

**INITIATEUR** Mairie de València, Visit València et Global Omnium

**LIEU** Valence, Espagne

**ODD**



**ACTIONS CLIMAT** Ambition  
Atténuation

### DESCRIPTION

À Valence, une ville qui attire plus de 2,5 millions de visiteurs chaque année, le secteur du tourisme (public et privé) s'aligne sur la ville et ses habitants dans un objectif commun : atteindre la durabilité touristique grâce à une stratégie environnementale axée sur la décarbonation, la réduction de son empreinte hydrique et la circularité. À cette fin, un système numérique permet de calculer et de certifier les empreintes en temps réel, en interagissant avec les gestionnaires et les utilisateurs pour en favoriser la réduction et la compensation. Grâce à cette approche, la ville cherche à réduire la pollution de l'air et de l'eau, en

favorisant son épuration et sa réutilisation, et en s'engageant à une plus grande efficacité énergétique et à l'utilisation de sources d'énergie renouvelables. Le projet encourage également la mobilité durable, la protection du patrimoine culturel et naturel, la réduction et le recyclage des déchets, l'économie locale et la consommation durable.

L'attrait touristique de la ville de Valence repose principalement sur des valeurs culturelles telles que ses traditions de renommée internationale, les expressions culturelles séculaires de la région, un folklore populaire vivant et participatif, et sa gastronomie basée sur la production locale et l'équilibre avec l'environnement, dont l'interaction avec les citoyens et les visiteurs est durable. Pour maximiser l'impact de cette stratégie, la ville de Valence met en évidence auprès des visiteurs les émissions des installations culturelles qu'ils visitent et le travail effectué pour réduire leur empreinte environnementale, en promouvant également le mode de vie méditerranéen et en sensibilisant à l'action personnelle et collective en faveur d'une action climatique urgente.



## LANDSCAPE METROPOLIS - LE PAYSAGE COMME INFRASTRUCTURE DE MOBILITÉ

**INITIATEUR** AMI (Agence pour la mobilité), ICOOR (Consortium des universités), CCCC (start-up d'architectes), SIPRO (agence de développement de Ferrare), AESS (Agence pour l'énergie et le développement durable).

**LIEU** Ferrare (ville UNESCO), région d'Émilie-Romagne, Italie

**ODD**



**ACTIONS CLIMAT**

Ambition  
Atténuation  
Justice climatique  
et transition juste

Un objectif clé est de réduire les émissions de CO<sub>2</sub> ainsi que les polluants dus au trafic causé par les véhicules privés à carburant fossile. La stratégie vise également à apporter un changement systémique et un impact positif non seulement en termes de mobilité quotidienne et d'empreinte carbone, mais aussi en ce qui concerne les comportements, les modes de vie actifs, le bien-être et l'inclusion sociale des communautés périphériques.

La région dispose d'un riche réseau de voies navigables, de sites Natura2000 et de sites UNESCO. Des infrastructures durables permettront de valoriser ce patrimoine culturel et paysager. Dans le même temps, la culture et le patrimoine sont essentiels à la réalisation de nombreux objectifs du plan, notamment la création de nouvelles économies et de nouveaux emplois, l'inclusion sociale entre les centres-villes et les zones davantage périphériques et l'amélioration de la qualité de vie.

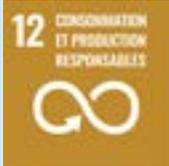
### DESCRIPTION

Le projet Landscape Metropolis vise à mettre en valeur le paysage (considéré comme une infrastructure) en favorisant la régénération des zones dépeuplées et les connexions entre la ville de Ferrare et ses banlieues grâce à un réseau de mobilité durable intermodal, comprenant des voies navigables, des pistes cyclables, des voies ferrées et des couloirs de bus.

Jusqu'à présent, plus de 500 écoliers ont participé au projet et, grâce à l'implication d'un conteur populaire, ont livré une publication de textes sur le paysage. Toutefois, les facteurs culturels et l'état d'esprit des citoyen·e·s ont également été identifiés comme un défi à relever pour parvenir à une mobilité durable dans la région.



## OTAMMARI, L'ARCHITECTE ÉCOLOGISTE

INITIATEUR	Écomusée Tata Somba
LIEU	Commune de Boukoubé, Benin
ODD	   
ACTIONS CLIMAT	Ambition Adaptation Atténuation Justice climatique et transition juste

### DESCRIPTION

L'exemple de la construction Otammari – une construction reposant sur l'utilisation judicieuse, rationnelle et responsable d'éco-matériaux locaux, l'application de techniques traditionnelles et la transmission des connaissances fondées sur la nature et la terre – illustre de manière brillante la manière dont l'usage de pratiques et savoirs traditionnels peut se révéler être une solution clé face aux défis environnementaux et climatiques auxquels l'humanité est confrontée.

La construction Otammari a pour principe de privilégier l'usage de matériaux écologiques permettant d'une part, de

stocker le carbone atmosphérique et donc de réduire l'empreinte carbone des bâtiments de manière drastique, et d'autre part, de préserver les ressources naturelles, dans la mesure où ces matériaux sont issus de ressources naturelles inépuisables et renouvelables. Cet usage des ressources, combiné à un savoir-faire technique associant techniques traditionnelles et innovation créative, permet ainsi non seulement de ne pas endommager l'environnement – il ne cause aucune émission de gaz à effet de serre et consomme très peu d'énergie – mais également d'améliorer la qualité et le confort intérieur – les matériaux absorbant le carbone.

En outre, la construction Otammari a pour ambition de favoriser au sein des communautés l'apprentissage d'une relation saine et juste avec l'environnement tant naturel – la terre et ses ressources – que culturel – via la transmission, les connaissances, l'innovation et l'expression à la fois individuelle et collective.



## RÉHABILITATION DE LA 848<sup>ÈME</sup> RUE ET RESTAURATION DE LA VILLA AHMET AGA

**INITIATEUR** Maître d'ouvrage et financeur: Municipalité métropolitaine d'Izmir, Commanditaire: Gouvernorat d'Izmir, Département Suivi et Coordination

**LIEU** 848<sup>ème</sup> rue dans le bazar historique de Kemeralti à Izmir, en Turquie.

**ODD**



**ACTIONS CLIMAT**

Adaptation  
Atténuation

Pour contribuer à la réduction des émissions de gaz à effet de serre, les infrastructures sont renouvelées de manière à être efficaces sur le plan énergétique. Par exemple, l'éclairage à vapeur de sodium a été remplacé par un éclairage à LED économe en énergie, contrôlable par détecteur de mouvement et système DALI. Le réaménagement de la villa Ahmet Aga, anciennement abandonnée, située sur la 848<sup>ème</sup> rue, met en évidence l'efficacité énergétique inhérente de ses systèmes de construction traditionnels, ainsi que les nouvelles interventions en matière d'efficacité énergétique qui ont été réalisées sans compromettre les valeurs patrimoniales. Les façades d'autres bâtiments situés le long de cette rue historique ont également été réhabilitées.

### DESCRIPTION

La 848<sup>ème</sup> rue est l'une des voies traditionnelles du célèbre bazar Kemeralti d'Izmir, où la vie s'est poursuivie de la période hellénistique à nos jours. Ce projet pilote vise à adapter le quartier, qui est construit sur le remblai d'un ancien port, afin de faire face aux impacts du changement climatique, tout en réduisant son empreinte carbone, en sauvegardant les valeurs patrimoniales et en améliorant la qualité de vie. Les travaux d'adaptation ont consisté à séparer les canalisations d'égouts et d'eaux pluviales qui provoquaient des inondations d'eaux usées les jours de fortes pluies.

Dans l'ensemble, le projet favorise l'utilisation et la réutilisation continues de cet environnement bâti existant, dense et propice à la marche – une autre victoire en matière d'atténuation. La zone du projet étant incluse dans un site figurant sur la liste indicative du patrimoine mondial de l'UNESCO et comprenant d'importantes ressources archéologiques, les fouilles de l'infrastructure ont été méticuleusement menées sous la supervision des autorités muséales. Concilier les objectifs et les méthodes du projet avec les besoins immédiats des habitant-e-s et adapter leurs demandes essentielles dans le projet était une dimension difficile à traiter mais cruciale.



## SUN GENERATOR - UNE ÉLECTRICITÉ PROPRE ET ABORDABLE POUR TOUS

**INITIATEUR** Centre nordique pour les énergies renouvelables

**LIEU** Principalement en Afrique, mais peut s'appliquer à tous les pays en développement.

**ODD**



**ACTIONS CLIMAT** Atténuation

### DESCRIPTION

De nombreuses régions du monde n'ont toujours pas accès à l'électricité, ce qui limite à la fois le développement et les possibilités des populations. Le projet Sun Generator vise à combler cette lacune, grâce à une solution évolutive et « open source » qui peut être mise en œuvre localement, permettant aux populations autochtones et aux communautés locales de continuer à vivre comme ils et elles en ont l'habitude, tout en augmentant leurs possibilités et leur accès aux technologies vertes.

L'accès universel à l'électricité verte permet de lancer et de faire fonctionner

des activités économiques à faible coût. Les maladies pulmonaires attribuables à la cuisson sur un feu ouvert peuvent être évitées. Les femmes, qui traditionnellement ramassent le bois, voient leur temps se libérer et peuvent se consacrer à d'autres activités. L'énergie générée provient du soleil, elle est donc propre. La cuisson à l'électricité réduit la nécessité de brûler du bois, ce qui peut réduire considérablement la déforestation.

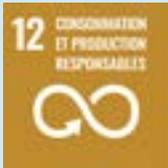
Les technologies de cuisson actuellement utilisées dans certains pays en développement ne sont pas censées être efficaces, sinon bon marché. Il en résulte que leur combustion est souvent inefficace, ce qui entraîne une augmentation de la consommation de bois. Le bois coupé contribue à la dégradation des sols, qui est la première étape de la désertification. L'application à grande échelle de cette solution pourrait permettre de sauver des forêts entières et, partant, de réduire considérablement les émissions générées par les activités de cuisson.



## DÉVELOPPEMENT DURABLE DANS UNE PERSPECTIVE AUTOCHTONE

**INITIATEUR** Musée sami de Varanger

**LIEU** Varanger, Nord de la Norvège

**ODD**   

**ACTIONS CLIMAT** Adaptation  
Justice climatique  
et transition juste

### DESCRIPTION

Ce projet, auquel contribue le musée Sámi de Varanger, dans le nord de la Norvège, explore le rôle des musées locaux dans les sociétés autochtones, en tant qu'espace communautaire et ressource pour les pratiques futures basées sur les connaissances traditionnelles.

D'un point de vue autochtone, le projet vise à comprendre les liens qui permettent de créer des résultats durables à partir des ressources naturelles, conformément aux traditions locales dans un contexte communautaire. Il explore les idées concernant à la fois l'équilibre des ressources et l'équilibre des aspects humains de l'intégrité et de la participation aux communautés sociales.

L'un des objectifs est de préserver pour les générations futures les connaissances traditionnelles liées aux activités de récolte, qui sont durables tant sur le plan culturel que climatique.

Les connaissances traditionnelles sont au cœur des pratiques locales de récolte, qui sont liées à la culture et au patrimoine au sens large par la langue, les systèmes de valeurs et les compétences pratiques d'orientation et de comportement dans la nature. Les droits des populations locales en matière d'exploitation des ressources naturelles sont mis sous pression par diverses forces interdépendantes, notamment le changement climatique, les intérêts concurrents et le débat sur les coutumes non écrites.



## FORMATION AUX MÉTIERS : UNE VOIE VERS LE DÉVELOPPEMENT DE LA MAIN-D'ŒUVRE ET LE LOGEMENT ABORDABLE

**INITIATEUR** Bureau de la préservation historique de la ville de San Antonio

**LIEU** San Antonio, Texas, EEUU

**ODD**



**ACTIONS CLIMAT** Adaptation  
Justice climatique  
et transition juste

### DESCRIPTION

La rénovation et la réutilisation de l'environnement bâti existant et historique à l'échelle requise pour atteindre les objectifs de réduction des émissions de gaz à effet de serre dans le secteur du bâtiment nécessiteront une offre constante de travailleurs qualifiés dans ce domaine, en particulier si les travaux de rénovation doivent être effectués de manière à préserver les valeurs patrimoniales. Des études montrent que la moitié des commerçant-e-s traditionnel-e-s locaux-le-s sont âgé-e-s de plus de 45 ans. Avec les départs à la retraite, une pénurie d'entrepreneur-se-s qualifié-e-s se profile.

La mission de la Living Heritage Trades Academy (LHTA) de San Antonio est de perpétuer les métiers traditionnels, de conserver et d'entretenir le parc immobilier et les matériaux existants et de mettre le patrimoine vivant au service de la prospérité économique. LHTA place les étudiant-e-s en apprentissage auprès de maîtres artisans locaux pour qu'ils et elles acquièrent une expérience concrète dans les métiers de la préservation. Un plus grand nombre d'ouvriers qualifiés dans le secteur de la construction rendrait la réutilisation des bâtiments existants plus abordable et moins difficile, ce qui favoriserait la réutilisation des bâtiments existants et réduirait leur démolition. Cela permettrait de préserver le carbone incorporé dans les matériaux existants, d'éviter les incidences environnementales des nouvelles constructions et d'éviter que les matériaux de construction ne soient mis en décharge. Entreprendre des travaux de rénovation en préservant les valeurs patrimoniales permet d'obtenir des avantages culturels connexes, tels que l'ancrage de la mémoire sociale, la formation de l'identité communautaire et la création d'un sentiment d'appartenance, autant d'éléments essentiels à la résilience.

La LHTA offre tous ces avantages et bien plus encore, tout en fournissant des emplois à une main-d'œuvre locale formée.



## FORUM COMMUNAUTAIRE SUR LES ZONES HUMIDES

**INITIATEUR** Forum communautaire sur les zones humides, Irish Rural Link, National Parks and Wildlife Service

**LIEU** Île d'Irlande (République d'Irlande et Irlande du Nord)

**ODD**



**ACTIONS CLIMAT**

Ambition  
Adaptation  
Atténuation  
Pertes et préjudices  
Justice climatique  
et transition juste

produire de l'énergie, mais cette pratique traditionnelle se heurte désormais aux efforts de conservation des habitats de tourbières pour la biodiversité et le piégeage du carbone.

Dans le cadre des efforts de la transition juste, le Forum s'efforce d'aborder ces tensions et d'encourager les solutions et les actions positives qui se concentrent sur les besoins des communautés locales, des agriculteurs et des autres personnes qui sont touchées économiquement par les politiques de conservation. Le Forum encourage la transition de la coupe du gazon et de l'extraction de la tourbe vers des formes d'emploi plus durables, en promouvant la protection, la gestion et l'utilisation judicieuse des zones humides d'Irlande en tant que lieux de plaisir en plein air et de patrimoine, d'éducation environnementale, d'eau propre et de biodiversité.

### DESCRIPTION

En Irlande, les tourbières sont considérées comme des paysages appartenant au patrimoine culturel et naturel, offrant un lien avec le passé grâce à leur valeur archéologique et aux activités culturelles traditionnelles comme la coupe du gazon. Les agriculteurs et les personnes vivant dans des communautés de tourbières ont des droits culturels et de propriété leur permettant de couper le gazon de la tourbière pour

Le financement de Just Transition renforce la capacité du Forum à soutenir l'éducation, la formation et la sensibilisation à l'importance des tourbières. Le Forum œuvre également à la restauration des zones humides, ce qui augmente les puits de carbone pour réduire les émissions de CO<sub>2</sub> et contribue à prévenir la perte de biodiversité afin de garantir les emplois futurs et la sécurité alimentaire dans le secteur agricole. Ce travail permet également de protéger les réseaux d'eau qui alimentent les puits en eau potable.



## LE CREBA : UN CENTRE DE RESSOURCES POUR LA RÉHABILITATION ÉNERGÉTIQUE DU BÂTI ANCIEN

**INITIATEUR** Cerema, Sites et Cités Remarquables de France, Maisons Paysannes de France, Ecole d'architecture de Toulouse, Arts et métiers Paris Tech.

**LIEU** France

**ODD**



**ACTIONS CLIMAT** Adaptation  
Atténuation

### DESCRIPTION

La réhabilitation énergétique est aujourd'hui une nécessité pour de nombreux bâtiments en France et à travers le monde. À travers la mise à disposition de ressources visant à promouvoir des formes responsables de réhabilitation et à faciliter la rénovation durable du patrimoine et des bâtis anciens, le centre CREBA met à disposition des professionnels du bâtiment des ressources (publications, outils, charte, etc.) leur permettant de prendre en compte dans leurs projets non seulement l'amélioration énergétique, mais également la

préservation du patrimoine et la pérennité des structures existantes. S'inscrivant de manière claire dans la poursuite des Objectifs 7 « Énergie propre et d'un coût abordable » et 11 « Villes et communautés durables » de l'Agenda de Développement Durable des Nations Unies, cette initiative contribue de manière très concrète à la durabilité des villes et des villages.

En mettant à disposition un ensemble d'outils et de connaissances relatives à l'amélioration énergétique – offrant non seulement des outils et des connaissances portant sur l'aspect technique de la rénovation (isolation thermique, systèmes de chauffage, etc.), mais également des pistes de réflexion quant aux modes d'usage des bâtiments – elle contribue également à la diminution des consommations énergétiques de ces bâtiments, dont les occupants sont souvent en situation de précarité énergétique. Bien que les tensions entre l'amélioration énergétique et la préservation du patrimoine soient encore aujourd'hui vives, le CREBA vise à réconcilier ses deux extrêmes et à montrer par la pédagogie qu'une approche plus équilibrée est possible.



## CENTRE CROATE CORALLIEN ZLARIN

**INITIATEUR** La ville de Šibenik, l'Institut Publique Nature du comté de Šibenik-Knin, l'association Argonaut et l'office du tourisme de Zlarin.

**LIEU** Future Croatian Coral Centre will be located on Zlarin island in Šibenik Archipelago, Croatia

**ODD**



**ACTIONS CLIMAT**

Ambition  
Adaptation  
Justice climatique  
et transition juste

### DESCRIPTION

Le nouveau centre croate corallien prévu sur l'île de Zlarin, dans l'archipel croate de Šibenik, réunira des activités d'interprétation et de recherche sur la biodiversité et l'histoire culturelle de la région, dans le but de soutenir également l'objectif de revitalisation socio-économique de l'île.

Le centre présentera le patrimoine local matériel et immatériel lié à la récolte et au traitement du corail, tout en sensibilisant et

en éduquant les visiteurs sur l'écosystème maritime menacé, le changement climatique et l'impact de l'homme sur celui-ci. Il vise à sensibiliser le public à l'effet destructeur du mode de vie industriel moderne sur l'écosystème maritime et la biodiversité, grâce à une exposition permanente et à l'organisation d'ateliers éducatifs dans tout l'archipel.

Les artistes locaux seront engagé-e-s dans des espaces d'exposition situés dans des biens culturels protégés rénovés, ce qui permettra de valoriser davantage le patrimoine culturel local. L'idée est de faire participer les acteurs et de promouvoir l'importance d'un mode de vie durable pour préserver ensemble l'environnement et le patrimoine culturel local. L'implication profonde des acteurs publics, privés et scientifiques se concentrera sur l'innovation sociale et la création de modèles durables de patrimoine vivant.

En utilisant un cadre à la fois environnemental et culturel, le Centre corallien reliera les travaux visant à protéger la vie sous-marine et la vie terrestre, tout en revitalisant les communautés de l'archipel de Šibenik.

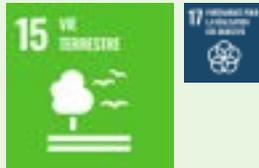


## FONTE DES NEIGES ET RIVIÈRES EN CRUE

**INITIATEUR** INTO, Fondation interculturelle de l'Ouganda, National Trust.

**LIEU** 9 sites aquatiques dans le parc national des Monts Rwenzori, et le site du patrimoine de Wang-Lei, Pakwach dans l'ouest de l'Ouganda, Fountains Abbey et Studley Royal Gardens, Yorkshire, Royaume-Uni

**ODD**



**ACTIONS CLIMAT**

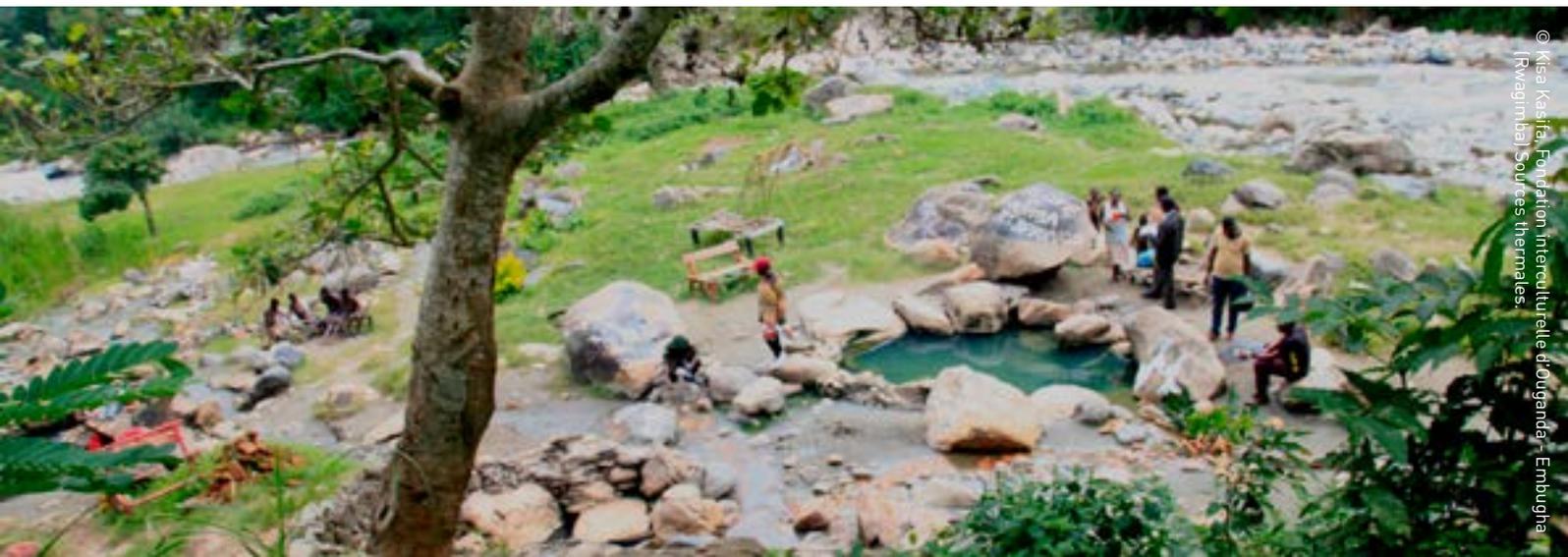
Ambition  
Adaptation  
Pertes et préjudices  
Justice climatique  
et transition juste

Le projet échange l'expertise de l'Ouganda transmise au Royaume-Uni à travers une approche intégrée, et aborde la manière de réduire l'impact des inondations par l'engagement communautaire, le plaidoyer et les mesures physiques d'atténuation des inondations. Axé sur le développement durable, le projet met l'accent sur l'utilisation des connaissances traditionnelles des groupes ethniques de l'Ouganda pour améliorer la reforestation des terres déboisées qui aggravent les effets des inondations. Il souligne également l'importance d'écosystèmes de montagnes et de rivières stables, biodiversifiés et gérés durablement, qui font partie intégrante de l'identité culturelle des groupes ethniques en Ouganda.

Le projet utilise une approche axée sur les droits culturels pour amplifier les expériences de celles et ceux qui sont en première ligne du changement climatique en soulignant la manière dont un climat changeant et un temps violent effacent les sites culturels et menacent les valeurs et les cultures des communautés.

### DESCRIPTION

Ce projet innovant vise à mettre en relation des sites aquatiques situés dans le parc national des monts Rwenzori et le site patrimonial de Wang-Lei, Pakwach, dans l'ouest de l'Ouganda, avec l'abbaye de Fountains et les jardins royaux de Studley, dans le Yorkshire (Royaume-Uni), afin de créer un dialogue unique Nord-Sud, Sud-Nord sur la réponse communautaire aux sites patrimoniaux exposés à de graves inondations.



## DURABILITÉ DU CHÂTEAU DE PENRHYN

INITIATEUR National Trust

LIEU Bangor, Gwynedd, Pays de Galles, Royaume-Uni

ODD



ACTIONS CLIMAT Ambition Atténuation

### DESCRIPTION

Le Château de Penrhyn, au Pays de Galles, démontre que les énergies renouvelables et les sites historiques importants vont de pair. L'installation d'un système de chauffage biomasse d'origine locale, de l'énergie solaire sur place, de l'efficacité énergétique sous forme de LED et de vitrage secondaire, et de la récupération de la chaleur des eaux usées a permis de supprimer sept chaudières à mazout du château. De plus, la transformation énergétique de ce site emblématique en a fait un centre de développement énergétique communautaire et une pompe d'amorçage pour la ville locale.

L'objectif principal du projet était une énergie propre et abordable grâce à

l'utilisation efficace et à la production renouvelable d'énergie sur place, mais aussi la promotion de la résilience des communautés par l'utilisation des ressources et des connaissances. Cela a non seulement réduit les besoins en carbone et en ressources du château, mais a également permis de laisser un héritage et une confiance dans la communauté locale pour développer ses propres projets.



## RESTAURATION DE LA FORÊT DE NUAGES DE SAINTE-HÉLÈNE, D'UNE IMPORTANCE INTERNATIONALE POUR LA SÉCURITÉ DE L'EAU ET DE LA FAUNE

INITIATEUR	National Trust de Saint-Hélène
LIEU	Île de Saint-Hélène
ODD	 
ACTIONS CLIMAT	Ambition Atténuation

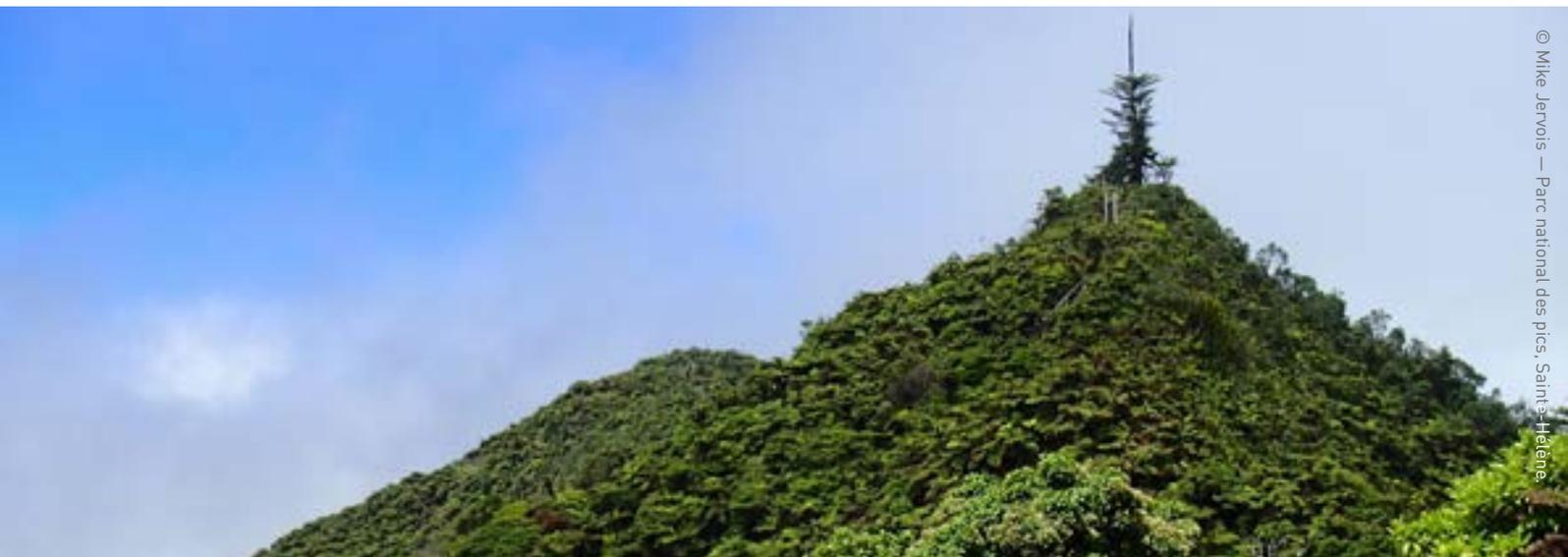
### DESCRIPTION

Sainte-Hélène, une île tropicale volcanique située à environ 1 950 km à l'ouest de la côte du sud-ouest de l'Afrique dans l'océan Atlantique Sud, abrite une forêt de nuages revêtant une importance internationale. Aujourd'hui, le plan de gestion des pics vise à préserver cet habitat unique tout en contribuant au développement durable, en soutenant des activités commerciales telles que le tourisme, la sylviculture et l'agriculture qui contribuent à la richesse naturelle du parc national et en tirent profit.

Dans le même temps, la restauration de la forêt de nuages de Sainte-Hélène permettra

de renforcer le piégeage du carbone et d'accroître la durabilité des sources d'eau de l'île. Le plan de gestion du projet Peaks sensibilisera la communauté et un public plus large à la valeur écologique et culturelle de la forêt de nuages de Sainte-Hélène, et à la nécessité de la préserver.

La mise en œuvre du plan de gestion fournira des infrastructures appropriées pour améliorer l'expérience des visiteurs (accès amélioré, nouveaux points d'intérêt, nouvelle interprétation et nouvelles mesures de protection des incidences environnementales). Les aspects du projet liés à l'engagement public, à l'éducation et à l'amélioration des compétences par le biais d'événements de plantation communautaires, d'activités de sensibilisation dans les écoles, de possibilités de bénévolat et de formation, permettront d'ancrer l'héritage social et culturel de la protection de ce patrimoine naturel.



## REVITALISATION DE L'AQUACULTURE AUTOCHTONE À HAWAÏ

**INITIATEUR** Hui Mālama Loko i'a

**LIEU** Communautés de l'ensemble des îles d'Hawaï'i



**ACTIONS CLIMAT** Adaptation

### DESCRIPTION

Les traditionnels Loko i'a (étangs piscicoles hawaïens) se trouvaient autrefois sur toutes les îles d'Hawaï, représentant des systèmes alimentaires avancés qui optimisent le fonctionnement naturel des bassins-versants et des estuaires. Aujourd'hui, leur revitalisation répond aux défis de la sécurité alimentaire de la communauté insulaire tout en favorisant la perpétuation et l'adaptation des pratiques culturelles face à un climat changeant. En termes de développement durable, les Loko i'a sont des systèmes alimentaires hautement gérés dont les responsabilités sont historiquement liées aux communautés du littoral adjacent.

La restauration des étangs à poissons augmente la cohésion de la communauté

et la construction de relations, augmentant la résilience de Hawaï, en rétablissant la relation réciproque avec les ressources terrestres et océaniques pour atteindre l'abondance. Face à l'élévation du niveau de la mer, la revitalisation des Loko i'a contribue à l'adaptation au changement climatique en assurant l'endurance des connaissances sur ces systèmes estuariens productifs et en permettant potentiellement la création de nouvelles zones pour la construction d'étangs à poissons.

La production de Loko i'a fournissait autrefois des protéines abondantes et durables à une population presque aussi importante que le million d'habitants d'Hawaï actuel, et la capacité d'adapter ces connaissances de gestion à un environnement changeant sera également essentielle pour accroître l'autosuffisance. Mais les Loko i'a ne sont qu'un élément d'un système social et politique complexe qui a informé la gestion des ressources dans tout Hawaï. Les professionnels d'aujourd'hui s'engagent à maintenir les fondements spirituels et relationnels holistiques de la gestion des étangs à poissons, une approche qu'ils et elles soulignent comme étant essentielle au transfert et à l'expansion des connaissances traditionnelles collectives et à la perpétuation de la culture et de la pratique.



## LA PRUD'HOMIE DU SLOW FOOD

**INITIATEUR** Slow Food

**LIEU** Sanary-sur-Mer and La Seyne-sur-Mer-Saint Mandrier, France

**ODD**



**ACTIONS CLIMAT** Adaptation  
Atténuation  
Justice climatique  
et transition juste

### DESCRIPTION

La communauté de pêcheurs de la Prud'homie, sur la côte méditerranéenne française, constitue un exemple convaincant de la manière dont les systèmes de gouvernance traditionnels peuvent également servir de modèles à la gouvernance climatique contemporaine. Cet ancien système aide désormais à soutenir les efforts d'adaptation au climat tout en continuant à produire des résultats durables en matière de biodiversité et en contribuant à l'identité et à la cohésion culturelles du territoire. C'est aussi un exemple phare du travail de Slow Food pour prévenir la disparition des cultures et traditions alimentaires locales en voie d'extinction.

La Prud'homie désigne un groupe de pêcheurs qui se réunissent pour gérer ensemble les ressources de la mer de manière durable, sur la base d'un modèle communautaire issu des corporations de métiers médiévales qui gèrent les ressources marines françaises depuis plus de dix siècles. La Prud'homie joue un rôle essentiel de contrôle et de conservation des zones marines, en préservant un modèle culturel historique et en participant à la vie quotidienne du port.

Elle vise notamment à préserver les stocks de poissons et à réglementer les équipements de pêche, à limiter les captures totales, à réglementer la spécialisation et l'intensification, à encourager les pêcheurs à être polyvalents et à utiliser des engins de pêche à faible intensité. Les pêcheurs vendent la plupart des 80 espèces distinctes qu'ils capturent directement sur le quai.

Par leurs activités et leur système de gestion communautaire, ils contribuent à la gestion durable et à l'utilisation efficace des ressources naturelles, ainsi qu'à la gestion durable et à la protection des écosystèmes marins et côtiers. Ce système de gouvernance locale profondément ancré dans la culture est un modèle de la manière dont les communautés locales peuvent relever les défis du changement climatique et de la crise de la biodiversité.



## AMÉLIORATION DE L'ENVIRONNEMENT AQUATIQUE DU CANAL DE LUCHUAN

**INITIATEUR** Bureau des ressources en eau du gouvernement de la ville de Taichung, Taiwan  
Institut international pour l'éducation relative à l'eau

**LIEU** Ville de Taichung

**ODD**



**ACTIONS CLIMAT** Ambition  
Adaptation  
Justice climatique et transition juste

### DESCRIPTION

Dans le canal de Luchuan, à Taiwan, le patrimoine culturel est utilisé pour sensibiliser au changement climatique et à ses conséquences sociales. Le projet vise à renforcer la protection des villes contre les inondations et à mieux garantir les sources d'eau locales tout en intégrant les valeurs des écosystèmes et de la biodiversité dans la planification des canaux urbains. Pour ce faire, le projet a nécessité la plantation de milliers d'arbres indigènes le long de la

rive réaménagée, le traitement des eaux sur place et la rénovation de la rive. Le soutien aux groupes vulnérables, l'inclusion de la jeune génération et l'éducation environnementale ont également été inclus.

Le projet s'est appuyé sur des partenariats publics-privés et de la société civile, ainsi que sur le patrimoine culturel de la communauté, pour développer un consensus sur la manière d'adapter le site. L'éducation à l'environnement est également au programme. Au-delà de ces objectifs, le projet permettra de réduire le nombre de maladies dues à la pollution des eaux usées, d'améliorer et de moderniser les infrastructures pour le recyclage et la réutilisation des eaux de pluie, et de promouvoir l'inclusion sociale, économique et politique des groupes de sans-abri et des travailleurs étrangers.



## RÉAMÉNAGEMENT DE BENNY FARM

**INITIATEUR** Architectes/urbanistes: L'OEUF; Occupants: Résidents de Benny Farm; Agence de logement: Société canadienne d'hypothèques et de logement; Évaluation de la durabilité: Holcim Foundation

**LIEU** Montréal, Québec, Canada

**ODD**



**ACTIONS CLIMAT**

Atténuation

### DESCRIPTION

Lancé dans les années 1990, le projet de réaménagement de Benny Farm se présente comme le premier projet mondial de réhabilitation de quartier subventionné par le gouvernement et dirigé par la communauté, qui allie accessibilité financière, technologie de construction écologique, préservation, réhabilitation et nouvelle construction.

Le projet a repoussé les limites, non seulement de la durabilité mais aussi de la conservation du patrimoine bâti. Située à Montréal, Benny Farm devait initialement être démolie et son site réaménagé. Les défenseurs de la réutilisation ont dû se contenter de l'impression qu'elle avait peu de valeur patrimoniale. En fin de compte,

cependant, l'héritage de sa vocation initiale de logement social et ses liens avec le style d'architecture et d'urbanisme de l'« école d'Amsterdam », inspiré par le « mouvement des cités-jardins », l'ont emporté.

Trente ans après ses débuts, ce projet possède également un héritage d'activisme social et environnemental intégré précoce. Il incarne la réutilisation dans tous les sens du terme, en cherchant à préserver le tissu physique, mais aussi la mission sociale initiale du projet, à savoir l'accessibilité financière, la qualité sociale et les espaces publics verts. Il a fait l'objet d'une rénovation et d'une construction respectueuses de l'environnement (réutilisation des matériaux, réduction des déchets, efficacité énergétique, réduction des émissions) et de la création d'une société de services publics à but non lucratif, gérée par la communauté, pour gérer le nouveau système de chauffage géothermique urbain.

Les bâtiments eux-mêmes ne constituent peut-être pas un prototype à reproduire, mais les valeurs, les intentions et le processus de conception dirigé par les parties prenantes qui ont présidé à leur élaboration représentent un nouveau modèle de durabilité axé sur la communauté, qui peut être appliqué universellement. Compte tenu de l'immensité du parc mondial de bâtiments résidentiels vieillissants et de la répartition inéquitable des richesses, un tel modèle, selon les promoteurs du projet, est une nécessité urgente.



© Susan Ross — En tant que projet de rénovation de logements construits à l'origine pour les anciens combattants de la Seconde Guerre mondiale, à l'échelle du quartier et à l'initiative de la communauté, les objectifs sociaux et environnementaux généraux de la rénovation du site comprennent le maintien de logements abordables. Les travaux de réhabilitation ont non seulement amélioré le confort et la performance énergétique des logements, mais ils ont aussi réduit le besoin de nouveaux matériaux, en enlevant, triant, nettoyant, stockant et réutilisant les briques, les radiateurs et les planchers en bois.

## ANALYSE DE L'INTÉGRATION DU PATRIMOINE CULTUREL ET DE L'ACTION CLIMATIQUE EN CALIFORNIE

INITIATEUR	État de Californie
LIEU	État de Californie
ODD	
ACTIONS CLIMAT	Ambition Adaptation Atténuation Pertes et préjudices Justice climatique et transition juste

### DESCRIPTION

L'ODD 16 vise à promouvoir des institutions fortes, mais à quoi ressemble une bonne gouvernance à l'intersection du changement climatique et de la culture ? L'État de Californie a déployé des efforts globaux pour comprendre comment la culture s'entrecroise avec le travail de ses conseils, départements et agences sur les questions de changement climatique. Les efforts ont porté à la fois sur les domaines où la culture ou le patrimoine jouaient déjà un rôle et sur ceux où ils pouvaient

apporter une nouvelle valeur ajoutée, en contribuant, par exemple, au changement du comportement humain.

Le rapport 2019 d'ICOMOS *L'avenir de notre passé : Engager le patrimoine culturel dans l'action pour le climat* a servi de cadre à cette analyse. Ce faisant, la prise de conscience de la valeur du patrimoine culturel en tant qu'outil d'atténuation et d'adaptation a été profondément ancrée dans les domaines du gouvernement de l'État, de la protection de l'environnement aux ressources naturelles en passant par l'agriculture. Les connaissances culturelles traditionnelles, telles qu'elles sont connues par plus de 140 tribus indiennes de Californie, ont également été prises en compte. Au début, certains partenaires gouvernementaux n'étaient pas sûrs de la manière dont la culture et le patrimoine pouvaient être liés à leur propre travail sur le climat, notamment en ce qui concerne le patrimoine immatériel.

Grâce à des réunions, des échanges d'informations, des exemples et efforts constants, la pertinence du travail de l'agence et des objectifs plus larges de l'État en matière d'action climatique est devenue plus évidente. Au fur et à mesure que les exemples se transformaient en succès, les autres participants étaient encouragés à trouver des domaines d'incorporation pour leurs propres projets. Bien qu'il y ait encore beaucoup de travail, les gains en termes de sensibilisation, d'acceptation et d'enthousiasme réel pour l'intégration du patrimoine culturel dans l'action climatique au sein du gouvernement ont augmenté.



## LA GARE DE GRANTON GASWORKS

**INITIATEUR** Conseil municipal d'Édimbourg  
ADP Architecture, Keir Group  
Gouvernement écossais,  
Historic Environment  
Écosse

**LIEU** Ancienne gare ferroviaire de  
Granton Gasworks, 10  
Waterfront Broadway,  
Édimbourg, Royaume-Uni

**ODD**



**ACTIONS CLIMAT** Adaptation  
Atténuation

l'efficacité énergétique, la performance et l'accessibilité.

Un accès de plain-pied sera créé à partir de la nouvelle place et de nouveaux ascenseurs, escaliers et installations sociales accessibles permettront d'offrir des espaces flexibles aux spécifications élevées qui attireront et retiendront les entreprises modernes et les occupants innovants. La durabilité et le changement climatique sont au cœur de l'approche de l'aménagement paysager du projet. La conception intègre les principes du drainage durable et de l'écologie et est sensible à son contexte historique, faisant partie intégrante d'un projet qui verra le bâtiment classé de la gare transformé en un nouveau centre d'affaires.

### DESCRIPTION

La rénovation prévue de la gare de Granton Gasworks à Édimbourg transformera ce bâtiment vacant de longue date en un espace moderne, durable et adaptable permettant aux entreprises de prospérer. Constituant la pièce maîtresse d'une initiative majeure du domaine public à Waterfront Gateway, le bâtiment existant, classé, doit être réaffecté de manière sensible avec des améliorations du tissu interne et externe, y compris de nouvelles fenêtres, une meilleure isolation et des améliorations de l'accès visant à améliorer

Pensé comme un développement sans voiture, le bâtiment est exceptionnellement desservi par les transports publics et le réseau cyclable. Le projet a nécessité un partenariat pluridisciplinaire pour équilibrer les demandes de développement d'un espace commercial moderne, flexible et multi-loué et d'un espace public, tout en tenant compte de la durabilité et du changement climatique et en facilitant une conversation publique sur la meilleure façon de préserver le caractère architectural spécial et l'intérêt historique de ce bâtiment classé.



## PLAN DE RÉINSTALLATION DE L'ISLE DE JEAN CHARLES

**INITIATEUR** Bureau du Développement Communautaire de Louisiane, Isle de Jean Charles Biloxi-Chitimacha-Choctaw Tribu de Louisiane, Terrebonne Parish, Fondation pour la Louisiane, Louisiana Land Trust, Concordia Architecture and Planning

**LIEU** Terrebonne Parish, Louisiane

**ODD**



**ACTIONS CLIMAT**

Adaptation  
Atténuation

### DESCRIPTION

L'Isle de Jean Charles, dans l'État américain de Louisiane, disparaît rapidement dans le golfe du Mexique en raison de l'érosion côtière et de l'élévation du niveau de la mer. Les habitant-e-s de cette région, principalement d'ascendance amérindienne, représentent une culture incroyablement unique et diversifiée de personnes qui y vivent depuis des centaines d'années.

En 2016, l'État de Louisiane s'est vu attribuer 48,3 millions de dollars par le gouvernement américain pour travailler avec les habitant-e-s

à l'élaboration et à la mise en œuvre d'une retraite structurée et volontaire de l'île vers des communautés plus sûres. Cela comprend le développement de The New Isle, une communauté planifiée à environ 64 km au nord de l'Isle de Jean Charles qui comprendra plus de 500 maisons, des sentiers pédestres, un centre communautaire, des espaces commerciaux et de vente au détail et d'autres infrastructures.

Le projet vise à créer une approche holistique de la réinstallation qui illustrera les meilleures pratiques et les leçons apprises pour que celles-ci soient prises en compte par d'autres communautés diverses et culturellement riches confrontées à une réinstallation liée au changement climatique. La collaboration avec les habitant-e-s actuel-le-s et passé-e-s de l'île pour la conception de la nouvelle communauté visait à soutenir la préservation et la continuité des diverses identités culturelles et traditions des insulaires. Le projet comprend également des jardins communautaires, des activités de narration, des démonstrations d'artisanat et des expositions historiques.

Ce projet extrêmement difficile, qui soulève des questions complexes d'adaptation et de continuité culturelle, est soumis à des niveaux de gouvernance concurrents, ce qui a été une source de tension, par exemple entre l'État de Louisiane et les autorités tribales au sujet de l'administration des fonds de subvention fédéraux.



## LA PARTICIPATION CITOYENNE AU SERVICE DE LA MOBILITÉ DURABLE DANS LE CENTRE HISTORIQUE DE QUITO

INITIATEUR	Municipalité de Quito, Institut Métropolitain du Patrimoine ; Communauté
LIEU	Centre historique de Quito, Patrimoine mondial 1978
ODD	   
ACTIONS CLIMAT	Adaptation Atténuation

### DESCRIPTION

Le centre historique de Quito est exposé à diverses sources de pollution environnementale, dépassant souvent les indices internationaux recommandés. La ville vise donc à développer de manière participative un système de mobilité sûr qui relie les espaces publics de manière à privilégier la circulation des piétons et à améliorer la qualité de vie des habitants. Elle met également l'accent sur la nécessité de solutions globales et connectées, avec des groupes de travail larges et interdisciplinaires qui tiennent compte de la communauté et de sa connaissance traditionnelle de sa ville et de son territoire,

ainsi que de son contexte culturel et historique.

Ce projet fait partie du 1er axe stratégique du plan du centre historique de Quito : « Formation d'un réseau intermodal de mobilité et d'espaces publics durables, avec des programmes de mobilité piétonne sûre, de transport intermodal et d'activation environnementale ».

Ses fondements étaient la reconnaissance des acteurs de la ville historique en tant que porteurs de son histoire et de son identité, l'intégration de la communauté par le biais de processus participatifs et la reconnaissance du patrimoine pour la construction de son identité et son appropriation, en mettant l'accent sur la responsabilité conjointe. Par la suite, dans le cadre des paramètres établis par les ODD et le nouvel agenda urbain, un instrument de planification durable pour le développement urbain a été proposé, incluant toutes les parties prenantes du territoire par le biais de pratiques intégratives et de l'utilisation du paysage urbain historique comme outil.



## POUVOIR, GESTION ET PATRIMOINE : LE RECYCLAGE DU TERRITOIRE DANS LE CENTRE HISTORIQUE DE MORELIA

**INITIATEUR** Coordination générale du centre historique de Morelia

**LIEU** Zone des monuments. Morelia, Michoacán, Mexique

**ODD** 

**ACTIONS CLIMAT** Atténuation

### DESCRIPTION

Le centre historique de Morelia est devenu un espace de convergence entre ambition climatique et patrimoine bâti. L'objectif principal du projet est de réduire les contraintes sur l'environnement et de renforcer l'économie circulaire de la région en encourageant la réutilisation des bâtiments, des paysages urbains et des monuments existants à de nouvelles fins, sans perdre leurs valeurs patrimoniales. Des pratiques contemporaines ont également été mises en œuvre pour renforcer cette capacité de réutilisation et promouvoir son adoption.

De cette façon, la réutilisation des biens patrimoniaux respecte les valeurs universelles exceptionnelles du site et les éléments du paysage historique. Des expressions artistiques temporaires sont également réalisées dans des espaces auparavant réservés aux automobiles. Un exemple en est l'exécution d'une performance pour l'impression d'une fresque graphique collective du centre culturel Clavijero sur 40 mètres de toile. L'œuvre a été réalisée par 30 artistes dans la voie pour véhicules, en interaction avec les habitant·e·s pendant son élaboration.



## PROTECTION ET MAINTIEN DE LA FONCTIONNALITÉ DES ÉCLUSES ET DES VANNES HISTORIQUES DU CANAL D'AMSTERDAM

**INITIATEUR** Waternet (Autorité régionale pour l'eau, Gooi en Vecht), Amsterdam (département Mobilité et Espace Public)

**LIEU** Amsterdam, depuis 1275, dispose d'un patrimoine culturel fonctionnel, basé sur l'eau. Objet de l'étude : la digue protégeant le centre historique de la ville et ses écluses et portes dans les canaux traversant la digue.

**ODD**



**ACTIONS CLIMAT**

Adaptation

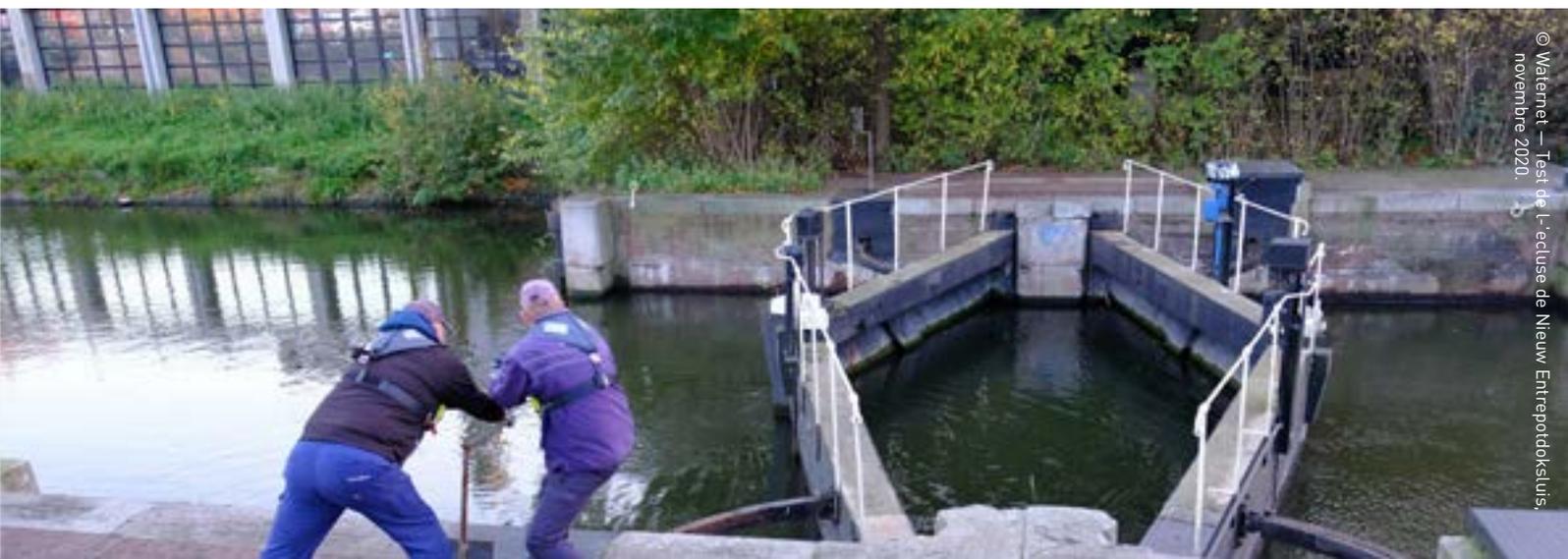
### DESCRIPTION

Depuis 1275, Amsterdam est doté d'un système de digues, d'écluses et de portes qui protège ce qui est aujourd'hui le centre historique de la ville. L'évolution du climat, avec notamment des pluies plus fortes et l'élévation du niveau de la mer, souligne désormais la nécessité de préserver la

fonctionnalité de ce patrimoine hydrique dans une ville en pleine expansion.

Les écluses et les portes ont été utilisées quotidiennement pour protéger Amsterdam jusqu'en 1872, lorsque le développement du port a déconnecté la ville de la mer et de ses marées. Après cet aménagement, ces écluses et ces vannes n'ont été fonctionnelles qu'en période de hautes eaux, totalisant seulement quelques cas au cours des décennies. Le stress climatique risque cependant d'entraîner des périodes de hautes eaux beaucoup plus fréquentes.

La ville a donc décidé d'améliorer la fonctionnalité opérationnelle de son système historique de portes et de vannes. Ce patrimoine aquatique fonctionnel s'avère être un atout essentiel dans une ville du delta soumise à des pressions (croissance démographique, utilisation de l'espace public et changement climatique). En outre, la réutilisation de ce patrimoine hydrique reflète l'identité des personnes vivant dans le delta et montre que nous pouvons tirer des enseignements du passé pour faire face à l'adaptation aujourd'hui.



## UNE PLATEFORME MUSICALE DANS LE TOWNSHIP DU CAP - INNOVER L'ÉCO-CONSTRUCTION AU SERVICE DE LA POPULATION

**INITIATEUR** Building for Climate Architects, Université Technique du Cap, Ville du Cap, Lycée du Township de Steenberg, Fondation d'entreprise Alstom pour l'environnement

**LIEU** Afrique du Sud, Le Cap, Steenberg Township

**ODD**



**ACTIONS CLIMAT** Ambition Justice climatique et transition juste

Ce projet participatif, lancé dans le township de Steenberg au sein de la région du Cap – une région affectée par les conséquences de l'Apartheid où les populations manquent trop souvent d'accès aux services publics de base, y compris aux services culturels – a permis non seulement de doter la communauté d'un véritable espace de création et de pratique de la musique, mais également de générer au sein de la population, et notamment parmi les jeunes, une conscientisation sur l'impact écologique des activités humaines – et donc leur impact direct – sur l'environnement.

Avec le soutien d'ONG locales et de fondations privées impulsé grâce à un partenariat multi-acteurs, la création et le maintien de la plateforme musicale ont permis de répondre à un triple enjeu d'éducation, de lutte contre les inégalités et de responsabilisation écologique, tout en garantissant l'appropriation du projet et la génération de connaissances au sein des communautés locales grâce à une démarche bottom-up centrée sur le savoir-faire, l'apprentissage et la revalorisation de la relation homme-nature.

### DESCRIPTION

La création d'une plateforme musicale dans le township du Cap illustre avec brio la manière dont l'activité culturelle et la génération de connaissances peuvent contribuer à sensibiliser et responsabiliser les communautés en matière de résilience climatique et de responsabilité environnementale en les dotant d'une infrastructure pour l'expression artistique et le partage culturel.



**Commission culture de CGLU**  
Cités et Gouvernements Locaux Unis - CGLU  
C/ Avinyó, 15  
08002 Barcelone

+34 93 342 87 56  
culture@cglu.org  
@agenda21culture

[www.agenda21culture.net](http://www.agenda21culture.net)

Avec le soutien de



L'Union Européenne

Ce document a été réalisé avec le soutien financier de l'Union européenne. Le contenu de ce document est de la responsabilité de CGLU et sous aucun prétexte il ne peut être interprété comme le reflet du positionnement de l'Union européenne.



Suède  
Sverige

Ce document a été financé par l'Agence suédoise de coopération internationale au développement, Asdi. Asdi ne partage pas nécessairement les opinions exprimées dans ce document. La responsabilité de son contenu incombe entièrement à l'auteur.